

Programme Stratégique Transversal de la Ville et du CPAS de Mons



PST 2025-2030

PARTIE I.

Introduction et cadrage

Dans un monde en constante évolution, la **Ville de Mons** et le **Centre Public d'Action Sociale (CPAS)** ont fait le choix audacieux d'unir leurs forces. Ce **Plan Stratégique Transversal (PST)** n'est pas un simple document administratif, mais le reflet d'une vision commune : celle de travailler main dans la main pour la population montoise.

En mutualisant nos expertises et nos ressources, nous visons à dépasser les frontières traditionnelles entre nos deux institutions. L'objectif est de renforcer la **transversalité** et de créer des **synergies**, afin que nos actions soient plus cohérentes, plus rapides et plus efficaces pour répondre aux besoins de chaque citoyen, du berceau au grand âge.

Ce PST est la feuille de route qui guidera nos équipes vers un objectif partagé : bâtir une ville plus inclusive, plus solidaire et plus durable. Il témoigne de notre volonté de construire un avenir où les services publics agissent ensemble, non plus en silos, mais comme un seul et même corps, au service du bien-être de toutes et tous.

1/ Base légale et réglementaire du PST

Par les décrets du 19 juillet 2018, le programme stratégique transversal (PST) a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD) (article L-1123-27) et dans la Loi organique des Centres Publics d'Action Sociale du 8 juillet 1976 (article 27). A compter de la législature 2018-2024, la démarche PST a ainsi été rendue obligatoire pour toutes les provinces, toutes les communes et tous les CPAS de Wallonie.

Par suite du décret du 28 mars 2024¹, les villes et communes doivent établir un PST dans les neuf mois qui suivent la désignation des échevins. Le décret précise que **le.a Directeur.rice générale.e est chargé.e de la mise en œuvre de ce PST et que le Directeur financier est missionné pour son suivi financier.**

Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature.

Cette législation prévoit une prise d'acte du PST en conseil communal (et de l'action sociale pour le CPAS) dans les 9 mois de l'installation du collège communal (conseil de l'action sociale) et une publication du document sur le site internet de la commune.

Le programme stratégique transversal peut être actualisé en cours de législature.

Le tableau ci-dessous reprend les dispositions principales et les obligations relatives au PST :

ETAPES (CDLD)	Base légale	CALENDRIER MONS	GW
Adoption par le conseil communal de la déclaration de politique communale dans les 2 mois qui suivent l'installation du nouvel exécutif	Cette obligation est régie par l'article L1123-27 du CDLD Article L1123-27 (CDLD) § 1^{er} - « Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une Déclaration de politique communale, couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière ; ... Dans les 9 mois suivant la désignation des échevins, le collège présente au conseil communal un PST... » Après son adoption, la DPC est publiée (conformément à l'art. L1133-1) La DPC est mise en ligne sur le site Internet <u>Base légale :</u> Décrets du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et dans la loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d'action sociale <u>Circulaires clés :</u> 16/07/2019 (PST et grades légaux), 04/03/2025 (état des lieux)	Validation par le Conseil communal : 19/12/24	/
Présentation du PST au conseil communal par l'exécutif, dans les 9 mois qui suivent son installation au conseil, qui en prend acte	Cette obligation est régie par l'article L1123-27. §2 du CDLD Le conseil communal prend acte du PST que le collège communal lui présente, dans les 9 mois qui suivent la désignation des échevins. Le PST est publiée (conformément à l'art. L1133-1) La PST est mise en ligne sur le site Interne	Présentation au Conseil communal pour prise d'acte : MAXIMUM SEPTEMBRE 2025	Transmission au Gouvernement wallon de la délibération du conseil communal
Publication du PST sur le site internet du pouvoir local	Cette obligation est régie par l'article L1123-27 du CDLD	SEPTEMBRE 2025	/
Evaluation du PST	Cette obligation est régie par l'article L1123-27 du CDLD Article L1123-27 (CDLD) § 2 : L'article prévoit l'évaluation du PST. Notamment, il mentionne que le bilan des synergies entre la commune et le CPAS doit être réalisé dans le cadre de cette évaluation	A MI-MANDATURE FIN DE MANDATURE	Transmission au GW de la délibération du conseil communal qui prend acte de l'évaluation du PST (+ envoi rapport)
Publication & transmission		Publication sur site web et transmission au Gouvernement wallon	

2/ Déclarations de politique communale et sociale : vision politique de la majorité communale comme socle du PST 2025-2030

2.1. Déclaration de politique communale

La Déclaration de politique communale (DPC) traduit les intentions politiques du Collège pour la mandature 2025-2030. Elle donne un cap et une ambition collective pour l'avenir du Grand'Mons pour les six prochaines années.

Rédigée par la majorité communale, la **DPC 2025-2030** a été adoptée par le Conseil communal au début de la mandature, soit le 18 décembre 2024. Y sont donc définis les **orientations stratégiques et les priorités politiques** que le Collège veut mettre en œuvre durant cette mandature. On retrouve dans le tableau suivant les grandes lignes d'action de ce projet politique :

Thématique	Objectifs principaux
Sécurité	Renforcer la sécurité et le bien-être des citoyens, avec une approche proactive et inclusive, en prenant en compte les besoins sociaux et locaux
La création d'activités, l'emploi et le développement commercial	Dynamiser la ville, améliorer la qualité de vie des habitants et soutenir l'économie locale tout en offrant de nouvelles opportunités pour les Montois
Finances	Optimiser les ressources publiques et assurer une gestion rigoureuse, transparente et responsable des finances locales, tout en maîtrisant les coûts et en garantissant une fiscalité juste
La propreté publique	Améliorer la gestion des déchets et la propreté publique, tout en maîtrisant le coût de la taxe sur les immondices
Transition écologique, climat et biodiversité	Lutter contre la pollution, protéger l'environnement, et garantir un cadre de vie sain pour les citoyens de Mons, tout en renforçant la résilience face aux défis climatiques
Logement	Assurer une production de logements qualitatifs, accessibles et diversifiés pour répondre à l'augmentation démographique et garantir à tous un logement digne et de qualité
Mobilité	Améliorer la fluidité de la circulation, l'accès aux services et promouvoir une mobilité durable en réorganisant le stationnement et en encourageant une meilleure cohabitation entre les différents modes de transport
Jeunesse	Valoriser le potentiel des jeunes de Mons en créant un environnement propice à leur épanouissement, en facilitant leur participation et en leur offrant des espaces adaptés à leurs besoins
Enseignement et éducation	Renforcer l'accès à l'éducation, améliorer le bien-être des élèves et favoriser la collaboration avec les familles, tout en soutenant le développement de l'offre scolaire et extra-scolaire
Tourisme	Positionner Mons comme une destination touristique incontournable, en valorisant son patrimoine culturel, historique et naturel, tout en stimulant l'économie locale, la création d'emplois et le dynamisme de la ville
Culture	Renforcer la richesse culturelle et artistique de Mons, tout en favorisant une culture inclusive et accessible à tous, pour valoriser les institutions culturelles et stimuler les collaborations entre acteurs locaux et nationaux
Sport	Renforcer l'offre sportive à Mons, soutenir les clubs locaux et encourager la pratique sportive sous toutes ses formes, tout en garantissant l'accessibilité et l'inclusion pour tous les habitants
Participation citoyenne et associations	Renforcer l'implication des citoyens dans la gestion de leur cadre de vie, favoriser l'émergence de projets collectifs et faciliter l'engagement associatif, tout en offrant un cadre plus structuré et adapté aux besoins des Montois
Action sociale	Renforcer le soutien aux populations vulnérables, améliorer l'accès aux services essentiels, et promouvoir une société plus inclusive et solidaire à Mons
Egalité des chances et petite enfance	Promouvoir une égalité des chances, soutenir les familles, et garantir une société plus inclusive, équitable et accessible
Cadre de vie	Améliorer la mobilité, la sécurité, et l'accessibilité, tout en embellissant les espaces publics et en modernisant l'infrastructure urbaine

Urbanisme et patrimoine	Préserver et valoriser le patrimoine historique de la ville, tout en menant une politique d'urbanisme durable pour renforcer l'attractivité, l'écologie et la qualité de vie à Mons
Bien-être animal	Améliorer le bien-être des animaux à Mons en offrant des solutions dignes pour leur inhumation et en soutenant des initiatives de stérilisation
Administration	Moderniser l'administration pour en accroître l'efficacité, faciliter les échanges avec les usagers grâce aux outils numériques, et simplifier les processus internes par la digitalisation

2.2. Déclaration de politique sociale

La Déclaration de Politique Sociale (DPS) est un document stratégique qui rassemble la vision et les intentions politiques et définit les priorités et les engagements du CPAS pour la mandature. Elle fixe un cadre d'action pour garantir un accompagnement social efficace et solidaire, en tenant compte des défis économiques et sociaux. Elle a été adoptée par le Conseil de l'action sociale le 30 janvier 2025. Elle reprend les grands objectifs suivants :

Thématique	Objectifs principaux
L'émancipation des bénéficiaires et la cohésion sociale pour tous les citoyens	Prévenir les situations de précarité, lutter contre l'isolement social, soutenir les individus dans leurs démarches essentielles, et les accompagner vers une véritable autonomie sociale et économique
Le bien-être du personnel	Le CPAS valorise son personnel en veillant à son bien-être, à des conditions de travail optimales et à son développement professionnel. Cette approche, inscrite dans une vision à long terme de gestion des ressources humaines, vise à favoriser leur épanouissement et à renforcer leurs compétences pour répondre aux défis sociaux avec efficacité
Des synergies pour une action sociale coordonnée	Le CPAS et la Ville de Mons renforcent leur coopération à travers la mutualisation des services transversaux et des synergies thématiques. En collaboration également avec de nombreux acteurs publics et associatifs, tels que le Relais Social Urbain Mons-Borinage, cette approche vise une action sociale cohérente, inclusive et adaptée aux besoins des citoyens et ce, à l'échelle du territoire
L'amélioration de la communication interne et externe	Développer des outils pour mieux faire comprendre les actions du CPAS, simplifier l'accès aux services, et favoriser une communication fluide entre le management et les équipes, permettant ainsi une co-construction des actions et un partage des enjeux
La modernisation et l'innovation sociale	Investir dans la digitalisation des processus, la simplification administrative, l'innovation sociale et les nouvelles technologies pour rendre les services plus accessibles et efficaces, tout en veillant à accompagner les usagers confrontés à la fracture numérique
Renforcer la résilience sociale et environnementale	Le CPAS intégrera les enjeux climatiques dans ses politiques sociales à travers la rénovation énergétique de son patrimoine et le soutien à des initiatives durables, alliant justice sociale et transition écologique pour un avenir inclusif

Ces déclarations sont le point de départ de l'élaboration du PST qui va, en effet, traduire ces documents d'intention et de vision politique en **objectifs stratégiques** (OS) et **opérationnels** (OO) concrets, mesurables et planifiés dans le temps. Ces derniers se concrétiseront dans des fiches-actions priorisées pour lesquelles les implications budgétaires et humaines devront être détaillées, ainsi que les modalités de suivi et d'évaluation.

Le PST est un **document opérationnel et de gestion** élaboré avec l'administration et validé par le Collège/Conseil communal. Il s'agit d'un outil de **pilotage et d'évaluation** de la politique communale qui propose une **traduction concrète et opérationnelle** de la vision politique de la majorité communale à l'horizon 2025-2030.

3/ le PST 2025- 2030 : un pilotage en eaux troubles

En cette année 2025, aucune déclaration politique sérieuse ne saurait faire abstraction d'un environnement global marqué par une succession de crises majeures – qu'elles soient géopolitiques, climatiques, économiques ou sociales. L'exercice de projection sur une période pluriannuelle, tel que le

propose ce PST 2025-2030 s'inscrit donc nécessairement dans un **contexte d'incertitude structurelle**. Les tensions internationales persistantes, les conflits armés, les actes de terrorisme, les phénomènes migratoires d'ampleur inédite, l'aggravation des dérèglements climatiques, la montée des populismes et l'érosion des institutions démocratiques constituent autant de facteurs générateurs d'anxiété, de défiance et de désorientation au sein des populations. Ces dynamiques, bien que largement exogènes à l'échelle locale, affectent néanmoins profondément les conditions de vie et les représentations de l'avenir au niveau des territoires.

Face à cette complexité, il apparaît essentiel de réaffirmer le rôle fondamental de **l'action publique locale comme levier de résilience collective**. Si les communes ne disposent pas des leviers permettant de résoudre ces crises globales, elles détiennent en revanche une **capacité d'agir directe sur la qualité de vie des citoyens, la cohésion sociale, la participation démocratique et le développement durable**. En ce sens, l'échelon local demeure un **espace stratégique de médiation entre les enjeux globaux et les besoins concrets des populations**.

L'ambition politique portée par la Ville de Mons pour la période 2025–2030 s'inscrit dans cette perspective. Modeste par sa portée géographique, mais résolue dans ses engagements, elle participe à l'échelle du Grand-Mons à la **construction d'un avenir plus solidaire, plus sûr et plus durable**. Cette ambition repose sur une conception active de la démocratie locale, fondée sur la proximité, l'écoute, la co-construction et l'inclusion, en vue de renforcer la confiance des citoyens envers les institutions et d'offrir à chacun-e un cadre de vie propice à l'épanouissement personnel et collectif.

Dans cette optique, ce **PST 2025-2030 s'aligne sur les Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies**, lesquels fournissent une grille de lecture universelle et transversale pour penser et mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes, équitables et tournées vers l'avenir. Les ODD s'articulent autour de cinq grands axes, appelés les « 5P » ou 5 piliers : la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats.

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU



Source : https://pactemonial.org/wp-content/uploads/2022/05/Liste_des_17_ODD_et_169_cibles-1.pdf

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont détaillés dans le tableau ci-dessous. À chacun d'eux correspondent les objectifs opérationnels du PST 2025-2030, ce qui permet d'associer et de qualifier chaque action du PST au regard de ces ODD :

Objectif		Description
1. Pas de pauvreté		Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde OO 3-1.1, OO 4-5.6, OO 4-5.7, OO7-1.1, OO7-1.2, OO 7-1.3, OO 7-1.4, OO 7-1.5, OO 7-2.1, OO 7-2.2, OO 7-2.3, OO 7-2.4, OO 7-2.5, OO 7-3.1, OO 7-3.2, OO 7-3.3,
2. Faim "zéro"		Éradiquer la faim, assurer la sécurité alimentaire pour tous OO1-1.5, OO 6-2.4, OO 7-2.2
3. Bonne santé et bien-être		Permettre à tous de vivre en bonne santé physique et mentale OO 4-3.1, OO 4-3.2, OO4-3.3, OO4-3.4, OO4-3.5, OO 4-4.2, OO 4-5.1, OO 4-6.1, OO 7-2.5, OO 7-4.2, OO 7-4.4
4. Éducation de qualité		Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité OO2.1, OO 2.4, OO2.5, OO2.6, OO 4-2.1, OO 4-2.2, OO 4-2.3, OO 4-2.4, OO 4-5.3, OO 4-5.4, OO 4-6.2, OO 6-2.3, OO 6-2.4,
5. Égalité entre les sexes		Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles
6. Eau propre et assainissement		Garantir l'accès de tous à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates
7. Énergie propre et d'un coût abordable		Assurer l'accès de tous à une énergie propre, fiable et abordable OO 6-1.1,
8. Travail décent et croissance économique		Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, ainsi que le plein emploi et le travail décent pour tous OO1-1.1, OO1-1.2, OO1-1.3, OO1-2.6, OO1-3.7, OO1-3.8, OO1-3.9, OO 2.4, OO2.6, OO4-3.3, OO 4-5.3, OO 4-5.4, OO 7-3.2, OO 7-3.3,
9. Industrie, innovation et infrastructure		Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable, et encourager l'innovation OO1-1.1, OO1-1.2, OO1-1.3, OO2.5, OO 5-1.1, OO 5.2, OO 5.4,
10. Inégalités réduites		Réduire les inégalités au sein et entre les pays OO 3-1.1, OO 4-4.2, OO 4-5.1, OO 4-5.4, OO 4-5.5, OO 4-5.6, OO 4-5.7, OO 7-1.1, OO 7-1.2, OO 7-1.3, OO 7-1.4, OO 7-1.5, OO 7-2.1, OO 7-2.2, OO 7-2.4, OO 7-3.2, OO 7-3.3,
11. Villes et communautés durables		Faire des villes et des communautés des lieux inclusifs, sûrs, résilients et durables OO1-1.4, OO1-2.6, OO1-3.7, OO1-3.8, OO1-3.9, OO2.1, OO 2.4, OO2.5, OO2.6, OO 3-1.1, OO3-1.2, OO 3-2.1, OO3-3.1, OO4-1.1, OO4-1.2, OO 4-2.1, OO 4-3.1, OO 4-3.2, OO4-3.3, OO4-3.4, OO4-3.5, OO 4-4.1, OO 4-4.2, OO 4-5.4, OO 4-5.5, OO 4-5.6, OO 4-5.7, OO 4-6.1, OO 4-6.2, OO 5-1.1, OO 5.2, OO 5.3, OO 5.4, OO 6-1.1, OO 6-2.1, OO 6-2.2, OO 6-2.3, OO 7-1.4, OO 7-2.3, OO 7-2.4, OO 7-4.3, OO 7-4.4
12. Consommation et production responsables		Garantir des modes de consommation et de production durables OO1-1.5, OO1-3.9, OO 3-2.1, OO 6-2.4,

13. Lutte contre les changements climatiques		Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions OO 5-1.1, OO 5.2, OO 6-1.1, OO 6-2.1, OO 6-2.2, OO 6-2.3,
14. Vie aquatique		Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines
15. Vie terrestre		Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de manière durable OO 4-3.2, OO 4-5.5, OO 4-6.1, OO 4-6.2, OO 6-2.1, OO 6-2.2,
16. Paix, justice et institutions efficaces		Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, et garantir l'accès à la justice pour tous OO3-3.1, OO4-1.1, OO4-1.2, OO 4-4.1, OO 5.4 OO 7-1.5, OO 7-2.1, OO 7-4.1, OO 7-4.3
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs		Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable OO1-1.4, OO1-3.8, OO2.1, OO2.2, OO 2.3, OO 2.7, OO3-1.2, OO4-1.2, OO 4-2.2,

À travers cette référence explicite, l'action communale s'ancre dans une **responsabilité citoyenne globale** : celle d'agir localement en conscience des interdépendances planétaires, en conjuguant urgence écologique, justice sociale et participation démocratique.

Ainsi, le PST 2025–2030 de la Ville de Mons entend traduire cette vision en orientations concrètes, en objectifs opérationnels et en engagements mesurables, au service d'une transition territoriale porteuse d'espoir et de progrès pour les générations présentes et futures.

4/ Éléments méthodologiques : composition du PST et étapes-clés de son élaboration

La construction du PST 2025-2030 s'inscrit dans le référentiel méthodologique proposé par la Région Wallonne et consultable à l'adresse :
http://pouvoirslocaux.wallonie.be/pst/outils/Guide_methodologique_PST.pdf.

Le PST est une **démarche de gouvernance locale** qui se concrétise à travers un document stratégique qui aide les villes et communes à mieux programmer leurs politiques communales en développant une **culture de la planification et de l'évaluation**. Il s'agit d'une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la **définition d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels et en actions**. La stratégie s'accompagne d'une **priorisation** des objectifs et/ou des actions. Elle s'appuie sur des **moyens humains** (des pilotes dans l'administration qui vont réaliser les actions souhaitées) et **financiers** (financements suffisants dégagés sur fonds propres, en emprunt, via subsides, ...).

La démarche est accompagnée d'**indicateurs** (pour vérifier la réalisation des objectifs et des actions et, si possible, l'impact des actions sur la stratégie souhaitée). Elle se termine également par une **phase d'évaluation** qui permet d'affiner les démarches, de poursuivre ou d'ajuster (source : Fiche UVCW²).

4.1. Définition et contenu

Définition

Le PST est défini par le code de la démocratie locale et la loi organique des CPAS comme un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal/le Conseil de l'action sociale pour atteindre des objectifs stratégiques qu'il s'est fixés :

1. **Est un programme** : Ensemble de choses que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intention d'actions que l'on planifie de faire en vue de tendre vers un résultat
2. **Est transversal** :
 - Concerne toute l'activité communale/CPAS
 - Implique l'autorité politique et l'administration, mais aussi les partenaires et les citoyens > ces différentes parties sont engagées dans la concrétisation du programme
 - Pas réfléchi comme un plan en plus mais comme un outil permettant de fédérer les plans/programmes déjà existants sur le territoire (Plan de Cohésion Sociale, Plan d'Investissement Communal, Plan Communal de Mobilité, Plan d'urgence...)
3. **Est stratégique**
 - Vision sur le long terme (au moins 6 ans) > Présente la vision politique
 - Inscrire dans un document : les objectifs stratégiques, opérationnels et les actions qu'on entend mener à bien sur les 6 ans de la mandature, assortis d'indicateurs :
 - Le PST ne se contente pas seulement d'exprimer la stratégie communale (objectifs stratégiques), il la décline de manière opérationnelle (objectifs opérationnels et actions) > il s'agit de coordonner et diriger ces actions pour atteindre le résultat
 - Le lien créé entre la stratégie et les actions permet aux mandataires et à l'administration d'avancer dans le même sens, avec une feuille de route unique

Contenu

Il convient de préciser que le PST ne comporte pas nécessairement des objectifs et des actions dans tous les champs de compétence de la Commune. Il ne reprend pas non plus les missions obligatoires et régaliennes, ni les actions que nous menons déjà et qui sont déjà conséquentes. Il vise donc les projets nouveaux, les initiatives nouvelles à implémenter au regard des différentes missions de l'administration communale et de la ville.

Evolution

Le PST n'est **pas figé** et ne doit pas être un carcan. Ainsi, il est amené à être modifié : certaines actions peuvent être ajoutées, supprimées, modifiées en fonction des réalités de terrain, de nouvelles

opportunités (appels à projets...), de contraintes budgétaires ou humaines, des nécessités ou encore des besoins. **Le PST peut donc être actualisé en cours de législature.**

Evaluation

Enfin, le PST est soumis à évaluation par le Collège communal, non-seulement afin d'estimer son degré d'avancement, mais également dans quelle mesure sont rencontrés les objectifs poursuivis et leur adéquation aux besoins de la population. Cette évaluation a lieu au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Cette étape est essentielle à toute démarche de bonne gouvernance et de gestion communale. L'évaluation va permettre d'apprécier si les objectifs fixés dans le cadre du PST ont été atteints ou sont en bonne voie de l'être et d'analyser la démarche PST mise en place par la Commune.

4.2. Architecture du PST

Le PST constitue un outil de pilotage global et intégré : il vise à structurer l'action publique locale autour d'une vision cohérente, partagée et opérationnalisable, en articulant les enjeux internes de gouvernance administrative avec les politiques publiques externes. À ce titre, le PST repose sur une architecture à deux volets complémentaires : un **volet interne**, centré sur le fonctionnement organisationnel de l'administration, et un **volet externe** dédié au développement et à la mise en œuvre des politiques communales au sens large.

4.2.1. Le volet interne : optimisation organisationnelle et efficience administrative – Développement de synergies accrues entre la Ville et le CPAS de Mons

Le présent PST est le résultat d'un large processus participatif interne. Au départ du comité de direction (CODIR), et du comité de pilotage mis en place, les services communaux et du CPAS ont été associés à la conception du volet interne et/ou du volet externe.

Repères méthodologiques – EN BREF

Méthodologie – Administration communale

À la suite du renouvellement des instances communales, il a paru essentiel au CODIR élargi, composé des chefs de service, de présenter les principaux enjeux et défis auxquels notre administration serait confrontée au cours de la mandature 2025-2030. A cet égard, pour élaborer le **volet interne**, le Comité de direction élargi a été sollicité afin de réfléchir aux enjeux internes auxquels l'administration devra faire face pour accompagner au mieux les projets politiques des prochaines années. Pour ce faire, la Direction générale a d'abord réuni les directeurs afin de leur présenter la démarche. Chaque département et/ou service a réalisé trois analyses AFOM (une première concernant son service, une seconde relative à l'administration et une troisième concernant Mons et son territoire). Ces analyses ont ensuite été discutées et complétées lors d'entretiens de suivi. Ces apports ont été compilés et synthétisés avec l'appui de trois outils d'intelligence artificielle pour dégager les points les plus représentatifs. Deux journées de travail collaboratif avec le CODIR élargi, animées par une facilitatrice externe, ont permis de valider le diagnostic global, d'identifier les principaux défis et de proposer des objectifs stratégiques. Cette **méthode participative** a assuré l'implication de tous et renforcé la pertinence des orientations retenues pour le volet interne du PST.

En ce qui concerne le **volet externe**, la méthodologie pratiquée a été de travailler avec la majorité, autorité politique, sur la fixation des objectifs stratégiques et opérationnels, que les membres du CODIR élargi sont venus amender par des actions, à la suite d'un comité stratégique rassemblant le CODIR et le collège.

Méthodologie - CPAS

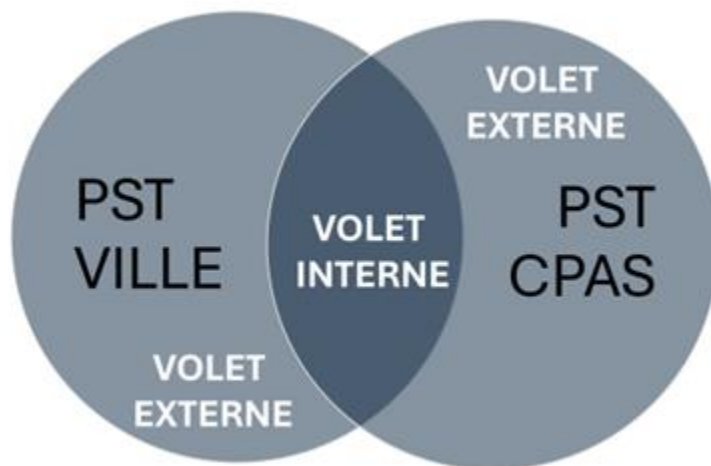
Le PST du CPAS a été élaboré à travers un **processus participatif** réunissant à la fois l'**administration** et les **autorités politiques**. Les orientations politiques communales et sociales ont servi de fondement à la formulation des objectifs stratégiques. En sa qualité de comité de pilotage du PST, le CODIR a été associé, en amont, à la compréhension des objectifs stratégiques ainsi qu'à la méthodologie envisagée pour la construction du PST. Dans un premier temps, un diagnostic de l'environnement interne et externe du CPAS a été réalisé. Pour ce faire, Le comité de pilotage a souhaité réunir le comité de direction élargi qui comprend les membres du CODIR ainsi que les responsables opérationnels. Le but étant d'enrichir l'analyse. Le diagnostic a permis de définir les différents axes prioritaires de développement. Le CPAS a choisi de poursuivre la démarche participative auprès de l'ensemble des agents. En s'appuyant sur la note de politique communale et sociale ainsi que sur les objectifs stratégiques définis, 13 thématiques ont été définies et proposées au personnel pour une participation à des groupes de réflexion. Au total, plus de 110 agents se sont inscrits pour les différentes thématiques proposées. Ces ateliers se sont tenus, de manière hebdomadaire, pendant deux mois. Différents outils d'animations ont été utilisés au cours des séances de manière à conduire le groupe à des pistes concrètes de réflexion. Les réflexions de ces groupes de travail ont été reformulées en objectifs opérationnels et actions et présentés à la fois au comité de pilotage du PST et aux autorités politiques.

Le **volet interne** a pour finalité de renforcer l'efficacité, la qualité et la performance de l'administration communale et du CPAS dans l'accomplissement de leurs missions au service des citoyens. Il regroupe l'ensemble des objectifs, projets et actions relatifs à l'**amélioration de l'organisation interne et du fonctionnement des départements et services communaux**.

Ce premier volet est mis en œuvre directement par l'administration communale qui en assure la coordination et l'évaluation, dans un objectif de meilleure réactivité, de transparence et de professionnalisation du service public local.

Dans une volonté de renforcer les liens entre la Ville de Mons et son CPAS, il a été décidé d'élaborer un PST largement commun aux deux entités. Cette initiative reflète l'engagement partagé d'inscrire l'action publique locale dans une dynamique de cohérence, d'efficacité et de synergie renforcée entre les services. Ainsi, pour la mandature 2025-2030, cette volonté se traduit par la **co-construction du volet interne des PST de la Ville et du CPAS, reposant sur un alignement stratégique commun et une déclinaison opérationnelle symétrique**.

Concrètement, les deux institutions adoptent les cinq mêmes objectifs stratégiques (OS) du volet interne et partagent certains objectifs opérationnels (OO). Par ailleurs, plusieurs actions portées par l'une des entités viennent compléter ou renforcer celles de l'autre, dans une logique de complémentarité.



4.2.2. Le volet externe : développement des politiques publiques territoriales

Le second volet du PST est tourné vers l'extérieur et concerne le pilotage stratégique des politiques publiques menées sur le territoire communal. Il formalise les objectifs, projets et actions que la Ville et son CPAS entendent mettre en œuvre durant la mandature, dans des domaines aussi divers que le logement, l'environnement, la mobilité, la culture, la cohésion sociale ou encore la participation citoyenne. Ce volet a pour ambition de traduire la vision politique du collège communal et du bureau permanent du CPAS en réalisations concrètes, répondant aux besoins et aspirations des habitants, tout en tenant compte des moyens disponibles, humains, financiers et techniques.

Le volet externe est mis en œuvre soit directement par les services et départements de l'administration communale et le CPAS, soit en partenariat avec d'autres acteurs publics ou associatifs (zone de police, associations locales, intercommunales, Province, Intercommunale, Région, etc.). Cette approche collaborative et multi-niveaux reflète la complexité croissante de l'action publique locale, qui nécessite aujourd'hui une gouvernance en réseau et une coordination fine entre les différents échelons territoriaux.

4.3. Etapes d'élaboration du PST

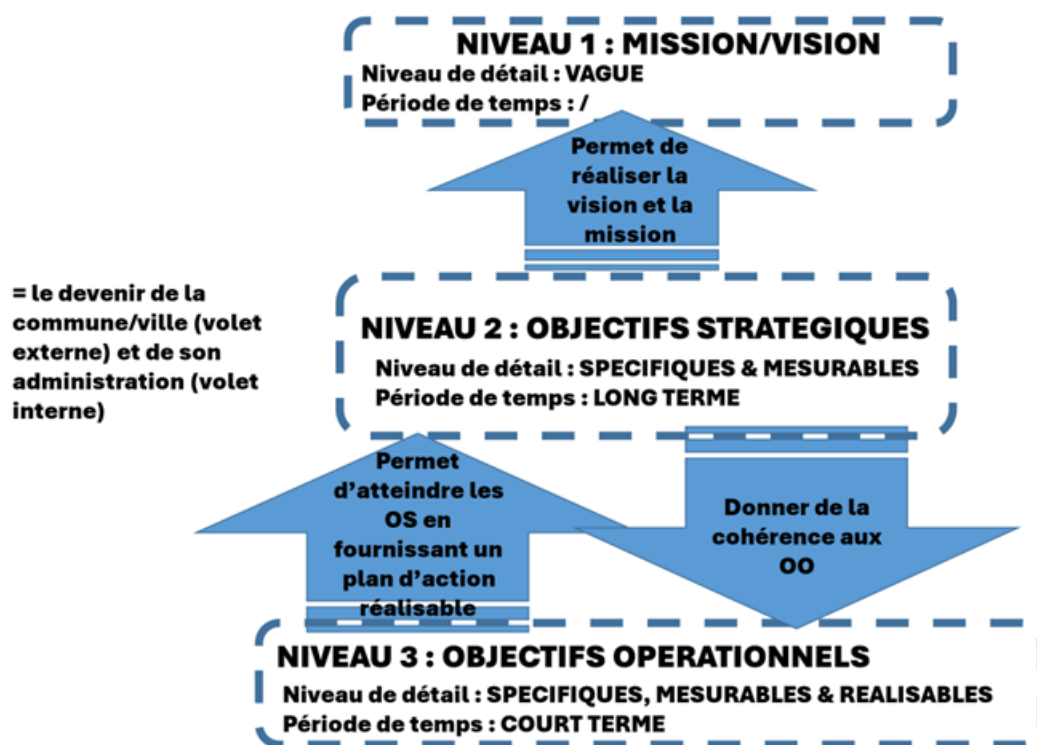
L'élaboration d'un PST repose sur une démarche méthodologique structurée en plusieurs étapes successives. Celles-ci permettent de construire une stratégie publique cohérente, partagée et pilotable, en s'appuyant sur un diagnostic préalable, une vision prospective et une logique d'évaluation rigoureuse. La démarche se décline ainsi en cinq étapes :

1. Établir un constat : analyser la situation de départ

La première étape consiste à réaliser un **état des lieux objectif de la situation existante**, en d'autres termes à dresser une « photographie » du territoire, de l'administration et des politiques publiques en place. Cette phase de diagnostic permet de comprendre les forces et faiblesses de l'existant, d'identifier les enjeux prioritaires et de cerner les attentes des citoyens et des parties prenantes. Elle constitue le socle à partir duquel les orientations futures pourront être construites.

2. Définir une vision stratégique à moyen et long terme

Sur la base du diagnostic, il s'agit de formuler une **vision partagée** du développement futur de la commune : que souhaite-t-on préserver, améliorer ou transformer ? Cette étape permet de déterminer les **axes ou domaines d'intervention prioritaires** ainsi que les **objectifs stratégiques** qui guideront l'action publique au cours de la mandature. Cette vision constitue le cadre de référence de l'ensemble du PST :



3. Opérationnaliser la stratégie

Les objectifs stratégiques sont ensuite déclinés en objectifs opérationnels, c'est-à-dire en résultats concrets et mesurables que la commune souhaite atteindre. Ces objectifs sont orientés vers l'action et structurés autour d'intentions claires. Cette étape marque le passage de l'orientation stratégique à la planification opérationnelle.

4. Élaborer un programme d'actions hiérarchisées et budgétées

À partir des objectifs opérationnels, un **plan d'action** est défini. Celui-ci regroupe les projets et actions à entreprendre, hiérarchisés selon leur urgence ou leur impact, et dimensionnés en fonction des moyens disponibles (ressources humaines, financières, matérielles, partenariales). Cette étape permet de passer du « pourquoi » et du « quoi » au « comment » : elle rend la stratégie exécutable, pilotable et finançable.

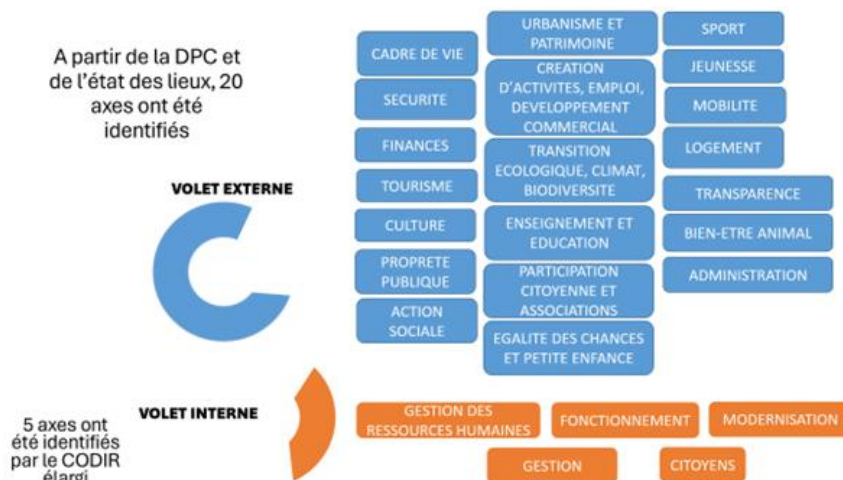
5. Évaluer les résultats

Enfin, le PST intègre une dimension d'évaluation indispensable à sa crédibilité et à son amélioration continue. Il s'agit de mesurer, à l'aide d'indicateurs définis dès le départ, si les actions mises en œuvre ont permis d'atteindre les objectifs fixés. Cette évaluation peut porter à la fois sur les résultats (impact, bénéfices) et sur le fonctionnement (efficacité, qualité de mise en œuvre). Elle permet d'ajuster les actions en cours de route et d'informer les citoyens de manière transparente.

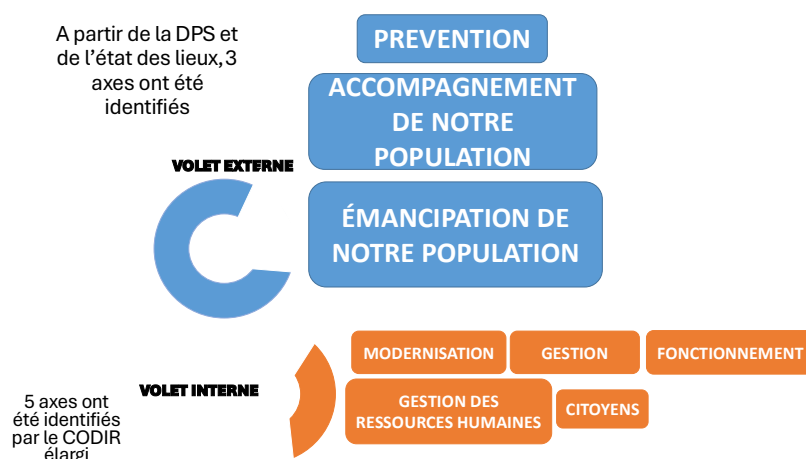
4.3. Articulation stratégique : de la vision aux actions

4.3.1. Schéma des axes de travail

Pour la Ville de Mons, les principaux enjeux et axes de travail sont les suivants :



Pour le CPAS de Mons, les principaux enjeux et axes de travail sont les suivants :



4.3.2. Structure de la démarche stratégique

L'ensemble du PST repose sur une structuration hiérarchisée et logique des objectifs :

- **Objectifs stratégiques** : ils traduisent la vision politique globale portée par la majorité communale pour la mandature (quelle vision pour la commune et son CPAS ?)
- **Objectifs opérationnels** : ils déclinent concrètement ces ambitions stratégiques en axes d'intervention plus spécifiques
- **Projets et actions** : ils constituent la mise en œuvre pratique et mesurable des objectifs opérationnels.

Cette logique descendante permet d'assurer la cohérence de l'action publique locale, de garantir une allocation optimale des ressources, et de rendre lisible, pour l'ensemble des parties prenantes, les priorités de la commune sur le court, moyen et long terme.

Structure du PST 2025-2030

- **Une stratégie communale**

- 12 objectifs stratégiques qui représentent les enjeux de la Ville de Mons et de son CPAS :

VOLET EXTERNE

1. Positionner le territoire comme pôle économique régional et destination touristique
2. Renforcer la richesse culturelle et artistique de Mons, tout en favorisant une culture inclusive et accessible à tous, pour valoriser les institutions culturelles et stimuler les collaborations entre acteurs locaux et nationaux
3. Améliorer la qualité de vie en agissant sur le logement, la propreté publique, la sécurité
4. Construire une ville participative, inclusive, équitable et solidaire où chacun.e peut s'épanouir
5. Développer un cadre de vie durable, résilient et inclusif en repensant et réorganisant la mobilité, en prônant un urbanisme et un aménagement du territoire responsables et viables
6. Lutter contre la pollution, protéger l'environnement, et garantir un cadre de vie sain pour les citoyens de Mons, tout en renforçant la résilience face aux défis climatiques
7. Être un CPAS proactif qui prévient et lutte contre la précarité en favorisant la cohésion sociale et l'émancipation de ses bénéficiaires pour leur permettre de vivre une vie conforme à la dignité humaine.

VOLET INTERNE

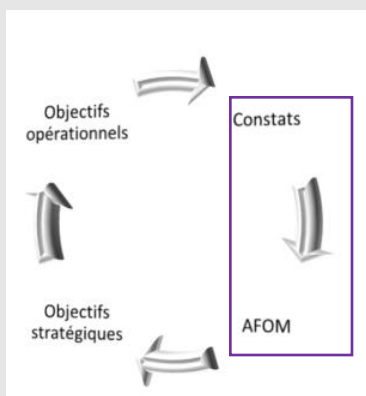
8. Être une administration locale qui place l'humain au cœur de sa gestion, en tant qu'employeur attractif, et qui soutient une politique managériale équitable et bienveillante, valorisant et développant les talents et les compétences de ses collaborateurs, tout en favorisant leur épanouissement
9. Être une administration locale qui cultive une culture d'entreprise fondée sur un fort sentiment d'appartenance et de solidarité, propice au développement de collaborations nouvelles et à la transversalité, s'appuyant sur l'expertise de ses collaborateurs pour guider ses projets et prendre ses décisions
10. Être une administration locale inclusive et durable, ancrée dans son époque, consciente des enjeux futurs et ouverte au changement et à la simplification
11. Être une administration locale de proximité, accessible, transparente et éthique
12. Être une administration locale qui optimise les ressources publiques et assure une gestion rigoureuse, transparente et responsable des finances locales, tout en maîtrisant les coûts et en garantissant une fiscalité juste

- **Une opérationnalisation : la stratégie se décline en OO**

- **Un programme d'actions : la stratégie se décline en fiches-actions**

PARTIE II.

ETAT DES LIEUX : DIAGNOSTIC ET PRINCIPAUX ENJEUX



Repères méthodologiques

L'élaboration d'un PST repose tout d'abord sur la réalisation d'un constat ou état des lieux préalable quant à la situation générale de la commune (Mons et son territoire), de l'administration communale, du CPAS et des différents départements et services qui les composent.

Cette photographie permet aux décideurs locaux de fixer leur vision politique à l'aide de l'ensemble des informations et indicateurs à leur disposition. Des choix doivent ensuite être posés quant aux axes d'interventions afin de définir les grands objectifs stratégiques.

2.1. Contextualisation

2.1.1. Carte d'identité de l'administration communale de Mons

Avant de présenter les différents départements et services de l'administration communale, voici les chiffres clés relatifs au personnel, tels qu'ils ressortent du bilan social 2024 :

A/ Quelques chiffres...

Vue d'ensemble – Chiffres clés

Effectif total : **1328 agents** (1228,53 ETP)

Nouveaux recrutements : 73 personnes

Départs : 86 agents (dont 40 % pour départ à la pension)

Répartition statutaire : 36,37 % statutaires / 63,63 % contractuels

Genre : 57,57 % hommes / 42,43 % femmes
 Postes dirigeants occupés par des femmes : 83
 Agents en situation de handicap : 2,5 %
 Absentéisme :
 Sans congé maladie longue durée : 6,08 %
 Avec congé maladie longue durée : 14,52 %
 Département le plus représenté : *Cadre de vie* (52 % des agents)
 Répartition par niveau : majorité des agents en niveaux D et E
 Nombre total de formations 2024 : 601
 Public cible : 60 % des formations concernent les niveaux D et E
 Thématiques dominantes : techniques administratives, législation, sécurité, formations RGB
 Recrutements ciblés : prioritairement dans les niveaux D et E
 Nominations : 54 agents nommés en 2024
 Départements les plus concernés : *Cadre de vie* et *Services centraux*
 Niveaux visés : principalement D et E)
 Absentéisme médical
 Départements les plus touchés : Prévention, État civil/Population, Développement territorial, Cadre de vie
 Durée moyenne d'absence : 52,99 jours par agent

Données au 31/12/2024
Sources : Bilan social – Ville de Mons

B/ Présentation des départements et services de l'administration communale de Mons

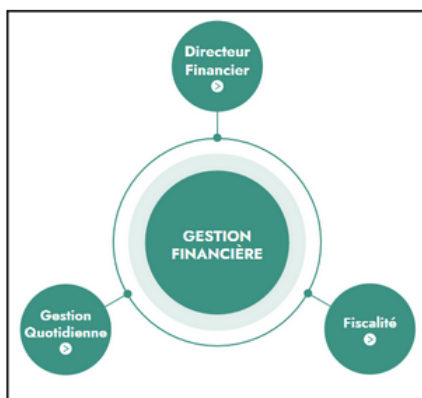
Le **collège communal** constitue l'organe exécutif de la commune en Wallonie. Il est composé du bourgmestre, des échevins, et du président du CPAS. À Mons, à la suite aux élections de 2024, une coalition PS-PTB-Ecolo gouverne la ville.

Le collège définit les orientations politiques et stratégiques et adopte le PST, notamment via la déclaration de politique communale.

Au niveau de l'administration générale, le (ou la) **directeur(trice) général(e)** est le(la) premier(ère) fonctionnaire de la commune. Il(elle) préside le **comité de direction**, composé notamment du **directeur financier**, afin de piloter la gestion quotidienne et les projets (dont le PST). Le(la) **directeur(trice) financier(ère)** accompagne le(la) directeur(trice) général. Il(elle) assure le suivi financier des politiques, des projets, et notamment du PST, en lien avec le collège et les services concernés.

A Mons, on a donc l'organigramme suivant :

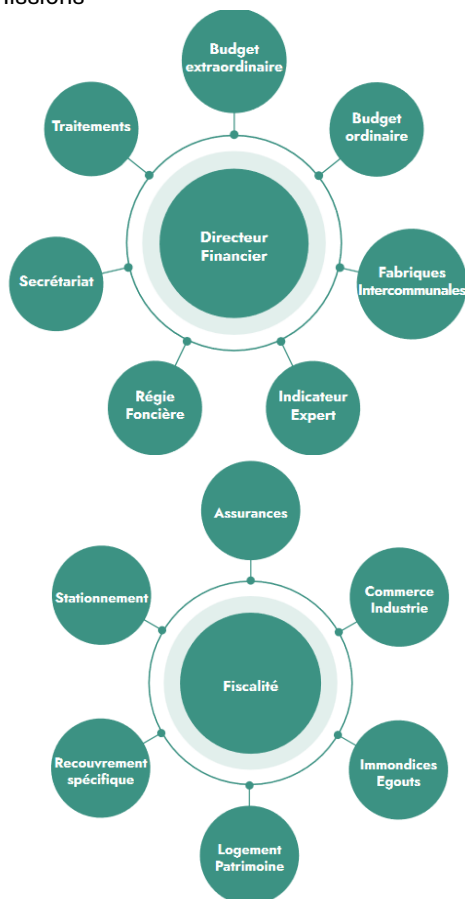
DEPARTEMENT DE LA GESTION FINANCIÈRE



Le département de la Gestion Financière est composé de trois cellules

- La Fiscalité
- La Gestion quotidienne
- Le Directeur financier

Missions



La Gestion financière est organisée en 3 services :

Le Service « Budgétaire » placé sous la responsabilité directe du Directeur financier. Il a en charge :

Secrétariat, Budget, Modifications budgétaires, Comptes annuels, Plan de Gestion, Suivi financier du PST, Suivi Tutelle, E-Compte, Régie Foncière, RCA, Fabriques d'églises, ASBL, Intercommunales, Indicateurs Experts cadastre, Traitements – Salaires - Plan d'embauche – Plan Oxygène.

« Service extraordinaire » : Recette & Dépenses, Opérations diverses, Préparation des dossiers Gestion Active de la Dette, Elaboration du projet de budget extraordinaire en lien avec Service des Travaux, Préparation d'avis de légalité.

Le Service « Recettes et Dépenses du Service Ordinaire » placé sous la responsabilité de Mme Cathy Petitjean, Cheffe de division. Il a en charge :

Bons de commande, Engagements, Imputations, Ordonnancement, Ordres de paiements, Traitement des rappels de paiements.

Recette non fiscales, Établissement des facturiers, Rappels, Plans de paiements, Contraintes non-fiscales.

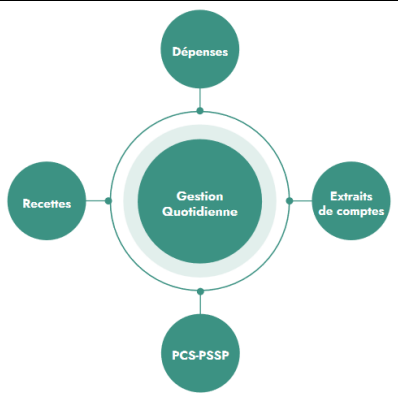
Suivi des marchés publics du service ordinaire, Préparation d'avis de l'égalité.

En coordination avec le service « Budgétaire » : Gestion des mouvements de trésorerie, affectation / émargement des extraits de comptes, SPOC correspondants financiers, Gestion des droits et accès aux logiciels métiers, Boîtes aux lettres électroniques du Département de la GF - (Factures électronique), Interfaces avec les autres applications.

Le Service « Fiscalité » placé sous la responsabilité de M. Arnaud Wuillot, Chef de division.

Il a en charge :

Elaboration des règlements relatifs aux recettes fiscales & non fiscales, Recensement, Enrôlement, envoi des avertissements et des rappels, Gestions des poursuites, Traitement des

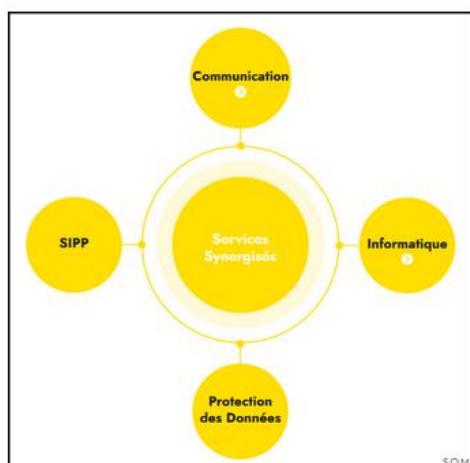
 Diagramme de la Gestion Quotidienne : Un cercle central 'Gestion Quotidienne' entouré de quatre cercles : 'Dépenses' (en haut), 'Recettes' (à gauche), 'Extrats de comptes' (à droite) et 'PCS-PSP' (en bas).	réclamations, Recouvrement des sanctions administratives, Service assurances et gestion des sinistres, Guichet de l'énergie, Suivi et recouvrement des recettes générales.
Localisation	Rue Buisseret, Mons
Subsides	/
Responsable administratif	sous l'autorité directe du Directeur financier, M. Jean-Pierre Ferrari
Responsables au sein du Collège communal	Maxime Pourtois
Liens autres services	Tous
Nombre d'agents	1 directeur financier, 2 chefs de division, 3 chefs de bureau ; 52 agents (dont 3 agents à ½ temps et 3 agents à 4/5ème temps) Soit 49,9 ETP
Partenaires externes	CRAC, Banques, Ethias

SERVICES CENTRAUX



La Direction Générale chapeaute 9 départements et services, dont les SERVICES CENTRAUX (cf. schéma ci-joint).

SERVICES SYNERGISES

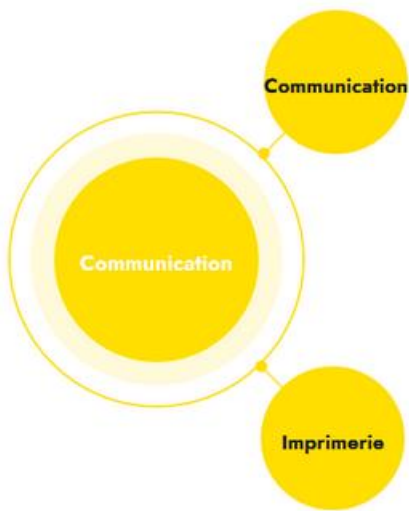


Au sein de la Direction Générale, les services synergisés comprennent le département informatique, le service communication, la cellule Protection des données et le SIPP

Service Informatique

Missions Diagramme illustrant le Service Informatique. Au centre se trouve un cercle jaune contenant le texte 'Informatique'. Autour de ce cercle central sont disposés quatre autres cercles jaunes, chacun relié au centre par une ligne blanche. Ces cercles sont étiquetés : 'Administrative' (en haut), 'Helpdesk' (à droite), 'Infrastructure Système' (en bas) et 'Service Delivery Management' (à gauche). Dans le coin inférieur droit du diagramme, on peut lire 'SOMMA'.	La gestion informatique de la Ville, du CPAS et des écoles dont notamment : - le support utilisateurs et l'assistance technique pour environ 1500 agents informatisés et 1200 agents disposant uniquement d'un compte mail ; - la gestion et l'évolution des infrastructures numériques (réseau, serveurs, stockage, cloud hybride) - la gestion du parc informatique : installation, maintenance et renouvellement des PC, laptops, périphériques et imprimantes ; - L'administration des postes de travail modernes (suite collaborative) - la gestion du parc applicatif - la cybersécurité et la conformité réglementaire - Développement et intégration d'applications
Localisation	Localisation 1 rue de Bouzanton – 7000 Mons
Subsides	Subsides Tax on Pylons
Responsable administratif	Responsable administratif David VANDENHENDE
Responsables au sein du Collège communal	Responsables au sein du Collège communal Massimo FALASCA
Liens autres services	Liens autres services Le département informatique gère les solutions informatiques qui permettent aux autres services de fonctionner et de remplir leurs missions (régaliennne ou non)
Nombre d'agents	Nombre d'agents Service Desk : (7,5 ETP) - 2 opérateurs Helpdesk (1ère ligne) - 5 techniciens - 1 operateur réseau / Cableur Service Delivery Management (2,5 ETP) - 1 analyste développeur - 2 intégrateurs métier Infrastructure & Sécurité : (3 ETP) - 1 ingénieur système - 1 Gestionnaire systèmes - 1 technicien en chef Pôle administratif : (2 ETP) - 1 Assistante de direction - 1 employée administrative 1 Directeur 17 personnes pour 16 ETP
Partenaires externes	Tous les services et département de l'administration communale et du CPAS

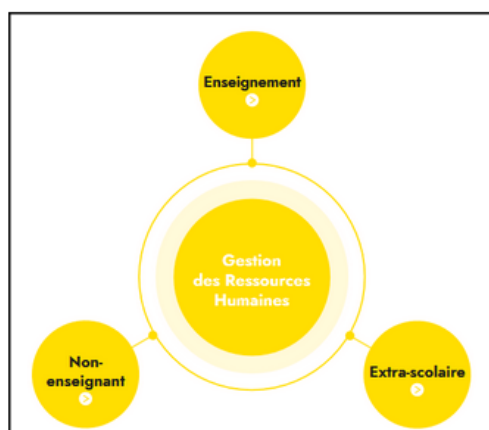
Service Communication-Imprimerie

Missions 	Le service assure la coordination de la communication externe de la Ville et du CPAS à travers une multiplicité de canaux : Mons Mag, grande diversité de supports promotionnels imprimés (affiches, flyers, programmes etc dont les visuels sont directement réalisés par les 2 infographistes du service), campagnes d'information, gestion du site Internet et des réseaux sociaux officiels (Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn), d'Hoplir (réseau social de quartier) par les Community Manager. Il y aussi la gestion de la communication interne à travers notre intranet, « Georges». Parmi ses missions transversales, le service coordonne l'affichage sur le territoire et au-delà via une série de réseaux dont le planning est pris en charge et supervisé par l'équipe : kakémonos, bâches cubes, planimètres Decaux, duobords etc. L'imprimerie communale prend en charge l'impression donc mais aussi les mises en page et calibrages de documents administratifs destinés aux services de l'administration (fardes, enveloppes, transmis, papier à en-tête, formulaires, cartes de visite...). On parle ici de dizaines de supports différents. Elle réalise aussi des impressions pour nos 31 implantations scolaires
Localisation	18, rue d'Enghien au 1er étage
Subsides	Les projets portés par le service communication ne sont pas subsidiés sauf l'évènement Mons en Lumière (les subsides sont remis au Pôle Muséal qui gère ce projet).
Responsable administratif	Shahiness Benabdelouahed
Responsable au sein du Collège communal	Nicolas Martin
Liens autres services	Cela dépend des demandes faites au service communication. Il s'agit le plus souvent de réaliser des plans de communication, des visuels et pour l'imprimerie, d'imprimer les supports demandés par les autres services. Nous échangeons régulièrement avec le service évènements, le service éducation, le service prévention, le service mobilité, le services voiries et le service environnement mais tous les services sont susceptibles de nous contacter pour diverses demandes. Nous sommes aussi en lien avec une chargée de communication qui travaille pour le CPAS afin de coordonner nos communications sur des projets communs.
Nombre d'agents	18 agents (13 en communication – 5 en imprimerie)
Partenaires externes	Mars, la Gestion centre-ville, l'ORCW, VisitMons, LIFF, TéléMB, RTBF etc.

Cellule Protection des Données Ville/CPAS

Missions	La Cellule Protection des Données Ville/CPAS gère : • La tenue du registre de traitement des données à caractère personnel (madis.mons.be) • Les contacts citoyens lors d'enquête sur des consultations de données non justifiées. • La diffusion, en ligne, de fiches visant la transparence des traitements vis-à-vis du citoyen (mons.be/rgpd) La Cellule Protection des Données Ville/CPAS conseille et audite les services communaux en matière de : • RGPD (adaptation des règlements, transparence sur le site internet, etc.) ; • sécurité des données, parfois. Il s'agit d'une équipe commune Ville/CPAS composé du DPO Ville et du DPO CPAS travaillant en commun sur certains dossiers.
Localisation	Avenue des Bassins, 66 7000 Mons
Subsides	Aucun
Responsable administratif	Virginien HORGE (Archiviste-Délégué à la protection des données Ville) François THIBAUT (Délégué à la protection des données CPAS)
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas MARTIN(Ville) NATACHA vANDENBERGHE (CPAS)
Liens autres services	Dépendance directe des deux directions générales Ville/CPAS Travail commun avec les services d'archives Travail très fréquent avec l'informatique et le bureau de la Gouvernance de la donnée Coopération avec tous les autres services (voir les missions)
Nombre d'agents	2 agents (un ville, un cpas)
Partenaires externes	/

Le Service Gestion des ressources humaines



Le Service Gestion des ressources humaines est composé de trois volets :

- Le personnel non enseignant
- Le service Education
- Le Service extra-scolaire

Le service RH (Personnel non enseignant):

Missions 	1/ La gestion administrative du personnel - Le recrutement du personnel contractuel et statutaire dans le respect de la feuille de route RH fixée annuellement par l'autorité - La gestion des dossiers de carrière visant à l'élaboration des contrats, des évaluations, des interruptions de carrière, des évolutions de carrière, des mobilités internes, des formations, des promotions, des nominations respectueuses du Pacte pour une fonction publique locale et provinciale solide et solidaire, de la gestion des subsides liée au personnel (ex : APE), la tenue de tableaux de gestion liés au personnel, la gestion des frais de déplacement et de formation du personnel, etc . 2/ La gestion stratégique des RH - La gestion du pôle réglementation (statuts administratif et pécuniaire, règlement de travail, cadre du personnel), la gestion des relations avec les partenaires sociaux (concertation et négociation syndicale), la tenue d'une veille juridique (contrats de travail, mises à disposition, dossiers disciplinaires...), trajet de réintégration, suivi dossier AVIQ.
Localisation	Hôtel de Ville Grand Place 22, 7000 Mons.
Subsides	
Responsable administratif	Massimo INGRAO
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin
Liens autres services	Liens avec tous les services.
Nombre d'agents	Composition du service - 20 agents : - Une direction - Un secrétariat composé de la collaboratrice directe de la direction (1 personne) ; - La gestion administrative du personnel y incluant d'une part, un Pôle administratif, de l'autre part, un Pôle ouvrier et technique. Chaque Pôle est piloté par un chef de bureau administratif (2 personnes) et son équipe de gestionnaires de carrière (6 personnes). Trois supports administratifs (3 personnes) sont aussi agrégés à ces pôles. Une cellule « Gestion des prestations » (3 personnes) est également opérationnelle. - La gestion stratégique des RH y incluant un attaché juridique (1 personne) et son support administratif (2 personnes).

	Le développement RH composé de la chargée de projet (1 personne).
Partenaires externes	Les partenaires de la GRH incluent les écoles, notamment le CEFA, l'IFAPME, ainsi que les universités, notamment pour l'accueil de stagiaires en alternance + tous les partenaires liés au droit social et droit du travail.

Service Extra-scolaire

Missions 	1/ Coordination Accueil Temps Libre (Décret du 3 juillet 2003 - Convention Ville de Mons/Office de la Naissance et de l'Enfance) 1° soutenir le membre du collège communal en charge de cette matière, dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination Accueil Temps Libre, telle que décrite dans le décret ; 2° sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil ; 3° soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune. Les missions et la définition de fonction du Coordinateur ATL sont détaillées à l'annexe 3 de l'arrêté du 14 mai 2009, qui complète l'article 17 du décret ATL. 2/ Accueil Extrascolaire agréé et subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance Mise en œuvre durant la période scolaire de l'organisation d'activités autonomes encadrées pour les enfants âgés de 3 à 12 ans avant et après l'école y compris le mercredi après-midi au sein des écoles communales. 3/ Plaines de vacances agréées et subsidiées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance Mise en œuvre d'un service d'accueil extrascolaire non résidentiel, encadré par une équipe de coordination et d'animation, qui est accessible à tous les enfants de 2,5 ans à 12 ans (15 ans pour la plaine adaptée aux enfants en situation de handicap), résidant sur l'entité de Mons ou à l'extérieur. Durant la période des vacances d'été.
Localisation	Rosa Parks Rue du Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons. 4ème étage.
Subsides	Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE
	1/Pour la Coordination Accueil Temps Libre dans le cadre du programme de coordination locale de l'enfance agréé -PCLE du décret ATL – Subvention 2024-25 : 127.733,00€. 2/En tant qu'opérateur extrascolaire agréé dans le cadre du programme de coordination locale de l'enfance agréé -PCLE du décret ATL – Estimation 2025 :31.262,00€. 3/En tant que plaine de vacances agréée dans le cadre du décret centres de vacances – Estimation 2025 : 23.747,28€.
Responsable administratif	Virginie Gallo Directeur de département : Massimo Ingrao
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin (GRH) Argyro Gyparakis
Liens autres services	Service Gestion des Ressources Humaines Service Education y compris directions d'école Et autres services dans le cadre de la mise en place des projets : services Direction générale, Communication, Imprimerie, Travaux Bâtiment,

	Électromécanique, Travaux Techniques Spéciales, Gestion des biens, Prêt de matériel, Entretien, Stationnement/gestion des parkings, Garage communal et Transport, Environnement, Informatique, S.I.P.P., Prévention Gestion financière, Assurances, Marchés publics, Bibliothèques, Dynamusée, etc.
Nombre d'agents	1/ bureau service Extrascolaire - 5 personnes : • 2 cheffes de bureau administratif qui sont également coordinatrices Accueil Temps Libre (ATL) • 1 responsable de projet AES/plaines de vacances • 1 employée administrative • 1 employée sous statut article 60 2/ dans le cadre des 28 implantations extrascolaires (AES) pour l'accueil d'un tiers des élèves de l'enseignement communal : 101 personnes - situation juillet 2025 • 37 prestataires ALE • 38 bénévoles • 10 contractuels CDD (7 employés spécifiques + 3 enseignants) • 6 étudiants contractuels CDD (aide aux devoirs) • 9 travailleurs Article 60 • 1 enseignant non rémunéré 3/ dans le cadre des 4 plaines de vacances durant 1 mois d'été : 94 personnes - situation juillet 2025 • 89 contractuels CDD • 2 travailleurs Article 60 • 3 stagiaires
Partenaires externes	Services administratifs de l'ONE Coordinatrice Accueil de l'ONE du territoire de Mons Membres de la commission communale de l'accueil Opérateurs d'accueil extrascolaires agréés dans le cadre du décret ATL Autres opérateurs agréés dans le cadre des décrets écoles de devoirs (EDD) et centres de vacances Opérateurs ATL déclarés Autres opérateurs culturels et sportifs Partenaires locaux liés à l'enfance, la jeunesse, l'aide à la jeunesse, handicap, ... Familles (parents/enfants)

Service Education

Missions 	Le service est chargé de la mise en place et du bon fonctionnement des écoles communales (enseignement fondamental) et de l'Académie de Musique • Gestion des enseignants et des maîtres-spéciaux • Gestion des infrastructures scolaires en collaboration avec le service des Travaux • Gestion des subventions reçues par la Fédération Wallonie-Bruxelles • Acquisition et entretien du mobilier scolaire et matériel didactique et pédagogique • Organisation des repas et transports scolaires • Promotion de nos écoles, notamment via leur implication dans des projets pédagogiques, culturels ou sportifs • Gestion des occupations des établissements scolaires • Enseignement artistique (Académie de musique)
Localisation	Rosa Parks (4ème étage) Rue du Chanoine Puissant, 2 - 7000 Mons
Subsides	Subventions pour les écoles : • la gratuité maternelle

	• encadrement différencié • gratuité primaire P1 à P3 • MANOLO "acquisition de manuels scolaires, ressources numériques et outils pédagogiques" • les frais de déplacement • les surveillances du temps de midi • les conseillers en prévention • les aides directeurs • les frais de fonctionnement pour le primaire ainsi que pour le maternel Subvention pour l'académie de musique : • Frais de fonctionnement • Frais de déplacement Appel à projet : les repas scolaires gratuits
Responsable administratif	Géraldine SIMONET, Cheffe de division Massimo INGRAO, Directeur de département
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas MARTIN, Bourgmestre (RH) Argyro GYPARAKIS, Echevine en charge de l'enseignement
Liens autres services	RH Accueil Extra-scolaire Travaux Finances Direction Générale Communication Marchés publics Gestion des biens, prêt de matériel
Nombre d'agents	Bureau : 8 agents Ecoles : 7 aides administratives - 15 directions - +/- 360 enseignants (définitifs et TP) - 60 enseignants à l'académie
Partenaires externes	Fédération Wallonie-Bruxelles Parents-Familles Ecoles d'autres réseaux

Secrétariat général

Missions <pre> graph TD DG((Direction Générale)) A((Accueil)) MI((Maîtrise interne et projets internes)) OD((Open Data)) PC((Participation Citoyenne)) SG((Secrétariat Général)) DG --- A DG --- MI DG --- OD DG --- PC DG --- SG SG --- DG </pre>	Le Secrétariat général joue un rôle central dans le fonctionnement de l'administration communale. Il sert à la fois d'appui et de relais entre les services et la direction générale. Le rôle principal du secrétariat général est d'assister la directrice générale dans certaines de ses missions : > Mise en place des instances communales en début de mandature et modifications en cours de mandature ; > Gestion des instances, séances collège, conseil et commissions : centralisation des dossiers, établissement des ordres du jour, publication et diffusion des décisions du collège et du conseil, rédaction des procès-verbaux ; > Vérification des dossiers soumis à l'autorité politique ; tenue des registres de publication ; > Transparence administrative ; > Rôle d'informateur institutionnel ; > Organisation des comités de direction ; > Rédaction du rapport d'activité ;
---	---

	Au-delà des missions d'appui, le secrétariat général gère quotidiennement les courriers entrants et sortants, il est également le point d'entrée des demandes citoyennes.
Localisation	Rue d'Enghien 18 (Mons)
Subsides	En 2023 : Tax On Pylons
Responsable administratif	Sibylle Pandini (N+1) et Cécile Brulard (N+2)
Responsables au sein du Collège communal	Le Bourgmestre, Nicolas Martin
Liens autres services	Le service travaille avec l'ensemble de l'administration de par les missions principales (Collège-Conseil)
Nombre d'agents	5 agents dont 1 cheffe de bureau
Partenaires externes	Partenaires récurrents : Easypost, Bpost, intercommunales Imio. Partenaire(s) exceptionnel(s): Eonix,

Cellule Participation citoyenne

Missions	La cellule participation citoyenne a pour mission de soutenir la qualité des processus, et de développer une véritable culture de la participation et de ses innovations en région montoise. Elle travaille de manière transversale avec les différents services de l'administration, accompagne les citoyens investis dans les processus de participation et inclus leur expertise d'utilisateur dans les projets.
Localisation	Cellule attachée à la direction générale. 18, rue d'Enghien (Mons)
Subsides	Un contrat de chargé de projet subsidié PIVW
Responsable administratif	Coordinatrice : Caroline De Vos
Responsables au sein du Collège communal	Echevine de la participation citoyenne : Charlotte De Jaer
Liens autres services	La cellule travaille de manière transversale avec tous les services de l'administration
Nombre d'agents	2
Partenaires externes	HOPLR Pour l'accompagnement du BP nous avons fait appel 2 années de suite à Be Planet et la dernière édition à Espace Environnement.

Cellule Gouvernance de la donnée

Missions	La cellule vise à améliorer l'efficacité des activités de la ville en développant la transparence des données en interne et en amenant une vision sur des problématiques transversales. La cellule cherche à améliorer la circulation de l'information grâce à des mises à disposition automatiques, mais aussi grâce à des rapports automatiques offrant une vue sur des thématiques spécifiques. Enfin, la cellule a un rôle de support grâce son travail d'identification et de communication des bonnes pratiques pour ce qui concerne la gestion de la donnée. Ces conseils sont apportés auprès des différents services, et vise ainsi à améliorer la qualité de la donnée tout en respectant le cadre légal (NIS, RGPD)
Localisation	20, rue d'Enghien, 7000 Mons, au-dessus de l'imprimerie
Subsides	Tax-on-Pylons (TOP), Smartregion

Responsable administratif	Daphné Kucharzewski
Responsables au sein du Collège communal	Massimo Falasca
Liens autres services	Service informatique, DPO, Urbanisme
Nombre d'agents	2
Partenaires externes	L'Agence du Numérique (AdN), GIM, Open Data Soft, Futurocité

Cellule Conseils des enfants et des jeunes

Missions	Les Conseils des jeunes et des enfants intégrés courant 2023 à la Direction Générale. Gérés par une employée d'administration, les conseils ont pour mission d'élaborer et de réaliser des projets ambitieux et intéressants pour la jeunesse montoise.
Localisation	Rue d'Enghien 18 (Mons)
Subsides	Appels à projets occasionnels
Responsable administratif	Sibylle Pandini
Responsables au sein du Collège communal	Argyro GYPARAKIS,
Liens autres services	Services techniques, Maisons Citoyennes, Communication, Evénements, Education, Bibliothèques, Espace Public Numérique
Nombre d'agents	1
Partenaires externes	Le Creccide, Picardie Laïque, Les Montois Cayaux, Maisons des Jeunes, Cité de l'Enfance

Service des Archives

Missions	Le service des Archives gère : (1) les documents papiers n'étant plus d'usage courant au sein de l'Administration (espace de stockage, inventariage, transfert, etc., c'est-à-dire des documents en attente de destructions et les documents à conservation définitive (2) la destruction conforme aux réglementations en matière d'archives (loi de 1955, arrêtés d'application de 2009 et 2010, etc.) et de protection des données (RGPD) (3) les demandes de citoyens relevant des recherches historiques et généalogiques ; (4) la gestion et la valorisation du patrimoine archivistique local, qu'il s'agisse d'archives publiques en provenance direct du fonctionnement de l'Administration ou de donations par des citoyens et associations. Le service des Archives conseille et aide les services communaux pour : (5) la gestion de leurs archives papiers courantes ;
----------	---

	(6) la gestion des archives électroniques (serveurs, leur classement, le tri) ; (7) des recherches historiques sur les 19 communes de Mons.
Localisation	Avenue des Bassins, 66 7000 Mons
Subsides	Aucun
Responsable administratif	Virginien HORGE (Archiviste-Délégué à la protection des données)
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin
Liens autres services	Dépendance directe de la Direction générale Coopération avec tous les autres services (voir les missions) Lien très fréquent avec les musées montois (mission 3, 4 et 7)
Nombre d'agents	3 agents temps plein (dont le responsable) 2 art. 60
Partenaires externes	CPAS (partages de locaux et d'expériences, avis divers) Institutions culturelles diverses (exposition au Mundaneum, livre avec les Archives de l'Etat à Mons, etc.)

Service des Affaires Juridiques

Missions	Le service des affaires juridiques comporte : >un pôle contentieux : le service gère les litiges portés devant les juridictions judiciaires et administratives. Les dossiers sont traités soit directement par le Service (litige en matière de sanctions administratives devant le Tribunal de Police, requête locative devant la Justice de Paix...), soit transmis à un avocat avec les instructions et le suivi nécessaires. Il peut également intervenir en phase précontentieuse (envoi de mise en demeure avant procédure, procédure de conciliation, de médiation...) ; >un pôle juridique : le service assure une fonction de conseil et d'assistance. Il est amené à rendre des avis juridiques ponctuels aux différents services de l'administration touchant, ainsi, à des matières diverses et variées. Dans sa mission de conseil et d'assistance, le Service est amené à collaborer à l'élaboration de règlements communaux et de nombreuses conventions de différentes natures : subventionnement, transaction, partenariat, ... Il a également en charge des dossiers juridiques stratégiques pour l'administration nécessitant un suivi régulier et plus conséquent dans le temps
Localisation	Rue d'Enghien 18
Subsides	/
Responsable administratif	Clara Decuyper
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin
Liens autres services	Service support à destination de l'ensemble des autres services
Nombre d'agents	4 collaborateurs et 1 responsable
Partenaires externes	Cabinet d'avocats, tribunaux, huissiers et conseillers techniques

Service des Marchés Publics

Missions	Le SMP gère les MP jusqu'à leur terme sur base des infos transmises par les services demandeurs ainsi que les marchés mis en œuvre par les autres pouvoirs adjudicateurs (GCV, OT, marchés conjoints CPAS, etc.) Le SMP prend en charge le suivi de certains subsides et des échéances (envoi de documents). Depuis le 01/06/2025, la Cellule Travaux et la Cellule Contrôle Financier ont rejoint la Cellule administrative des Travaux intégrant ainsi le Département Cadre de Vie. Le service Marchés Publics est depuis le 01/06/2025 composé de la Cellule Fournitures et Services.
Localisation	Rue Neuve, 17
Subsides	
Responsable administratif	Marie-Noëlle PAVET (Directrice du Service Marchés Publics mais depuis le 01/06/2025, Directrice Marchés Publics- Cellule Fourniture et services)
Responsable au sein du Collège communal	Argyro GYPARAKIS
Liens autres services	
Nombre d'agents	11
Partenaires externes	

Bureau des amendes administratives

Missions	Le bureau des amendes administratives traite de la poursuite de toute infraction au règlement général de police ou ordonnance de police. Sont visés les comportements susceptibles de troubler la propreté, la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publique.
Localisation	Hôtel de Ville
Subsides	/
Responsable administratif	Séverine Galéa Sous la responsabilité de La Direction générale
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin
Liens autres services	Cellule incivilités Service environnement Service prévention
Nombre d'agents	3
Partenaires externes	Zone de police Mons-Quévy

SICPPT

Missions	Les missions du SICPPT sont définies par l'A.R. du 27/03/98 relatif au SIPP complété par l'AR HUT26029/5/6DSC243 autorisant l'établissement d'un service commun pour la prévention et la protection au travail
Localisation	Rue de la Seuwe Mons
Subsides	/

Responsable administratif	Avis indépendant (pas de dépendance à l'ACM)
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin Natacha Vandenberghe
Liens autres services	Tous les services
Nombre d'agents	2 agents de niveau 2 (C.P.) 2 agents de niveau 1 (C.P.) 1 agent administratif (3/4 temps)
Partenaires externes	Organismes agréés de contrôle : COHEZIO, BTV...

SERVICE POPULATION-ETAT CIVIL

Missions 	Le service de la population et de l'état civil réalise toutes les démarches administratives afin que les registres de la population et de l'état civil soient constamment à jour. Le service de la population gère principalement la délivrance des cartes d'identité, passeports, titres de séjour, réalise les suivis liés aux changements d'adresse, Le service de l'état civil réalise toutes les démarches liées à la personne : naissance, mariage, décès, adoption, nationalités.....
Localisation	Rue Buisseret 2 – 7000 Mons
Subsides	Aucun
Responsable administratif	Béatrice Depotter
Responsables au sein du Collège communal	Achile Sakas, Officier de l'Etat civil
Liens autres services	Personnel Finances Urbanisme Direction générale Communication Marchés publics
Nombre d'agents	55 environ
Partenaires externes	Ministère de l'Intérieur Office des Etrangers Ministère de la Justice Ministère de la Mobilité

DÉPARTEMENT PRÉVENTION

Missions 	Le service de Prévention est chargé de développer une politique visant à renforcer le sentiment de sécurité sur le territoire et le bien-être de tous les citoyens montois. Ces objectifs et ses missions sont axés autour de 15 phénomènes : 1. Cambriolage, 2. Vol à l'étalage, 3. Vol par ruse, 4. Vol de/dans véhicules, 5. Vol à la tire, 6. Violence juvénile, 7. Violence intrafamiliale, 8. Violence en milieu scolaire, 9. Violence lors d'évènements et manifestations publiques, 10. Incivilités sanctionnées administrativement, 11. Nuisances sociales 12. Nuisances publiques liées à l'usage de drogues, 13. Sécurité routière, 14. Violence dans les transports en commun, 15. Cybercriminalité.
Localisation	Stade Tondreau 80 Avenue du tir, 7000 Mons
Subsides	Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, SPW (été solidaire).
Responsable administratif	Stéphane Maucci, Directeur Muriel Duyckaert responsable PSSP Isabelle Defaut, Responsable PCS
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin Natacha Vandenberghe
Liens autres services	Cohésion et Assuétudes
Nombre d'agents	Environ 70 agents
Partenaires externes	Police, Croix Rouge et SISU, CPAS (aide générale, 18/25 ans, VIF, Cité de l'enfance, Escalé – Abris de jour et de nuit) , Foyer St augustin et St Paul Maison de Justice, OTW, Parenthèse, Soralia, Immobilière Sociale Toit et Moi, AMO ancrages et la rencontre, planning familiaux, centre de guidance, Medias, maison médicales, PMS, ASBL Mariages forcés, CMT mixte territoriale, Child focus, Fondation des brûles, ACASA, maisons de jeunes, écoles de devoirs, SAIE et SAAE de la région (le CAP, les Gentianes, la Rocade,...), Comptoir Ressources Créatives (CRC), Article 27, Propoganza, l'enfant phare, le collectif des maisons de jeunes Mons/Borinage, ASBL et associations locales.

Présentation du Pôle Assuétude

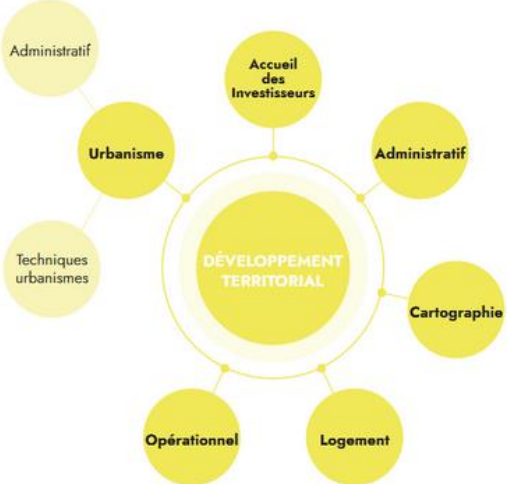
Missions	<i>Service Prévention Pôle Assuétude : Prévention et Réduction des risques liés aux usages de drogues.</i>
Localisation	25 rue Lamir, 7000 Mons
Subsides	Région Wallone : AViQ
Responsable administratif	Mr MAUCCI Stéphane – Directeur du Département Prévention
Responsables au sein du Collège communal	Mme VANDENBERGHE Natacha – Présidente du CPAS en charge du département prévention
Liens autres services	Service de Prévention Service GRH Service Finances CPAS Service technique Service communication
Nombre d'agents	4
Partenaires externes	Partenaires du réseau Assuétudes et des structures psycho-médico-socio-éducative locales

Présentation du Service de Cohésion Sociale

Missions	Le Service de Cohésion Sociale favorise la cohésion sociale, la participation citoyenne et le bien-être sur le territoire montois. Ses missions s'articulent autour de la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale au départ des maisons citoyennes. Il veille également à l'application de la charte pour l'Egalité des Chances de la Région Wallonne. Le service travaille de façon transversale et met en lien les citoyens, le réseau associatif et l'administration. En partenariat avec 120 associations, ses axes de travail sont multidimensionnels : aînés, santé, cadre de vie, dynamisation des quartiers, handicap, égalité femme/homme, lutte contre l'isolement, soutien aux comités, lutte contre les discriminations, mobilisation citoyenne, etc. Les équipes développent et soutiennent des actions qui répondent aux besoins du terrain
Localisation	Coordination : Stade Tondreau, avenue du Tir 80 7000 Mons Maisons citoyennes : MC Jemappes : Av. du Coq 82, 7012 Jemappes MC Epinlieu : Chemin Cense Gain 149 (Pavillon 2), 7000 Mons MC Île aux Oiseaux : Allée des Oiseaux 30, 7000 Mons MC Nimy : Résidence du Soleil 64, 7020 Nimy MC Mons-Centre : Rue André Masquelier 4/9, 7000 Mons

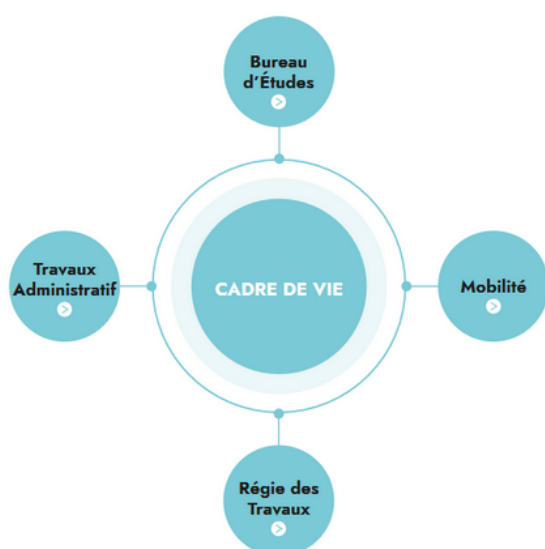
	MC Cuesmes : Rue Hector Delanois 259, 7033 Cuesmes Projet d'ouverture MC Ghlin
Subsides	Plan de Cohésion Sociale – Région Wallonne
Responsable administratif	Mr MAUCCI Stéphane – Directeur du Département Prévention Mme DEFAUT Isabelle – Cheffe du service de cohésion sociale
Responsables au sein du Collège communal	Mme VANDENBERGHE Natacha – Présidente du CPAS en charge du département prévention
Liens autres services	Collaboration étroite avec les services suivants pour le développement des actions : . Service évènement . Service Prévention et sécurité . Service Assuétudes . Service communication . Services techniques . Service mobilité . Participation citoyenne . CPAS . Service Finance . Service GRH
Nombre d'agents	19
Partenaires externes	Plus de 120 – Tous le réseau montois

DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Missions 	Le département de la Gestion Territoriale regroupe Service Accueil des Investisseurs Service Urbanisme Service Logement Service Cartographie Dans le cadre de ses missions, le département instruit les demandes de permis de bâtir. Il analyse, organise et planifie les matières relevant de l'aménagement du territoire. Il veille à un développement durable et équilibré du territoire en anticipant les évolutions futures, en coordonnant l'ensemble des activités ayant une incidence spatiale, en anticipant les besoins, en valorisant les ressources et spécificités locales et ce, dans une volonté de gestion qualitative du cadre de vie
---	--

	et d'une évolution du territoire équitable, efficace et durable. Le département veille aussi à la sécurité et à la salubrité du parc de logements montois. Il instruit et délivre les permis spécifiques nécessaires à la mise en location de petits logements. Complémentairement, le service développe un certain nombre d'actions innovantes.
Localisation	Rosa Parks
Subsides	
Responsable administratif	Christian Leriche
Responsables au sein du Collège communal	Maxime Pourtois
Liens autres services	
Nombre d'agents	
Partenaires externes	

DEPARTEMENT DU CADRE DE VIE

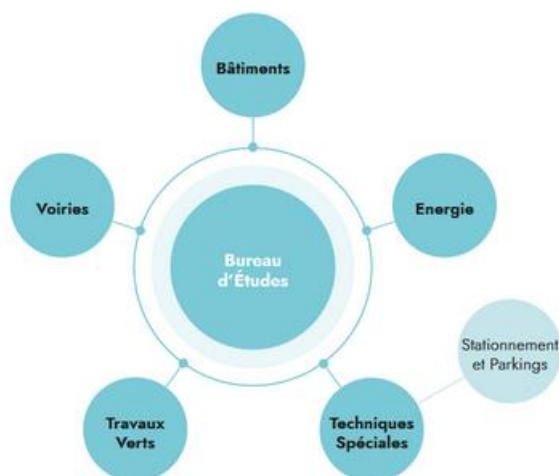


Le département du Cadre de vie est composé de 4 services : les Bureaux d'études, le service Mobilité, la Régie des travaux et le service administratif des Travaux

Service Mobilité

Missions Le diagramme illustre la structure du Service Mobilité. Au centre se trouve un grand cercle bleu clair avec l'inscription 'Mobilité'. Autour de ce cercle central sont disposés deux cercles plus petits, également bleus clairs, chacun relié au centre par une ligne fine. Ces cercles périphériques sont étiquetés : 'Administratif' (en haut) et 'Contrôleur Civil' (en bas). Chaque cercle périphérique contient également un petit pictogramme d'engrenage.	Gestion de projets en matière de mobilité, et de stationnement, accueil citoyens, primes vélo, cartes riverains, taxis, gestion et entretien des infrastructures de parkings communaux, contrôle du stationnement en voirie, etc.
Localisation	Rue de la Seuwe 1-4 7000 Mons

Subsides	• SPW (PIMACI, PIC, PIWACY, Infraspport, EMSR, Enjeux Métropolitains) • Européens (FEDER)
Responsable administratif	Sébastien Gremeaux
Responsables au sein du Collège communal	Catherine Houdart
Liens autres services	Services techniques (bureau d'études, signalisation, travaux verts,...), Urbanisme, Communication, Marchés Publics, Education, Environnement
Nombre d'agents	7 agents administratifs, 9 contrôleurs civils, 8 préposés
Partenaires externes	Zone de Police (ATM), SPW, SNCB, TEC, Pro Velo, GRACQ, IDEA, ...



Les Bureaux d'études sont composés de 5 sections :

- Le BEB (bureau d'études Bâtiments)
- Le BEE (bureau d'études Energie)
- Le BEV (bureau d'études Voiries)
- Le BETS (bureau d'études en Techniques spéciales)
- Les Travaux verts

Bureau d'études voiries (BEV)

Missions	• Elaboration des projets d'amélioration de voirie et d'égouttage • Contrôle des projets établis par les auteurs de projets extérieurs • Effectue la surveillance de l'exécution des chantiers dont il a étudié les projets • Elabore les plans d'alignement, d'emprise, de reconnaissance de vicinalité, ... Entretien des cours d'eau : remise sous profil des fossés, curage des petits cours d'eau non navigables, entretien des petits ouvrages d'art (ponceaux, dalots, ...) • Curage des fossés • Curage des égouts Remise d'avis dans le cadre des demandes de permis de bâtir, de permis de lotir, de certificats d'urbanisme
Localisation	Rue Neuve 17 à 7000 MONS
Subsides	FEDER – PIWW - PIMACI Appels à projets divers Rénovation urbaine Tourisme
Responsable administratif	Xavier Duveau, directeur en chef

	Jean-Pol Bourdon, 1er directeur spécifique
Responsables au sein du Collège communal	Massimo Falasca
Liens autres services	Marchés Publics, Urbanisme, Education, Sports, Evénements, Pôle muséal, Environnement, Régie des Travaux, Régie Foncière, Service des Finances
Nombre d'agents	2 attachés ingénieurs, 1 attaché géomètre, 1 attaché paysagiste, 9 agents techniques, 3 surveillants
Partenaires externes	Zone de Police (ATM), SPW, Province

Bureau d'études des techniques spéciales (BETS)

Missions	ETUDES - Elaboration de projets : analyse des besoins, dimensionnement, conception, étude, rédaction du cahier spécial des charges, analyse technique des offres, suivi de chantier, réalisation des états d'avancement et décompte, suivi des installations durant les 2 ans de garantie dans les techniques spéciales suivantes : électricité basse tension, électricité haute tension, système de détection incendie, système de détection intrusion, système de vidéosurveillance, éclairage, mise en lumière architecturale, éclairage public, téléphonie fixe et mobile, ascenseur, chauffage, régulation, ventilation, système de détection gaz, bornes maraichères et manifestations, sonorisation, illuminations festives, signalisations lumineuses tricolores et interactives MAINTENANCE - Gestion de la maintenance et des coûts : téléphonie fixe et mobile, éclairages publics, système de détection incendie, système de détection gaz, système de détection intrusion, système de vidéosurveillance, gardiennage, ascenseurs, musées (système HVAC, scénographie) INTERVENTIONS - Interventions systématiques (montage/installation) ou ponctuelles (vérification/manœuvres/dépannages) : cabines haute-tension (clients), système conférence (micros-CC) et captation vidéo, assistance au personnel de l'électro/toutes techniques (sur l'ensemble des installations) : dépannages, recherche plans et dossiers techniques, réalisations schémas, etc...), interventions urgentes entre 14 et 17h CELLULE « COMPTEURS » réalise : - Le relevé des compteurs - L'encodage des index - La demande d'exonération - La mise à jour de l'inventaire - La gestion des contrats de raccordements - La gestion des contrats de fourniture (état des lieux) - La gestion des factures - Le suivi des prestations des sociétés gestionnaires de réseaux (ORES, SWDE) - Les demandes de nouveaux raccordements
	Localisation
	Subsides
	Responsable administratif

Responsables au sein du Collège communal	Massimo Falasca
Liens autres services	Marchés Publics, Urbanisme, Education, Sports, Evénements, Pôle muséal, Environnement, Régie des Travaux, Régie Foncière, Service des Finances
Nombre d'agents	1 attaché responsable, 2 attachés, 3 agents techniques en chef, 4 agents techniques, 1 surveillant, 1 administratif, 1 ouvrier
Partenaires externes	SPW – ORES – SWDE – PROXIMUS VOO - FBS

Bureau d'études énergie (BEE)

Missions	• Réalisation du cadastre énergétique des bâtiments de la Ville de Mons • Réalisation ou suivi des audits énergétiques des bâtiments de la Ville de Mons. • Proposition de travaux en vue de réduire les factures d'énergie et développer les énergies renouvelables sur les bâtiments de la Ville. • Déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments de la Ville. • Montage de dossiers pour obtenir des sources de financement pour des actions/travaux permettant de réduire les consommations d'énergie • Vérification du respect de la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments (PEB) dans les demandes de permis d'urbanisme. • Réalisation et renouvellement annuel des certificats PEB des bâtiments de la Ville • Support technique et assistance aux autres bureaux d'études pour la conception de bâtiments énergétiquement performants
Localisation	Rue Neuve 17 à 7000 Mons
Subsides	FEDER – PPT – PIVW - PIMACI Appels à projets divers
Responsable administratif	Xavier Duveau, directeur en chef Jean-Pol Bourdoun, 1er directeur spécifique
Responsables au sein du Collège communal	Massimo Falasca
Liens autres services	Marchés Publics, Urbanisme, Education, Sports, Evénements, Pôle muséal, Environnement, Régie des Travaux, Régie Foncière, Service des Finances
Nombre d'agents	2 agents techniques
Partenaires externes	SPW, FBS

Bureau d'études bâtiments (BEB)

Missions	• Inscription budgétaire des crédits pour mission avec AP ou entreprises privées • Projets • CSC, • Surveillance des travaux • Vérification des états d'avancements
Localisation	Rue Neuve 17 à 7000 Mons
Subsides	FEDER – PPT – PIVW - PIMACI Appels à projets divers
Responsable administratif	Xavier Duveau
Responsables au sein du Collège communal	Massimo Falasca
Liens autres services	Marchés Publics, Urbanisme, Education, Sports, Evénements, Pôle muséal, Environnement, Régie des Travaux, Régie Foncière, Service des Finances

Nombre d'agents	4 responsables de bureaux d'études BEB : 5 attachés architectes,, 2 agents techniques, 1 CSS, 2 surveillants BEV : 1 attaché ingénieur, 1 attaché géomètre, 1 attaché paysagiste, 6 agents techniques, 3 surveillants BEE : 2 agents techniques BETS : 2 attachés ingénieur, 1 secrétaire, 6 agents techniques, 1 surveillant
Partenaires externes	SPW, FBS

Service administratif des Travaux

Missions	Le service administratif des travaux se compose de quatre cellules distinctes et complémentaires. La cellule « Marchés Publics – travaux » s’occupe principalement de la gestion des marchés publics de travaux et de toutes les formalités administratives y relatives. Elle se compose de 8 agents administratifs. La cellule « Finances » s’occupe principalement du volet financier des marchés publics susmentionnés (vérification des états d’avancement et des avenants, modifications budgétaires, ...). Elle se compose de 5 agents administratifs. La cellule « Projets » s’occupe principalement du suivi et de la coordination des dossiers subsidiés (FEDER, PIVW, PRR,...) au sein de notre administration, des contacts avec les pouvoirs subsidiants, ... Elle se compose de 5 chefs de bureau administratifs. La cellule « gestion de la proximité » s’occupe principalement des demandes d’intervention des impétrants (ORES, SWDE, ...), de recueillir les demandes/plaintes des particuliers afin de les orienter vers les services compétents, ...Elle se compose d’un chef de bureau administratif et de quatre agents administratifs.
Localisation	Rue Neuve, 17
Subsides	/
Responsable administratif	Melvin Cuche
Responsables au sein du Collège communal	Argyro Gyparakis/Massimo Falasca/Nicolas Martin
Liens autres services	Principalement les services techniques de la Ville (en particulier les bureaux d’études)
Nombre d'agents	24
Partenaires externes	/

REGIE DES TRAVAUX

Missions	Assurer l’entretien du patrimoine communal (patrimoine bâti et domaine public) du patrimoine de la Régie Foncière et une partie des missions d’entretien des biens du CPAS présents sur l’entité montoise. Assurer le nettoyage de tous les bâtiments communaux ainsi que les écoles et musées.
----------	--

 Diagramme circulaire de la Régie des Travaux. Au centre, un cercle bleu contient le texte 'Régie des Travaux'. Autour de ce centre, dix cercles bleus sont disposés en cercle, chacun relié au centre par une ligne. Les cercles sont étiquetés : Administrative, Bâtiments, Entretien, Espaces Verts et Funéraires, Huissiers, Magasin Central Economat, Proximité, Transport, Voiries, et un cercle non étiqueté à l'extrême gauche.	
Localisation	• Atelier Cabuy (18 z Route de Wallonie à Ghlin) • Atelier Piérart (Rue Emile Vandervelde à Cuesmes) • Atelier Brisselot (Rue du Fishclub à Mons)
Subsides	/
Responsable administratif	Xavier Duveau, directeur en chef Valéry Pépin, 1er directeur spécifique f.f.
Responsables au sein du Collège communal	Massimo Falasca
Liens autres services	Principalement service support Service Administratif, Service Transport, Magasin central, Service Proximité, Service Espaces verts et Funéraires, Service Voirie, Service Bâtiment
Nombre d'agents	731 unités physiques (stagiaires non compris) – 573 ETP
Partenaires externes	Asbl Gestion Centre-Ville, Immobilière sociale Toit et Moi, CPAS, Police (cellule incivilités), prestataire de service ou de travaux

DEPARTEMENT ECONOMIE – ANIMATION

Présentation du département

Missions  Diagramme circulaire de l'Economie Animation. Au centre, un cercle orange contient le texte 'ÉCONOMIE ANIMATION'. Autour de ce centre, six cercles orange sont disposés en cercle, chacun relié au centre par une ligne. Les cercles sont étiquetés : Développement Economique, Marchés, Événements, Lumeçon, SPOC, et Sports et Associations. À l'extérieur de ces cercles, il y a des étiquettes supplémentaires : Halls Omnisports (à côté de Sports et Associations), Piscine (à côté de Sports et Associations), et un cercle non étiqueté à l'extrême gauche.	Voir cette même case dans le document des services • Événements + Lumeçon • Sports et Associations + Piscine • Développement économique + Marchés = dynamisation événementielle, commerciale, sportive et associative du territoire 269 actions sur le Planner partagé du département
Localisation	Rosa Parks (5ème étage – Rue du Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons)
Subsides	Occasionnel (voir fiches des services)
Responsable administratif	Jérémie Cresson

Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin, Charlotte De Jaer, Achile Sakas, Natacha Vandenberghe
Liens autres services	Services Techniques - Pôle muséal - Communication - Gestion financière - Marchés publics - Service des Affaires juridiques - Direction générale - Urbanisme - Mobilité - Prévention - GRH - PLANU / SPOC - Etat civil / Population - Environnement – Education - Régie foncière
Nombre d'agents	DE + marchés : 5+2 = 7 Event + Lumeçon : 11 + 3 = 14 Sports et Associations + Piscine : 5 + 14 =19 SPOC : 1 Directeur + collaboratrice : 1 + 1 = 2 Total : 43
Partenaires externes	ASBL Monsports – Police – Pompiers – MARS - Visit Mons - Saint-Georges - Province de Hainaut – RCA - Gestion Centre-Ville (devenue ADCV) - AWAP - ORES / SWDE - Croix Rouge - Théâtre Royal de Mons - Villes et communes wallonnes, françaises et flamandes au travers d'INTERREG - IDEA – SPW – ADEPS

Service Développement économique

Missions	Voir rapport d'activités Commerces • Point de contact pour l'ensemble des commerçants du Grand Mons • Guichet unique pour les Permis d'Implantation Commerciale (PIC, PIUR, PIEN, PIUN) • Autorisation débit de boissons et licence de jeux de hasard • Dérogation au repos hebdomadaire • Indemnisation aux commerces en cas de travaux menés par la Ville • Collaboration pour la mise en place des projets FEDER à vocation commerciale • Contribution à la dynamisation du centre-ville et des cœurs de village • Inventaire du commerce montois • Collaboration avec l'asbl Gestion Centre-Ville et contact avec les associations de commerçants • Recherche de cellules commerciales vides et taxation • Aides aux commerces : Fonds d'impulsion - CREASHOP - Maternité commerciale • Autorisation des phoneshops et nightshops • Aide à la transition technologique/promotion des nouvelles technologies/lutte contre la fracture numérique • Participation au salon du MAPIC pour attirer de nouvelles enseignes commerciales sur le territoire montois • Occupations diverses du domaine public • Tenue de statistiques diverses Entreprises • Accueil des investisseurs • Bureau de renseignements pour les indépendants • Recherche de bâtiments ou de terrains disponibles • Contact avec les différents acteurs locaux (IDEA, LME, Synergie, Avomarc, Progress, Maison du Design)
----------	---

	Commerce ambulant • Organisation des marchés publics hebdomadaires • Gestion des diverses demandes de commerce ambulant lors d'événements • Occupations diverses du domaine public en dehors des marchés • Tenue de statistiques diverses Agriculture • Point de contact pour les exploitations agricoles et cultures maraichères • Gestion des dégâts et calamités agricoles • Édition de la brochure des produits fermiers à deux pas de chez vous Événements • Organisation de la Braderie de la Ducasse • Organisation du Marché aux Fleurs de la Ducasse de Messines • Co-organisation des Prix Mercure • Organisation du concours des Paniers Garnis • Opération "Accueil des nouveaux commerces de qualité" du Grand Mons • Partenariat pour des événements d'animation commerciale • Enrôlement des taxes pour les brocantes
Localisation	Rosa Parks (5ème étage – rue du Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons)
Subsides	FEDER pour la Maternité commerciale INTERREG pour le projet « Commerce ! »
Responsable administratif	Corentin Briquet
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe
Liens autres services	Événements Sports et Associations Gestion financière Régie foncière Urbanisme Environnement Travaux Marchés publics Affaires juridiques
Nombre d'agents	7 (1 chef de bureau, 4 agents administratifs et 2 agents placiers)
Partenaires externes	Police Pompiers Gestion Centre-Ville (devenu ADCV récemment) Villes et communes wallonnes, françaises et flamandes au travers d'INTERREG IDEA SPW / Province

Service SPORT - ASSOCIATIONS

Missions	Voir rapport d'activités • Aide aux clubs sportifs • Aide aux citoyens (chèque sport et chèque culture) • Gestion des infrastructures sportives • Lien avec l'asbl Monsports • Gestion de la piscine communale de Cuesmes • Gestion de la Maison des Associations • Gestion des contrats de gestion
----------	--

	• Application de la charte associative • Mise en place de divers événements • Recensement et gestion administrative des associations de toute nature dans l'entité • Traitement des aides sollicitées (principalement financières) à la ville par les associations • Point d'entrée des demandes des associations
Localisation	Rosa Parks (5ème étage – Rue du Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons)
Subsides	PDU Infrasports
Responsable administratif	Hugo Lepinois
Responsables au sein du Collège communal	Charlotte De Jaer et Achile Sakas
Liens autres services	Services Techniques Événements Développement économique Gestion financière Communication SPOC / Planu Direction générale Marchés publics GRH Environnement Education Prévention Régie foncière
Nombre d'agents	5 (1 chef et 4 agents) au service + 14 (1 responsable, 7 maître-nageurs et 6 auxiliaires) + agents détachés dans l'asbl Monsports
Partenaires externes	ASBL Monsports Police Pompiers Gestion Centre Ville MARS Visit Mons Saint-Georges Province de Hainaut RCA

Service Événements

Missions	Voir rapport d'activités • Gestion complète des festivités et événements portés par la Ville de Mons • Support et coordination des festivités et événements organisés par des tiers sur le territoire de la ville • Gestion du protocole et des manifestations patriotiques • Organisation des rencontres citoyennes • Cellule Lumeçon : conception, préparation, organisation et exécution du lumeçon et du Petit lumeçon
Localisation	Rosa Parks (5ème étage – Rue du Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons)
Subsides	Gouvernement wallon dans le cadre des Fêtes de Wallonie

Responsable administratif	Julien Taulet
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin et Achile Sakas
Liens autres services	Services Techniques Pôle muséal Sports et Associations Développement économique Communication Gestion financière Marchés publics Service des Affaires juridiques Direction générale Urbanisme Mobilité Prévention PLANU / SPOC Etat civil / Population Environnement Education
Nombre d'agents	11 (1 chef de bureau et 10 agents administratifs)
Partenaires externes	Visit Mons Gestion Centre Ville (devenue ADCV) Police Pompiers SPW (Routes) AWAP ORES / SWDE Croix Rouge MARS Théâtre Royal de Mons RCA

DEPARTEMENT ENVIRONNEMENT-TRANSITION ECOLOGIQUE

Missions	Le Département Environnement/Transition écologique remplit de nombreuses missions en lien avec l'environnement ; il sensibilise et éduque en matière d'éco-consommation, de prévention, de gestion et de recyclage des déchets, de propreté, de préservation de la nature et de la mise en œuvre des actions de lutte contre le changement climatique. • La gestion des permis d'environnement (conseil, gestion, expertise, analyse...) • Les pollutions • La propreté, gestion des déchets (interne) : prévention, coordination HYGEA • Commune zéro déchet – animations, animations GT • La biodiversité (ateliers, prévention, gestion de dossiers...) • La transition écologique : les 17 ODD, commune du commerce équitable
-----------------	---

	• Coordination POLLEC + guichet énergie • Le bien-être animal
Localisation	2, rue Chanoine Puissant 7000 Mons
Subsides	20.000€ /an conseiller en environnement 126.800€/2 ans coordinateur POLLEC 12.000€ « PCDN » 0.30€ +0.5€/hab commune zéro déchet Appels à projets (plan de sortie de la pauvreté) 3000€
Responsable administratif	Bénédicte MALBRECQ
Responsables au sein du Collège communal	Charlotte De Jaer/ Maxime Pourtois/ Nicolas Martin/ Natacha Vandenberghe
Liens autres services	Nombreux
Nombre d'agents	11 personnes + 3 (4 -01/08) personnes guichet de l'énergie
Partenaires externes	Services SPW (DPA , DPC, Urba, DNF...), Police, UBEA, Hygea , IDEA, associations, prestataires dans le cadre des marchés, Province, autres communes, ... contrat de rivière

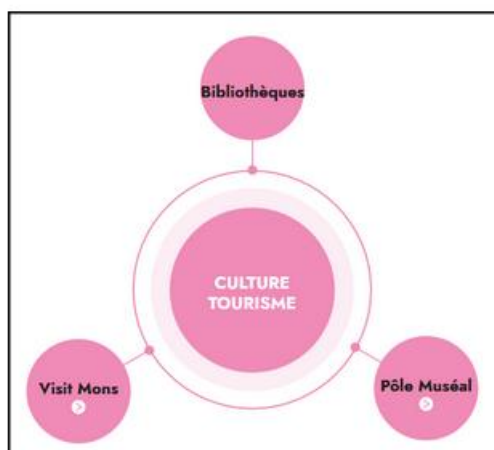
REGIE FONCIERE

Missions	Gestion immobilière active du patrimoine privé et public de la Ville Gestion immobilière active de son propre patrimoine (RF)
Localisation	• Hôtel de Ville • Buisseret • Calva : Ghlin, Flénu, Jemappes
Subsides	• PIVW (Benoît Casen et Tiziana Galantino) • PRR • Feder (maternités commerciales)
Responsables administratifs	François Piron (1er Directeur) Marie-Noëlle Pavet (Directrice adjointe)
Responsables au sein du Collège communal	Natacha VANDENBERGH
Liens autres services	• Correspondant communication : Man Tang • Correspondants financiers : Man Tang et Noam Splingard • Budget participatif : Nicolas Massaux • Ecoteam : Nicolas Massaux
Nombre d'agents	3 services : • CALVA et maison citoyennes : Olivier + Nasser + 4 articles 60 • Cellule Patrimoine : 1 article 60 administratif + 8 employés (dont 1 juriste) + 1 agent détaché au Cabinet de M. Pourtois • Cellule comptabilité : 2 employées (dont 1 est entrée en service en juillet 2025)
Partenaires externes	• Marchés de services : géomètres, notaires • CAI • IDEA in-house

	• SPW • SPF (origine de propriété)
--	---

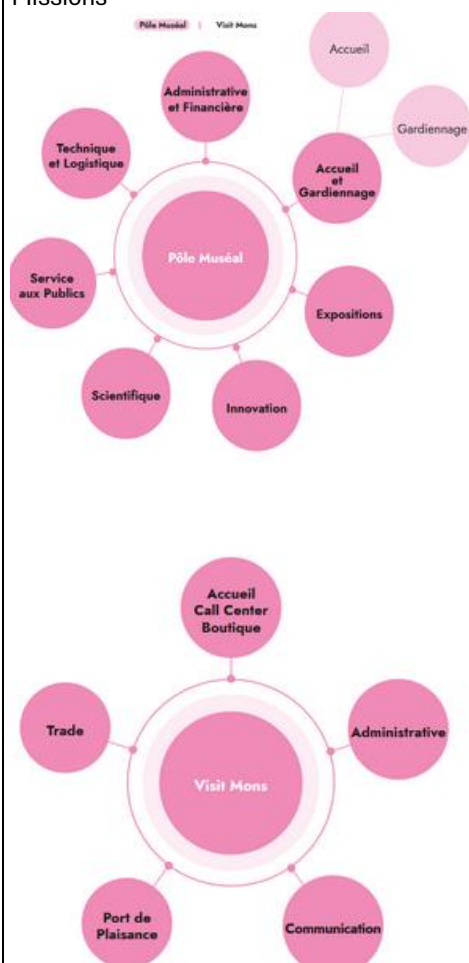
DEPARTEMENT CULTURE & TOURISME

Le département Culture & Tourisme est composé de 3 entités :



- Le Pôle muséal
- Les Bibliothèques
- Visit Mons

Missions



Le Département tourisme et culture regroupe le pôle muséal, les asbl's touristiques (Office du Tourisme de la Ville de Mons, Maison du Tourisme de la Région de Mons, Port de Plaisance du grand-Large) ainsi que les bibliothèques.

Il a pour missions :

- la promotion et le marketing de la destination ainsi que l'accueil des visiteurs + développement de produits structurant sur le territoire (vhello, art habite la ville, ...)
- la gestion muséale et gestion du patrimoine mobilier de la Ville de Mons ainsi que l'organisation d'un programme d'exposition

BIBLIOTHEQUES

Le réseau montois de lecture publique a pour objectif le développement des pratiques de lecture de la population, dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation culturelle et sociale.

De ce fait, il est tenu de mettre en œuvre des actions de manière à favoriser l'accès au savoir et à la culture par la mise à disposition de ressources documentaires et culturelles sur tous supports, matériels et immatériels, et à permettre leurs utilisations multiples par le plus grand nombre.

Il est tenu également de développer et de favoriser des actions de médiation entre ces ressources et la population, visant l'intégration des pratiques individuelles de lecture dans des pratiques collectives, qui permettent tant le plaisir que la communication, et favorisent la créativité et la participation à la vie culturelle.

Localisation

Tout le territoire de Mons

Subsides	Pôle Muséal : 1.325.000 € FWB (demande nouveau contrat programme 2025-2029) OT : 6.600€ du CGT + 562.954€ de la ville de Mons MT: 115.000€ du CGT + 117.700€ APE RW+ 95.400€ de communes -entités adhérentes PP : 19.300€ de la ville de Mons Bibliothèques : • FWB (montant soumis à augmentation annuelle : 419.638,73 € en 2024 (subventions traitements et fonctionnement) • Province Hainaut (montant annuel fixe) : 26772,55 € (fonctionnement) • + Subventions ponctuelles en cas de réponse à des appels à projets de la RW pour les Espaces Publics Numériques
Responsables administratifs	Christophe mazza (Directeur du Tourisme – Visit Mons) Xavier Roland –Pierre Urbain – Murielle Laurent (Pôle Muséal) Christiane Bertrand (Bibliothèques)
Responsables au sein du Collège communal	Nicolas Martin Charlotte De Jaer
Liens autres services	A peu près tous les services de la ville
Nombre d'agents	Pôle Muséal : 84 Tourisme : 23 Bibliothèques : 25,25 Total: 132, 25 ETP

1.2. Carte d'identité du CPAS de Mons

Vue d'ensemble – Chiffres clés

Sur le plan des **ressources humaines, matérielles**, le nombre d'agents au sein du CPAS de Mons s'élève à **469,8 EQTP** (juillet 2025).

Parmi ceux-ci :

- > 262 EQTP travaillent au sein du Département social
- > 69,4 EQTP travaillent au sein de l'Administration Centrale
- > 103 EQTP travaillent au sein du Département jeunesse
- > 25,4 EQTP travaillent au sein du Département Patrimoine

Notre Centre doit composer avec des contraintes budgétaires, ce qui nous amène à mobiliser les ressources humaines existantes pour concrétiser cette feuille de route.

Nous compterons également sur la solidité de notre réseau partenarial. Ce maillage nous permettra de mutualiser les compétences et les ressources ainsi que de garantir une approche collaborative et cohérente. En outre, nous resterons attentifs à saisir toute opportunité de financement susceptible de renforcer notre capacité d'action, en soutenant à la fois la consolidation des acquis et le développement des nouvelles actions.

Sur le plan des **ressources matérielles**, il est important d'évoquer la rénovation des locaux de Glépin qui a permis de regrouper les travailleurs sociaux de première ligne, ainsi que le service d'accueil, tout en améliorant significativement les conditions de travail et l'accueil des bénéficiaires.

Toutefois, le bâtiment ne dispose plus d'espaces disponibles pour l'intégration de nouveaux collaborateurs. Une réflexion est en cours afin d'optimiser l'utilisation des espaces existants, notamment en tirant parti de la flexibilité offerte par le télétravail en matière de présence physique.

2/ Portait de l'administration locale de Mons – VOLET INTERNE

2.1. L'administration communale de Mons : Etat des lieux - synthèse AFOM et identification des principaux enjeux

Le volet « Administration générale » est un volet essentiel qui vise l'organisation interne de la “commune” et des services communaux. La commune a pour rôle essentiel d'assurer un service public aux citoyens, aux associations, aux entreprises, etc., et la qualité de ce service est intrinsèquement liée à la qualité de son personnel et de ses processus internes. Dans ce volet, la commune y inscrit ses objectifs stratégiques, les objectifs stratégiques concernant l'administration identifiés dans la **DPC** et les actions à entreprendre pour améliorer l'organisation et optimiser le fonctionnement de la commune et des services communaux. Ceux-ci ont trait, entre autres, à la gestion des ressources humaines, à la structuration des services, à la simplification administrative, etc. Le but ultime est de rendre l'administration communale toujours plus efficace et efficiente.

Pour élaborer l'état des lieux et identifier les enjeux et défis de l'administration, la Direction générale a conduit un processus en plusieurs étapes, associant largement les départements et services de l'administration. Dans un premier temps (**préparation et mobilisation**), l'ensemble des Directeurs ont été rencontré afin de présenter la méthodologie proposée. Chaque département et service a été invité à réaliser, avec ses équipes, trois analyses AFOM (service/département – administration communale – Ville de Mons) pour nourrir le diagnostic du PST.

Sur cette base, une phase de **travail collectif avec le CODIR élargi** a été menée. Trois axes ont été travaillés:

- affiner le diagnostic des services et de l'administration dans son ensemble,
- identifier les principaux défis à relever,
- formuler des propositions d'objectifs stratégiques pour le futur PST 2025-2030.

Ces échanges ont permis d'identifier des problématiques et enjeux communs pour l'administration communale de Mons. Cette méthodologie a permis d'associer l'ensemble de l'administration à la réflexion stratégique, de garantir la représentativité des analyses et de poser des bases solides pour le **diagnostic et la définition des objectifs stratégiques** du volet interne du PST.

2.1.1. Analyse AFOM de l'administration communale de Mons

L'analyse des AFOM transmises par les différents services et départements a permis de mettre en exergue les éléments suivants :

Analyse AFOM – ADMINISTRATION COMMUNALE (VOLET INTERNE)



Source : CODIR élargi – travail d'intelligence collaborative (2024)

2.1.2. Principaux enjeux et défis pour l'administration communale de Mons

Enjeux communs

Les différents départements et services de l'administration ont été interrogés sur les principaux défis qu'ils rencontrent au quotidien. De l'analyse, il ressort que ces défis convergent autour de **6 grands enjeux transversaux (thématiques récurrentes)** : **communication** (interne/externe) / **visibilité, modernisation et digitalisation** (besoin de moderniser outils et procédures, intégrer l'IA...), **qualité du service au citoyen** (améliorer l'accessibilité, la proximité et la satisfaction des usagers), **bien-être & conditions de travail** (gestion du stress, burnout, fierté d'appartenance, climat de travail positif...), **meilleure coordination & collaboration internes** (améliorer les synergies, la concertation et la coopération entre services...), et enfin, **adaptation aux contraintes financières et réglementaires** (adaptation aux réformes, maintien de l'équilibre budgétaire, cadre légal complexe...).

Principaux défis : Synthèse par service

Informatique : réduire la dépendance aux fournisseurs, centraliser la gestion, améliorer la visibilité et la communication.

GRH / Éducation / ATL : maintenir une offre de qualité (AES, plaines), politique RH proactive, bien-être au travail, simplifier les lourdeurs administratives, s'adapter aux réformes.

SIPP (Prévention & protection au travail) : gérer les risques psychosociaux (TMS, stress, burnout).

Gestion financière : respecter les délais de paiement, créer un cadastre des subsides, moderniser les outils, sécuriser juridiquement les règlements, maintenir l'équilibre budgétaire.

Marchés publics : respecter les délais, clarifier et bien définir les besoins.

Communication : suivre les métiers de la communication, intégrer l'IA, renforcer la communication interne et externe, terminer et maintenir le site web, développer les réseaux sociaux.

État civil / Population : complexification des demandes, turnover, digitalisation et modernisation, accessibilité du service.

Prévention (PSSP) : adapter les pratiques aux nouvelles problématiques, innover, renforcer la communication externe, développer le sentiment d'appartenance, changer les habitudes.

Prévention (PCS) : accroître visibilité et reconnaissance, maintenir un travail proche des citoyens, mobiliser et responsabiliser les habitants, élargir l'action des maisons citoyennes.

Cadre de vie : renforcer la participation et la communication interne, favoriser les initiatives personnelles, renforcer la fierté d'appartenance.

Gestion territoriale : gérer la complexité juridique, lutter contre l'absentéisme, améliorer les contacts avec les citoyens et l'image du service, dématérialiser les procédures, intégrer l'IA.

Environnement & Transition écologique : élargir le réseau, renforcer les projets, intégrer les ODD et POLLEC, améliorer la communication, restaurer le patrimoine naturel, améliorer la gestion des déchets, récompenser les comportements citoyens positifs.

Régie foncière : meilleure réactivité avec les services techniques, rénovation et valorisation du patrimoine, projets spécifiques de réhabilitation.

Culture & Tourisme : garder l'humain au centre, améliorer la visibilité et la billetterie en ligne, développer le tourisme de masse et de proximité, adapter les infrastructures aux nouvelles pratiques culturelles.

Économie & Animations : gérer le stress et la charge croissante, maintenir le réseau et les compétences à jour, concilier quotidien et vision stratégique.

2.2. Le CPAS de Mons : Etat des lieux - synthèse AFOM et identification des principaux enjeux

Le volet « Administration générale » est un volet essentiel qui vise l'organisation interne du CPAS. Ce dernier vise à **lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** en assurant un accompagnement global (financier, social, médical, professionnel, familial, logement) qui permette aux citoyens de vivre dignement et de retrouver leur autonomie. Ses missions sont diverses : lutte contre la pauvreté et le sans-abrisme, accompagnement des publics vulnérables, insertion sociale et professionnelle, aide à la jeunesse, soutien aux aînés, transition énergétique, lutte contre les violences intrafamiliales, accueil des personnes étrangères...

La qualité des services du CPAS est intrinsèquement liée à la qualité de son personnel et de ses processus internes. Dans ce volet, le CPAS y inscrit ses objectifs stratégiques, les objectifs stratégiques concernant l'administration identifiés dans la **DPS** et les actions à entreprendre pour améliorer l'organisation et optimiser le fonctionnement du Centre et de ses services. Ceux-ci ont trait, entre autres, à l'amélioration continue de notre fonctionnement interne, la valorisation du personnel, la digitalisation, la gouvernance et l'éthique.

Dans le cadre, le volet interne du PST reprend les priorités transversales en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière, de modernisation et de digitalisation des administrations, de résilience institutionnelle, mais aussi d'amélioration continue des services rendus au public.

Cette mise en commun des objectifs permet de renforcer la cohérence de nos actions, de rationaliser nos ressources et de maximiser l'impact de nos politiques. Elle illustre la volonté commune de la Ville et du CPAS de travailler dans un esprit de gouvernance partagée au service des citoyens.

Source : Document PST présenté au Conseil de l'Action Sociale, 03/09/25.

2.2.1. Analyse AFOM du CPAS

A partir des ateliers de travail menés au sein du CPAS, les éléments suivants ont été mis en exergue :

Forces

- **Cohésion et engagement** : Esprit d'équipe solide, personnel engagé, complémentarité des profils et des services, grande capacité d'adaptation et de réactivité.
- **Encadrement structurant** : Direction générale et directions accessibles, impulsion managériale forte, procédures institutionnelles claires.
- **Organisation fonctionnelle** : Centralisation des services sur un seul site, outils de communication opérationnels, espaces d'échange stratégiques actifs (précomité, comité stratégique...), collaboration entre les agents et les services.
- **Mobilisation interne** : Accueil des nouveaux agents, moments de convivialité (ex. comité des fêtes), dynamique collective lors des projets.
- **Compétences et formation** : Possibilités de mobilité interne, formations continues avec ressources internes.
- **Partenariats** : Réseau externe riche, rôle de référent pour d'autres structures, participation dans de nombreuses instances partenariales.

Faiblesses

- **Contraintes institutionnelles** : Cloisonnement des services, lourdeur administrative.
- **Ressources humaines fragilisées** : Turn-over, difficultés de recrutement, manque de formation continue pour certains métiers-clés.
- **Conditions de travail** : Augmentation continue de la charge de travail, sentiment d'insécurité, résistance au changement.
- **Déficit d'image** : Communication externe à renforcer, image encore stigmatisée auprès du grand public.
- **Taille du CPAS** : Parfois perçue comme un frein à l'agilité.

Opportunités

- **Écosystème partenarial** : Coopérations avec les acteurs du territoire, opportunités de co-construction, initiatives citoyennes de soutien.
- **Progrès technologiques** : Outils numériques à développer pour améliorer l'ergonomie, la performance et la communication.
- **Partage de bonnes pratiques** : Groupes de réflexion entre CPAS comparables pour construire des projets et mutualiser les forces.

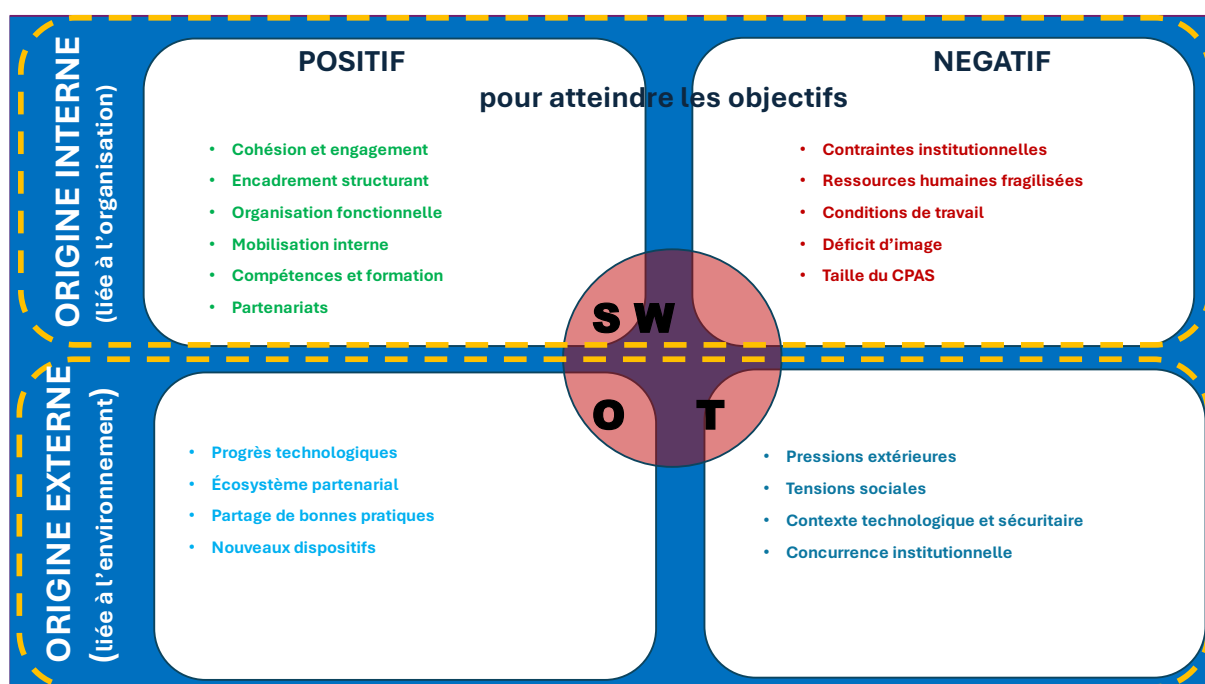
- **Nouveaux dispositifs** : Accès à de nouveaux subsides ou appels à projets.

Menaces

- **Pressions extérieures** : Réformes gouvernementales imprévisibles (perte de subsides, tutelle accrue, ...), crises, précarisation de la population, conditions d'accueil des migrants, incohérences dans les législations, contexte budgétaire, exclusion des allocations de chômage.
- **Tensions sociales** : Stigmatisation des bénéficiaires, agressivité accrue envers le personnel, déstructuration familiale, isolement croissant, désinvestissement de certains bénéficiaires.
- **Contexte technologique et sécuritaire** : Cyberattaques, RGPD contraignant, adaptation aux IA et à la digitalisation rapide.
- **Concurrence institutionnelle** : Accessibilité limitée pour les citoyens à certains organismes sociaux, redondance ou chevauchement de missions.

Source : Document PST présenté au Conseil de l'Action Sociale, 03/09/25.

Analyse AFOM – CPAS (VOLET INTERNE)



2.3. Principaux enjeux : **VOLET INTERNE**

A partir de cette « photographie », les cinq principaux enjeux et défis de l'administration à l'horizon 2025-2030 ont été identifiés par les membres du CODIR élargi. Ils concernent la GRH, le fonctionnement global de l'administration, sa modernisation et sa digitalisation, mais aussi le service aux citoyens, la gestion et la gestion financière. Ces grands enjeux constituent le squelette du volet interne du futur PST proposé par la Direction générale et le CODIR :

Thématique	Enjeu	Objectifs Stratégiques - volet interne du PST	Description de l'OS
GRH	Être une administration communale qui place l'humain au cœur de sa gestion, en tant qu'employeur attractif, et qui soutient une politique managériale équitable et bienveillante, valorisant et développant les talents et les compétences de ses collaborateurs, tout en favorisant leur épanouissement	OS 1	Cet objectif a pour but de faire de l'administration une organisation humaine et bienveillante, centrée sur le bien-être et l'épanouissement de ses collaborateurs. En tant qu'employeur attractif, l'administration communale doit proposer un environnement de travail stimulant, capable d'attirer et de retenir les talents, en offrant des opportunités de développement professionnel, de formation continue et d'évolution de carrière. Cela passe également par une politique managériale équitable, qui valorise les talents et développe les compétences de chaque agent. En encourageant une gestion participative et collaborative, cet objectif vise à briser les silos et à améliorer la coordination entre les services. Il inclut également la mise en place de pratiques managériales plus flexibles et adaptées aux attentes modernes, telles que le télétravail et les horaires flexibles, pour garantir un meilleur équilibre travail-vie privée, améliorer la satisfaction des agents et favoriser la fidélisation des collaborateurs
Fonctionnement	Être une administration communale qui cultive une culture d'entreprise fondée sur un fort sentiment d'appartenance et de solidarité, propice au développement de collaborations nouvelles et à la transversalité, s'appuyant sur l'expertise de ses collaborateurs pour guider ses projets et prendre ses décisions	OS 2	Cet objectif vise à porter une véritable culture d'entreprise fondée sur des valeurs de solidarité, de coopération et d'appartenance. Il s'agit de créer un environnement de travail où l'esprit d'équipe prime et où chaque collaborateur se sent impliqué dans la vision commune de l'administration. En favorisant un esprit de collaboration et de transversalité, l'administration doit encourager les échanges et le partage d'expertise entre les différents services, afin de prendre des décisions collectives plus éclairées et de faire avancer les projets de manière plus fluide et efficace. Cette culture collaborative passe par une communication ouverte et transparente, ainsi qu'une gestion des projets qui valorise l'implication de tous, et non le cloisonnement des actions. L'objectif est ainsi de renforcer la synergie entre les services, pour que chacun, quelle que soit sa fonction, se sente acteur du changement et de la réussite collective
Modernisation	Être une administration communale inclusive et durable, ancrée dans	OS 3	Cet objectif vise à ancrer l'administration communale dans son époque et à la préparer aux défis futurs liés aux évolutions sociétales, technologiques et

	son époque, consciente des enjeux futurs et ouverte au changement et à la simplification		environnementales. Cela passe par une transformation numérique visant à simplifier les processus administratifs, automatiser certaines tâches et interconnecter les outils utilisés, afin d'augmenter la réactivité et l'efficacité des services. La modernisation doit aussi intégrer des pratiques durables, en optimisant l'usage des ressources pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. L'évolution sociétale nécessite une administration qui s'adapte aux nouvelles attentes des citoyens, en offrant des services plus accessibles et inclusifs. Enfin, cette modernisation implique un changement de cadre managérial, plus agile et collaboratif, favorisant l'innovation et l'intégration de nouvelles pratiques de travail.
Citoyens	Être une administration communale de proximité et accessible, réinventant le service au public face aux défis à venir et impliquant les citoyens comme acteurs et partenaires privilégiés	OS 4	Cet objectif se concentre sur l'amélioration des relations entre l'administration communale et ses citoyens, en faisant de la proximité et de l'accessibilité des valeurs centrales. Il s'agit de réinventer le service au public en intégrant les citoyens comme partenaires à part entière, en les impliquant dans les projets et les décisions qui les concernent. Cela nécessitera aussi une amélioration indispensable du service rendu, en proposant des démarches simplifiées, plus rapides et plus personnalisées. Cela passera par une écoute active des attentes des citoyens et une réponse plus efficace à leurs demandes, afin de renforcer la relation de confiance et la satisfaction à l'égard de l'administration. L'administration doit ainsi évoluer pour offrir des services publics plus accessibles, plus transparents et plus proches des réalités de chacun, tout en impliquant les citoyens dans la co-construction des solutions
Gestion	Être une administration communale qui applique les principes de la bonne gouvernance, visant à devenir plus performante, efficiente et transparente, en s'affranchissant des modes de gestion bureaucratiques pour embrasser l'ère du management public Optimiser les ressources publiques et assurer une gestion rigoureuse, transparente et responsable des finances locales, tout en maîtrisant les coûts	OS 5	Cet objectif vise à instaurer une gestion plus performante et transparente au sein de l'administration, en respectant les principes de bonne gouvernance. L'objectif est d'optimiser les ressources humaines et financières, en adoptant une approche stratégique et pluriannuelle dans l'allocation des budgets et la gestion des moyens disponibles pour mener à bien ses projets. Cela doit passer par la mise en place de processus de travail clairs et communs à tous, renforçant la gouvernance, améliorant la prise de décision et garantissant une gestion optimale et transparente des ressources. Dans cette démarche, l'administration doit s'inspirer des meilleures pratiques du secteur public, en adoptant une gestion orientée vers les résultats et l'efficacité. Il s'agit de se détacher des modes de gestion bureaucratiques pour privilégier une approche plus agile, axée sur la satisfaction des citoyens, la performance des services et l'innovation au sein des équipes.

	et en garantissant une fiscalité juste		
--	--	--	--

Ces 5 propositions d'objectifs stratégiques trouvent écho dans l'axe « Administration » de la DPC :

19. L'Administration

L'objectif de la Ville de Mons est de **disposer d'une administration moderne et efficace, à la hauteur des attentes des citoyens**, pour garantir leur satisfaction et leur bien-être. Cela passe par plusieurs initiatives clés visant à améliorer l'**accès aux services publics** et à **optimiser les processus internes**.

La **simplification des échanges avec l'administration** est également une priorité. La Ville mettra en place de **nouveaux outils numériques et physiques pour améliorer la transparence, faciliter l'accès aux informations et rendre les démarches plus accessibles**, notamment via la possibilité d'effectuer sa déclaration de naissance directement à l'hôpital.

Une **application mobile** sera développée pour permettre aux citoyens de signaler les problèmes ou anomalies sur l'espace public.

La digitalisation de l'administration sera un axe majeur de développement. Avec l'intégration du **télétravail** et la **modernisation des processus internes**, la Ville de Mons souhaite offrir des **services plus efficaces et adaptés aux exigences actuelles**. L'objectif est de **simplifier les tâches administratives** et de **faciliter le travail à distance**.

Le **service à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite** sera également développé, notamment le Service Administratif à la Maison (SAM), qui permet de répondre aux besoins des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ce service sera accessible dès 70 ans, pour **favoriser l'autonomie des plus fragiles**.

La Ville met également un accent particulier sur le **bien-être des collaborateurs**, qu'ils soient agents communaux ou du CPAS. Des mesures visant à **améliorer les conditions de travail** seront mises en place, notamment la **promotion du télétravail**, des **espaces de travail ergonomiques** et un **meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle**.

Pour améliorer l'accès aux services de l'état civil et de la population, la Ville envisage de **prolonger les horaires d'ouverture**, en les étendant le soir et le samedi matin. Ce **renforcement de l'accessibilité**, combiné au développement de la **dématérialisation des démarches administratives**, permettra de mieux répondre aux besoins des citoyens et de **faciliter l'accès à ces services essentiels**.

Enfin, les principes généraux sont définis autour de plusieurs axes stratégiques, dans le but de maintenir un effectif adapté aux besoins des services publics et de garantir une **gestion rigoureuse des ressources humaines**.

La **politique de remplacement raisonnée** sera mise en place, avec une priorité donnée aux missions régaliennes de l'administration, afin de garantir que les services essentiels à la population soient maintenus sans interruption. Cette approche permettra de **mieux gérer les absences et les besoins ponctuels en ressources humaines, tout en optimisant les coûts**.

Un autre principe important sera la maximisation des synergies avec le CPAS, notamment dans les domaines des ressources humaines, des marchés publics et de la gestion du patrimoine. Cette collaboration vise à créer des économies d'échelle, à renforcer l'efficacité des services publics et à éviter les doublons dans la gestion des différents organismes publics de la Ville.

Enfin, pour faire face à des besoins ponctuels ou saisonniers, notamment dans les travaux d'entretien (comme les cimetières), il sera fait appel à des **saisonniers pour renforcer les équipes actuelles**. Cela permettra de répondre aux besoins accrus durant certaines périodes sans alourdir de manière permanente l'effectif de la Ville.

En résumé, la Ville de Mons s'engage à **moderniser son administration pour offrir un service plus efficace, accessible et humain, en mettant l'accent sur la digitalisation, le bien-être au travail et l'amélioration de l'accès aux services publics**.

Cette méthodologie collaborative a garanti une large implication de l'administration, la fiabilité du diagnostic et la pertinence des orientations stratégiques proposées pour le volet interne du PST.

3/ Portait du territoire de Mons – VOLET EXTERNE

Pour le diagnostic relatif au volet externe du PST, diverses sources ont été consultées (statbel.fgov.be, hainautstat.be, diagnostic territorial du Cœur du Hainaut...). Il ne s'agit pas ici de reprendre l'ensemble des statistiques et graphiques figurant dans ces dernières, mais de dresser un **portait synthétique du Grand'Mons et de son territoire**.

Comme nous allons le voir (3.1.), Mons dispose de nombreux **atouts** qui constituent de solides leviers de développement et renforcent son positionnement dans le paysage régional et européen. Malgré ses nombreux atouts, Mons et son territoire sont confrontés à plusieurs **fragilités structurelles** qui freinent son développement et limitent son attractivité. Ensuite (3.2.), nous abordons les grands enjeux et perspectives pour Mons et son territoire.

Territoire et population

Superficie : 14 756 ha (147,6 km²)

Population : 96 465 habitants (2023)

Densité : 658 hab./km² (plus élevée que la moyenne régionale et nationale)

Composition : 19 entités (Mons, Ghlin, Jemappes, etc.)

Étrangers : 17,1 % de la population (Part d'étrangers intra-EU : 10,02 % - principalement italiens et français)

Vieillesse et structure démographique

Age moyen de la population : 41,8 ans

65 ans et plus : 18,5 % de la population

Moins de 20 ans : 21,7 %

Ratio de dépendance : 0,53 (100 actifs pour 53 dépendants)

Population seule : 45,2 % des ménages

Évolution et perspectives

Croissance démographique (2013–2023) : +2,7 %

Prévisions 2035 : +1,2 % de population / +5 % de ménages

Santé

Espérance de vie : Hommes (74,1 ans), Femmes (80,4 ans)

Maladies chroniques : 5,4 % avec dépendance

Diabète : 89 pour mille (plus élevé que la moyenne)

Dépistage cancer du sein : 51 % de couverture (majoritairement par mammographie diagnostique)

Logement

Nombre de logements : 44 273

Bâtiments construits avant 1946 : 53,2 %

Logements publics : 3 384 (6,7 % des ménages), 8,4 % inoccupés

Prix médian :

Maisons 2/3 façades : 155 000 €

Maisons 4 façades : 285 000 €

Appartements : 160 000 €

Services à la population

Petite enfance : 815 places (taux de couverture : 35,8 %)

Maisons de repos : 13 établissements, 1 398 lits (taux de couverture : 18 %)

Établissements scolaires : 70 (dont 8 supérieurs)

Formation

Diplômés de l'enseignement supérieur : 27 % (plus élevé que la moyenne hainuyère)

Emploi

Postes salariés : 29 977 (47,7 % de la population active)

Indépendants : 7 172 (8,8 % des 15 ans et +)

Taux d'emploi : 53,2 % (inférieur à la moyenne régionale)

Taux de chômage : 13,5 % (supérieur à la moyenne)

Mobilité professionnelle

Travailleurs résidents quittant Mons : 56,6 %

Travailleurs occupés venant d'ailleurs : 72,3 %

Revenus

Revenu médian : 23 203 € (inférieur à la moyenne wallonne et belge)

RIS (revenu d'intégration sociale) : 7,8 % des 18–64 ans (forte hausse depuis 2012)

Économie locale

Entreprises : 2 665 établissements (89 % dans le tertiaire)

Taux de création : 10,6 % (plus élevé que la moyenne)

Taux de cessation : 5,6 % (plus bas que la moyenne)

Agriculture : 87 exploitations, superficie moyenne : 64,4 ha

3.1. Atouts et faiblesses du territoire

Portrait synthétique

La ville bénéficie tout d'abord d'une **situation géographique stratégique**. Située au cœur de l'Europe et proche de grands pôles tels que Bruxelles, Lille ou encore Paris, Mons occupe une **position transfrontalière privilégiée** qui lui confère un potentiel logistique et économique important.

Son **patrimoine exceptionnel**, inscrit à plusieurs reprises sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, est un marqueur identitaire fort (Beffroi, Doudou, Minières néolithiques de Spiennes, Cimetière militaire de St Symphorien), renforçant l'image de Mons en tant que ville de culture et d'histoire, tout en constituant un vecteur de rayonnement international et d'attractivité touristique.

La dynamique impulsée par **Mons 2015**, Capitale européenne de la Culture, a profondément transformé l'image et les infrastructures culturelles de la ville. Cet héritage se traduit aujourd'hui par une **offre culturelle riche et diversifiée**, une **reconnaissance accrue** à l'échelle internationale, et une **identité renouvelée** qui contribue à l'attrait de la ville.



Sur le plan économique, Mons est engagée dans une **transition vers l'économie numérique et créative**. Le développement du parc Initialis, l'implantation d'acteurs majeurs (Google Data Center, Microsoft Innovation Center ...), l'essor des entreprises innovantes et des incubateurs, positionnent la ville comme un **pôle d'innovation en pleine croissance**. Cette dynamique est renforcée par la présence d'un **écosystème de recherche et d'enseignement supérieur actif**, favorisant les synergies entre université, entreprises et institutions publiques.

Mons est également une **ville universitaire et estudiantine**. Avec ses **deux Universités** de Mons et UCLouvain-Hainaut, les **Hautes Écoles** (Arts², La Helha HEH, HE Condorcet...) et divers **centres de recherche** (Multitel, Materia Nova, Numédiart), la ville accueille une **population jeune et dynamique** qui



constitue un vivier de talents, un moteur d'innovation et un facteur de vitalité urbaine.



Enfin, la ville se distingue par sa **qualité de vie**.

À taille humaine, elle offre un centre historique rénové, des espaces verts, une vie associative et sportive riche, ainsi que des **initiatives citoyennes** nombreuses.

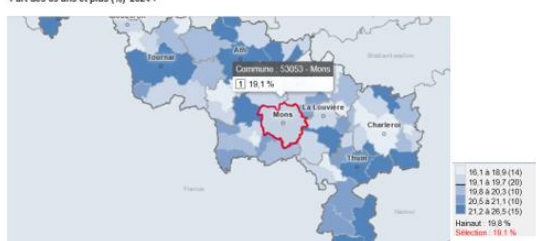
Ce cadre de vie, conjugué à une offre culturelle et éducative diversifiée, contribue à faire de Mons une **ville conviviale, attractive et tournée vers l'avenir**.



1) Part des moins de 20 ans (%) 2024



Part des 65 ans et plus (%) 2024

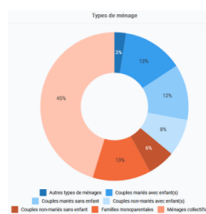


Source : <https://hainautstat.be/>

Malgré ses nombreux atouts, la ville de Mons est confrontée à **plusieurs fragilités structurelles qui freinent son développement et limitent son attractivité**.

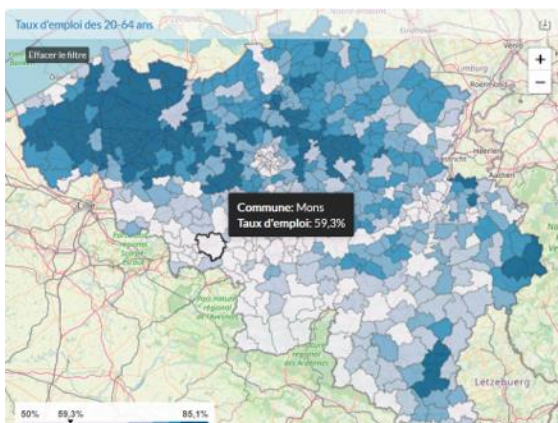
Sur le plan **économique**, la **dépendance au secteur public et parapublic** reste importante. La **diversification du tissu productif** est encore **insuffisante** et la **présence de grandes entreprises privées** demeure **limitée**. Cette situation contribue à fragiliser l'économie locale, qui reste sensible aux fluctuations des politiques publiques et peine à générer un dynamisme entrepreneurial autonome.

Le **marché de l'emploi** reflète ces difficultés. Le **chômage** reste **structurellement élevé**, en particulier parmi les jeunes et les publics les moins qualifiés. Si l'**offre de formation** est abondante, elle n'est **pas toujours adaptée aux besoins du marché**, ce qui accentue le décalage entre compétences disponibles et profils recherchés par les entreprises.



En comparaison avec les autres régions, la commune de Mons affiche une proportion plus élevée de personnes vivant seules

Source : <https://statbel.fgov.be/>



Marché du travail

Population en âge de travailler (15-64 ans) : 62 845

Nombre d'actifs : 41 292

Nombre d'actifs occupés : 34 082

Nombre d'actifs inoccupés : 7 210

Nombre d'inactifs : 21 553

Taux d'activité administratif : 65,7 %

Taux d'emploi administratif : 54,2 %

Taux de chômage administratif : 17,5 %

Période : moyenne annuelle 2023

Sources : Comptes de l'emploi wallon, Steunpunt Werk – Vlaamse Arbeidsrekening

Les enjeux de **mobilité** constituent un autre frein majeur. Mons souffre d'une **saturation routière** et d'un **déficit d'alternatives de mobilité douce et durable**. Cette situation complique les déplacements quotidiens des habitants et limite l'accessibilité de certains quartiers.

La question de l'**habitat** illustre également certaines fragilités. La **vacance immobilière** reste importante et de **nombreux bâtiments nécessitent une réhabilitation**. Par ailleurs, certains quartiers demeurent marqués par la désindustrialisation et présentent un **cadre de vie dégradé**, ce qui nuit à l'attractivité résidentielle de la ville et renforce les contrastes entre centre historique rénové et périphéries fragilisées.

Enfin, Mons est confrontée à une **fragmentation sociale et territoriale** persistante. Les **inégalités** se traduisent par un contraste marqué entre un centre-ville valorisé et dynamique, et des périphéries en difficulté, où se concentrent des situations de **précarité sociale**. Cette dualité pèse sur la cohésion urbaine et alimente une perception contrastée de l'image de la ville, encore associée, par certains, à son passé industriel et à ses difficultés sociales.

Pour rappel, dans le cadre de la préparation du PST, il a été demandé aux membres du CODIR élargi d'établir une analyse AFOM du 'territoire de Mons'. Les éléments les plus saillants qui ressortent de cette analyse sont synthétisés comme suit (avec le nombre d'occurrences entre parenthèses). Ils reflètent parfaitement le portrait dressé ci-avant :

PRINCIPAUX ATOUTS DU TERRITOIRE DE MONS

- **Patrimoine culturel, historique et architectural** : patrimoine exceptionnel, UNESCO (Beffroi, Sainte-Waudru), bâtiments classés, musées, centre historique (≈ 20 citations)
- **Culture et événements** : offre culturelle riche, festivals, musées, théâtre, cinémas, Capitale européenne de la culture 2015 (≈ 18 citations)
- **Ville universitaire et étudiante** : Université de Mons, Hautes Écoles, vie étudiante dynamique (≈ 15 citations)
- **Position géographique stratégique** : proximité avec Bruxelles, Lille, Paris, bon positionnement routier/ferroviaire (≈ 12 citations)

- **Dynamisme urbain et économique** : requalification urbaine, nouveaux quartiers (Grands Prés, gare), projets emblématiques (≈ 10 citations)
- **Folklore et traditions** : Doudou, ferveur populaire, sentiment d'appartenance (≈ 10 citations)
- **Tissu associatif et citoyen** : vie associative, sportive, culturelle active (≈ 8 citations)
- **Ville à taille humaine, diversité du territoire** : équilibre entre ville et campagne, convivialité, proximité avec les citoyens (≈ 7 citations)
- **Centre administratif et chef-lieu** : présence d'institutions provinciales, régionales, fédérales, SHAPE, OTAN (≈ 6 citations)
- **Horeca et commerce** : diversité et qualité des restaurants, offre hôtelière, commerces de niche (≈ 6 citations)
- **Infrastructures hospitalières et services** : réseau hospitalier, aide aux personnes (≈ 4 citations)

PRINCIPALES FAIBLESSES DU TERRITOIRE DE MONS

- **Mobilité et stationnement** : congestion, manque de parkings, stationnement PMR, transports en commun insuffisants, pistes cyclables incomplètes (≈ 20 citations)
- **Propreté, incivilités et salubrité** : dépôts sauvages, manque d'entretien, comportements irrespectueux (≈ 15 citations)
- **Sentiment d'insécurité et présence de marginaux** : insécurité dans certains quartiers, manque de caméras, visibilité police (≈ 12 citations)
- **Situation socio-économique** : chômage élevé, précarité, inégalités sociales, manque de grandes entreprises (≈ 12 citations)
- **Vie commerciale fragilisée** : turn-over des commerces, perte d'attractivité du centre, concurrence des Grands Prés (≈ 10 citations)
- **Manque d'espaces verts et valorisation insuffisante** (≈ 8 citations)
- **Travaux, incohérences et vétusté des infrastructures** : chantiers longs, voiries dégradées, trottoirs abîmés (≈ 8 citations)
- **Polarisation politique** : tensions politiques, manque de projet commun, critiques sur réseaux sociaux (≈ 6 citations)
- **Population et démographie** : vieillissement, stagnation, décrochage scolaire (≈ 5 citations)
- **Manque d'infrastructures sportives** (≈ 3 citations)

3.2. Les grands enjeux et perspectives pour Mons

L'avenir de Mons repose sur sa capacité à consolider ses acquis tout en répondant aux défis structurels qui persistent. La ville se trouve aujourd'hui à un tournant : elle doit réussir à transformer ses atouts en leviers durables de développement et à renforcer sa cohésion interne.

Un premier enjeu majeur concerne la **transition économique**. Mons doit poursuivre et amplifier sa reconversion vers une économie numérique, créative et durable. L'enjeu est double : d'une part, **consolider l'écosystème d'innovation** existant autour du numérique et des industries créatives ; d'autre part, **diversifier son tissu économique** pour attirer davantage d'investissements privés et renforcer l'entrepreneuriat local. Cette dynamique doit s'accompagner d'une meilleure mise en adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail.

La **cohésion sociale et territoriale** constitue un second défi essentiel. Les contrastes entre le centre-ville rénové et les quartiers périphériques fragilisés nécessitent des interventions ciblées en matière d'habitat, de services et de développement social. La réussite du projet montois passe par une ville inclusive, capable de réduire les fractures sociales et de valoriser les talents de tous ses habitants.

La question de la **mobilité** représente également un enjeu déterminant. La mise en place d'alternatives de mobilité durable sont indispensables pour améliorer l'accessibilité, fluidifier les déplacements et reconnecter l'ensemble du territoire communal. La mobilité constitue une condition clé pour l'attractivité résidentielle, économique et touristique.

En parallèle, Mons doit s'engager résolument dans la **transition écologique et énergétique**. Réhabilitation du bâti, développement des espaces verts, promotion des mobilités douces et amélioration de la performance énergétique des logements sont autant d'axes prioritaires pour renforcer la durabilité du territoire et répondre aux attentes des citoyens.

Enfin, la ville doit continuer à cultiver son **rayonnement culturel et international**. Capitaliser sur son patrimoine exceptionnel, son héritage de Mons 2015 et son rôle de pôle universitaire et innovant constitue une opportunité pour affirmer son identité, attirer de nouveaux habitants, renforcer son attractivité touristique et accroître sa visibilité en Europe.

Ces enjeux correspondent assez largement aux opportunités et menaces mises en avant par les membres du CODIR élargi dans le cadre de l'analyse AFOM du 'territoire de Mons'. En voici les éléments les plus saillants (avec le nombre d'occurrences entre parenthèses) :

OPPORTUNITÉS POUR LE TERRITOIRE DE MONS

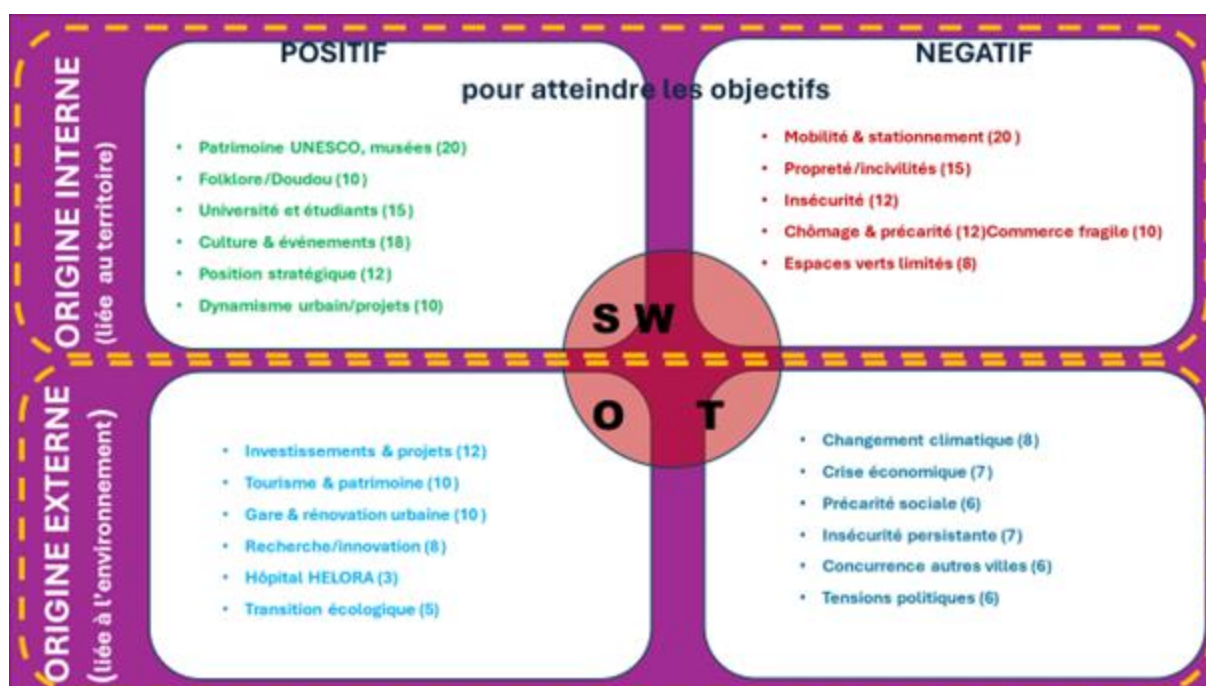
- **Investissements et nouveaux projets** : arrivée d'investisseurs privés/publics, projets supra-communaux, transformation de chancres (≈ 12 citations)
- **Tourisme et valorisation du patrimoine** : city-trip, grands événements (JO 2024, festivals), offre hôtelière en croissance (≈ 10 citations)
- **Nouvelle gare et aménagements urbains** : finalisation du quartier de la gare, passerelle vers Grands Prés, rénovation centre-ville (≈ 10 citations)
- **Universités, recherche et innovation** : partenariats avec entreprises, développement numérique/IA, Initialis (≈ 8 citations)
- **Transition écologique et mobilité douce** : urbanisation durable, transports alternatifs, projets verts (≈ 5 citations)
- **Subsides et appels à projets** (UE, Région, etc.) (≈ 5 citations)

- **Participation citoyenne et intelligence collective** (≈ 4 citations)
- **Cadre de vie et attractivité résidentielle** : migration depuis grandes villes plus chères, qualité de vie montoise (≈ 4 citations)
- **Nouvelle infrastructure hospitalière (HELORA)** (≈ 3 citations)
- **Reconnaissance intercommunale** : bi-pôle Mons–La Louvière (≈ 2 citations)
- **Présence internationale** (SHAPE, OTAN, communauté étrangère) (≈ 2 citations)

MENACES POUR LE TERRITOIRE DE MONS

- **Changements climatiques** : inondations, tempêtes, pollution (≈ 8 citations)
- **Conjoncture économique défavorable** : crises économiques, inflation, dépendance aux subsides (≈ 7 citations)
- **Insécurité et criminalité** : sentiment d’insécurité persistant dans certains quartiers (≈ 7 citations)
- **Précarité et tensions sociales** : paupérisation, précarisation du bâti, agressions par marginaux, exclusion (≈ 6 citations)
- **Concurrence des autres villes** : Bruxelles, Charleroi, Liège, Lille (≈ 6 citations)
- **Polarisation politique et institutionnelle** : clivages, scandales, orientation supracommunale défavorable (≈ 6 citations)
- **Commerce fragilisé** : manque de commerces de qualité en centre-ville, concurrence des grandes surfaces en périphérie (≈ 5 citations)
- **Mobilité et chantiers** : chantiers simultanés, état des routes, manque de liaisons ferroviaires (≈ 4 citations)
- **Vieillesse de la population et perte d’attractivité jeunes diplômés** (≈ 3 citations)
- **Image négative de Mons-Borinage (médiatisation défavorable, critiques touristes)** (≈ 3 citations)
- **Risques liés aux grands événements** (perte de contrôle du Lumeçon, sécurité des foules) (≈ 1 citation)

Analyse AFOM – TERRITOIRE DE MONS (VOLET EXTERNE)



Source : CODIR élargi – travail d'intelligence collaborative (2024)

Cette AFOM met donc en évidence :

Une **forte identité culturelle et patrimoniale**, soutenue par l'université, les événements et une position stratégique

Des **faiblesses récurrentes** en **mobilité, propreté, insécurité** et **fragilité socio-économique**

Des **opportunités importantes** liées à l'urbanisme, aux partenariats universitaires, au tourisme et aux financements externes

Des **menaces structurelles** : crise économique, changement climatique, concurrence interurbaine et tensions politiques

Portrait synthétique du CPAS de Mons

Le CPAS de Mons doit répondre à une demande sociale croissante et diversifiée (travailleurs pauvres, jeunes, familles monoparentales, personnes avec troubles de santé mentale) dans un contexte budgétaire contraint. Son rôle clé repose sur l'accompagnement global, l'accès au logement, l'insertion socioprofessionnelle et la prise en charge des enfants et jeunes.

Il fait face à une **augmentation constante des besoins sociaux** liée à une succession de crises ayant fragilisé de nombreux ménages.

1.Évolution du public accompagné

Les bénéficiaires ne sont plus uniquement en détresse sociale profonde :

> de plus en plus de travailleurs à bas revenus ou en emploi précaire sollicitent une aide, car leurs ressources ne couvrent pas leurs besoins fondamentaux (logement, alimentation, santé, éducation).

> les familles monoparentales, représentant 12,2 % des ménages en Wallonie (janv. 2024), sont particulièrement exposées.

> Les jeunes (18-24 ans) constituent aussi un public majeur : en mai 2025, 1 170 d'entre eux percevaient le RIS à Mons. Ils nécessitent un **accompagnement personnalisé** pour leur parcours scolaire, professionnel et social.

2. Insertion et activation professionnelle

Une grande partie des usagers a un faible niveau de qualification, nécessitant un **accompagnement préalable** avant toute formation ou insertion professionnelle.

Les ateliers d'insertion sociale jouent un rôle essentiel pour reconstruire la confiance, le lien social et parfois l'équilibre personnel.

3. Vulnérabilités spécifiques

De nombreuses personnes souffrent de problèmes de **santé mentale** ou de **dépendances**.

Le CPAS privilégie une **approche en réseau**, intégrant le médical, le social et l'éducatif, pour favoriser une réinsertion durable.

4. Enjeux transversaux

Le logement reste un axe prioritaire : la difficulté d'accès à un logement décent accentue les inégalités sociales et freine l'insertion.

La **Cité de l'Enfance** offre un dispositif unique de soutien aux enfants et jeunes jusqu'à 21 ans, allant de la prévention à l'hébergement résidentiel, pour répondre aux besoins spécifiques de cette population vulnérable.

5. Contraintes budgétaires

La **Convention Oxygène** impose au CPAS une trajectoire budgétaire stricte.

Cette contrainte limite les recrutements, les remplacements et le développement de nouveaux projets. Elle oblige à **hiérarchiser les priorités**, optimiser les ressources et ajuster en permanence les actions.

Le CPAS de Mons est confronté à une demande sociale en forte croissance, touchant non seulement les personnes en grande précarité mais aussi les travailleurs pauvres, familles monoparentales et jeunes adultes. Les besoins concernent prioritairement le logement, la santé, l'éducation et l'insertion professionnelle. Une attention particulière est portée aux 18-24 ans et aux publics fragilisés par des problèmes de santé mentale ou de dépendances. La Cité de l'Enfance permet un accompagnement spécifique des enfants et jeunes jusqu'à 21 ans. Malgré ce rôle central, le CPAS agit dans un cadre budgétaire strict (Convention Oxygène), l'obligeant à hiérarchiser ses priorités. Son PST 2025-2030 devra concilier accompagnement global, inclusion sociale et contraintes financières.

A partir de cette « photographie » et **en filiation directe avec les déclarations de politique communale et sociale** (DPC approuvée par le Conseil communal le 18/12/24 - DPS adoptée par le Conseil de l'Action sociale le 30/01/25) traduisant la vision des autorités communales quant au devenir de la ville de Mons au terme de la mandature - voire à plus long terme -, les enjeux suivants ont été identifiés, à traduire en objectifs stratégiques (OS), opérationnels (OO) et en actions dans le cadre du PST (volet externe).

Ainsi, le volet externe comporte 7 objectifs stratégiques et **52** objectifs opérationnels.

Enjeu	Thèmes DPC et/ou DPS	OS	SOUS OS
ENJEU : Développement économique, commercial et emploi	Développement économique, commercial et emploi		OS1-1. Stimuler le développement économique et commercial local, soutenir la création d'emplois et favoriser l'attractivité de la région
ENJEU n°1 - Développement économique, commercial et emploi/ Agriculture/ Rayonnement de Mons et de son territoire/ Patrimoine, culture et tourisme	Agriculture		
ENJEU : Agriculture			

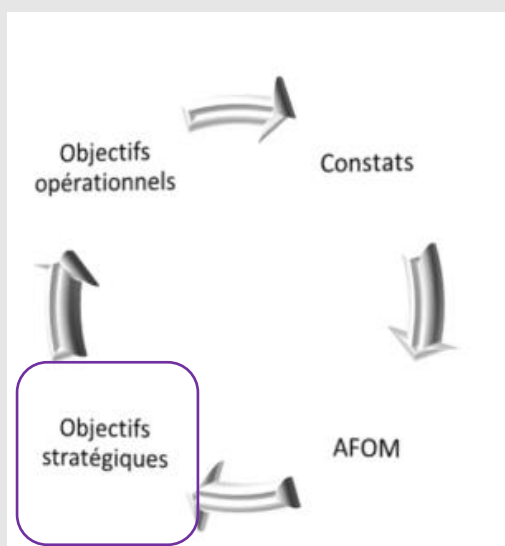
		Objectif stratégique 1 :	
ENJEU : Rayonnement de Mons et de son territoire	Rayonnement de Mons et de son territoire	Positionner le territoire comme pôle économique régional et destination touristique	OS1-2. Renforcer le rôle de Mons en tant que pôle régional en capitalisant sur son poids économique, son attrait touristique, son statut de ville universitaire et sa position de centre judiciaire
ENJEU : Patrimoine, culture et tourisme	Patrimoine, culture et tourisme		OS1-3 Positionner Mons comme une destination touristique incontournable, en valorisant son patrimoine culturel, historique et naturel, tout en stimulant l'économie locale, la création d'emplois et le dynamisme de la ville
ENJEU N° 2 – Culture ENJEU : Culture / Bibliothèques - Réseau de Lecture publique ENJEU : Culture / musées		Objectif stratégique 2 :	
		Renforcer la richesse culturelle et artistique de Mons, tout en favorisant une culture inclusive et accessible à tous, pour valoriser les institutions culturelles et stimuler les collaborations entre acteurs locaux et nationaux	
ENJEU N° 3 – Logement/Propreté publique/ Sécurité	Logement	Objectif stratégique 3 :	OS 3-1 Assurer une production de logements qualitatifs, accessibles et diversifiés pour répondre à l'augmentation démographique et garantir à tous un logement digne et de qualité
	Propreté publique		OS 3-2 Assurer une propreté publique optimale et améliorer la gestion des déchets pour un cadre de vie plus agréable et sécurisé
	Sécurité publique		OS 3-3 Renforcer la sécurité et le bien-être des citoyens, avec une approche proactive et inclusive, en prenant en compte les besoins sociaux et locaux
ENJEU : Participation citoyenne et associations	Participation citoyenne et associations		OS 4-1 Renforcer l'implication des citoyens dans la gestion de leur cadre de vie, favoriser l'émergence de projets collectifs et faciliter l'engagement associatif, tout en offrant un cadre plus

		Objectif stratégique 4 : Construire une ville participative, inclusive, équitable et solidaire où chacun.e peut s'épanouir	structuré et adapté aux besoins des Montois.es
ENJEU : Enseignement et éducation	Enseignement et éducation		OS 4-2 Promouvoir une Ecole qui met en œuvre une politique éducative de qualité en collaboration avec tous les acteurs, en proposant une offre pédagogique et un accueil extra-scolaire attractifs sur notre territoire et au bénéfice de tous les élèves
ENJEU : Sport	Sport		OS 4-3 - Renforcer l'offre sportive à Mons, soutenir les clubs locaux et encourager la pratique sportive sous toutes ses formes, tout en garantissant l'accessibilité et l'inclusion pour tous les habitants
ENJEU : Jeunesse	Jeunesse		OS 4-4 – Améliorer le vivre ensemble, renforcer l'inclusion et la participation des jeunes à la vie de la Cité
ENJEU : Seniors	Aînés		
ENJEU : Egalité des chances et petite enfance	Egalité des chances et petite enfance -		OS 4-5 – Renforcer le soutien aux populations vulnérables, améliorer l'accès aux services essentiels, et promouvoir une société plus inclusive et solidaire à Mons
ENJEU : Action sociale	Action sociale		OS4-5 – Renforcer le soutien aux populations vulnérables, améliorer l'accès aux services essentiels, et promouvoir une société plus inclusive et solidaire à Mons
ENJEU : Bien-être animal	Bien-être animal		OS 4-6 – Améliorer la qualité de vie des animaux
ENJEU N° 5 – Urbanisme, aménagement du territoire et mobilité/		Objectif stratégique 5 : Développer un cadre de vie durable, résilient et inclusif en repensant et réorganisant la mobilité, en prônant un urbanisme et un aménagement du territoire responsables et viables	OS 5-1 – Promouvoir une mobilité plus durable en réorganisant le stationnement et en encourageant une meilleure cohabitation entre les différents modes de transport
ENJEU N° 6 : Transition écologique, climat et gestion durable		Objectif stratégique 6 : 	O.S.6.1. Promouvoir la transition écologique et la gestion durable des ressources par le biais de la rénovation énergétique et le déploiement d'énergies durables
			O.S.6.2. : Favoriser la transition écologique et l'utilisation durable des

		Lutter contre la pollution, protéger l'environnement, et garantir un cadre de vie sain pour les citoyens de Mons, tout en renforçant la résilience face aux défis climatiques	ressources, tout en protégeant, préservant et valorisant nos écosystèmes et notre patrimoine naturel
			O.S.6.3. Promouvoir la transition écologique et la gestion durable des ressources en redessinant nos zones d'activités économiques
		Objectif stratégique 7 :	OS7-1 : Être un CPAS qui contribue à la prévention de la précarité
		Être un CPAS proactif qui prévient et lutte contre la précarité en favorisant la cohésion sociale et l'émancipation de ses bénéficiaires pour leur permettre de vivre une vie conforme à la dignité humaine	OS7-2 : Être un CPAS qui soutient activement les publics en situation de précarité pour leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine
			OS7-3 : Être un CPAS qui promeut l'émancipation sociale de ses bénéficiaires
			OS 7-4 : Être un CPAS qui contribue à la cohésion sociale

PARTIE III : EBAUCHE DU PLAN D' ACTIONS - VILLE & CPAS

Repères méthodologiques

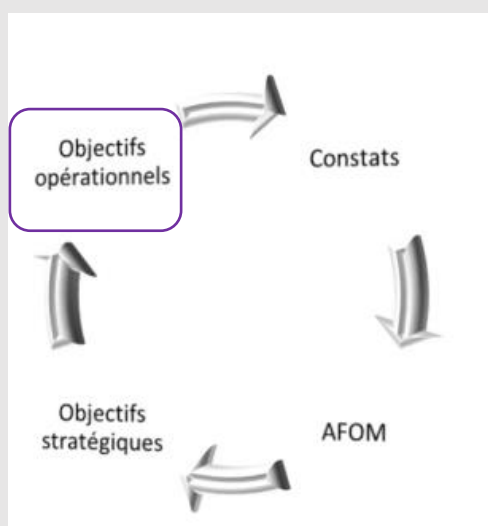


ETAPE 2 – DEFINITION DES AXES STRATEGIQUES

Qu'est-ce qu'un OS ? = le "DEVENIR DE LA COMMUNE et de l'ADMINISTRATION COMMUNALE"

La définition des OS revient à se poser la question suivante : Vers quoi voulons-nous évoluer ?

- Les OS expriment une vision politique (vers quoi la commune veut évoluer ?)
- Les OS sont valables à long terme (au moins la mandature, voire plus)
- Les OS sont stables (ils ne sont pas voués à être modifiés et/ou remis en cause en cours de mandat)



ETAPE 3 – DEFINITION DES AXES OPERATIONNELS

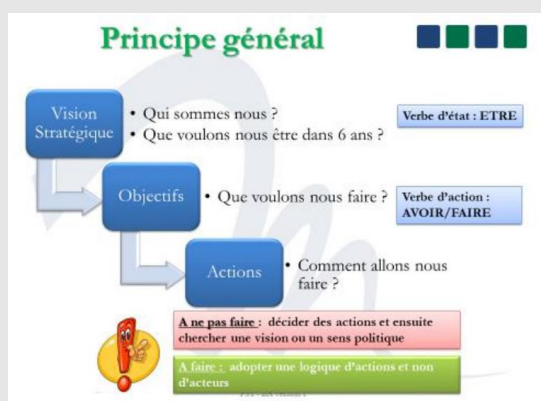
Qu'est-ce qu'un OO ? = le "FAIRE EVOLUER"

Une fois définis, les OS sont déclinés en OO qui, pour leur part, visent à répondre à la question « Que voulons-nous faire ? » « Dans quel domaine va-t-on agir pour atteindre chaque OS ? »

- Un OO se traduit par la définition des projets qui permettront de réaliser les OS initialement déterminés
- Les OO définissent les leviers permettant d'atteindre les OS (dans quels domaines va-t-on agir pour atteindre chaque OS ?)

- Les OO sont valables à court ou moyen terme (en principe pas plus que la mandature)

- Les OO définissent la manière dont on entend atteindre un OS : ils sont pensés dans ce but et formulés en termes de résultats opérationnels à atteindre //SMART



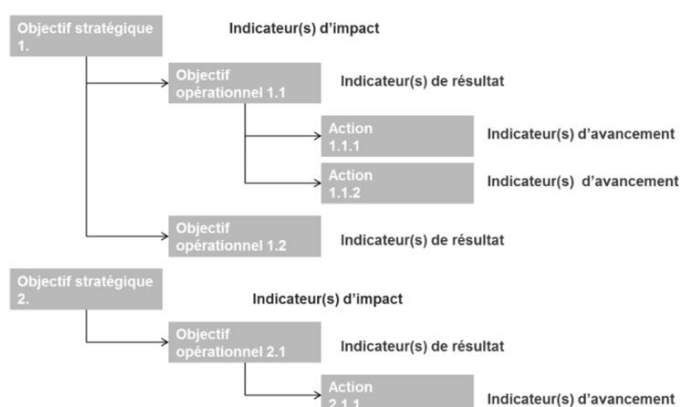
ETAPE 4 – DEFINITION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Qu'est-ce qu'une action ? = « QUE VA-T-ON FAIRE POUR ATTEINDRE L'OO ? »
= COMMENT FAIRE CONCRETEMENT ? QUI VA FAIRE QUOI, QUAND, AVEC QUELS MOYENS ?

- Les actions définissent ce qui doit être réalisé, par qui et dans quels délais, pour assurer la mise en œuvre d'un objectif opérationnel
- L'échéance d'une action est au MAX celle de l'OO à la réalisation duquel elle contribue

De manière synthétique, nous avons vu précédemment que la majorité communale montoise LB–PTB–Ecolo place sa mandature sous le signe de la transition écologique, de la justice sociale, de la qualité de vie et de l'inclusion. Le collège communal s'engage ainsi à construire une ville plus juste, inclusive et durable, où le bien-être de tous les habitants est au cœur des priorités. La DPC présente une dimension sociale affirmée, un souci d'inclusion et d'égalité, ainsi qu'un engagement écologique fort. La modernisation de l'administration constitue un autre pilier central de la DPC (digitalisation...) qui devraient permettre d'accroître l'efficacité des services publics et leur accessibilité.

Selon le schéma préconisé par le référentiel méthodologique proposé par la Région Wallonne, cette DPC a été décomposée en **objectifs stratégiques** (quelle vision pour la commune ?). Les **objectifs opérationnels** déclinent concrètement ces ambitions stratégiques en axes d'intervention plus spécifiques. Les **actions** constituent, quant à elles, la mise en œuvre pratique de ces objectifs opérationnels. Elles devront être assorties de moyens et d'objectifs mesurables (SMART) :



Source : <https://interieur.wallonie.be/>

Une fois le projet de PST (ébauche du Plan d'actions) approuvé, un **Plan d'action** plus détaillé sera élaboré. Chaque action sera assortie de moyens et d'objectifs mesurables (SMART) et liée à un **budget** (crédits alloués), des **moyens humains et financiers**, des **Indicateurs de suivi et d'évaluation** (mesure des résultats et des impacts) et d'**échéances** (court, moyen, long terme). Des outils de pilotage (rapports annuels, indicateurs, tableaux de bord) assureront la transparence et permettront d'ajuster les actions si nécessaire. Cette **évaluation** et ce **suivi** régulier garantiront que le PST reste **fidèle à la DPC** et à la **DPS** tout en s'adaptant aux réalités locales et aux turbulences de l'environnement externe.

VOLET INTERNE

🎯 **Objectif stratégique 1 : Être une administration locale qui place l'humain au cœur de sa gestion, en tant qu'employeur attractif, et qui soutient une politique managériale équitable et bienveillante, valorisant et développant les talents et les compétences de ses collaborateurs, tout en favorisant leur épanouissement**

OO1.1 - Améliorer le niveau de compétences des agents afin de favoriser l'épanouissement professionnel, l'autonomie et l'engagement au travail

ACTION 1.1.1 : Former le personnel à l'utilisation des outils collaboratifs

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 1.1.2 : Favoriser la mobilité interne pour permettre aux agents d'acquérir de nouvelles compétences et de s'épanouir au sein de l'administration locale, mais aussi comme levier d'adaptation aux exigences contraignantes du CRAC et comme recours au trajet de réintégration

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 1.1.3 : Cartographier les besoins et les compétences en réalisant, pour chaque service et chaque poste de travail, une analyse de la charge de travail et des effectifs en présence

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 1.1.4 : Mettre en place des parcours de formation ciblés pour certains postes afin d'éviter des écarts de compétences lors des départs naturels

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 1.1.5 : Mettre en place une politique standardisée favorisant la reprise au travail et la diminution du taux d'absentéisme

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

OO1.2 - Devenir une administration locale plus attractive sur le marché de l'emploi

ACTION 1.2.1 : Développer une "marque employeur" forte et attractive basée sur les valeurs de l'administration, la mise en valeur de la diversité des métiers, des opportunités de carrières et des missions d'intérêt général

Service(s) porteur(s) : GRH et Directions Générales

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 1.2.2 : Participer à des salons de l'emploi et à des forums universitaires

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1.2.3 : Mettre en place un onboarding de qualité et uniformisé à tous les services de l'administration, via un livret d'accueil, des capsules vidéo et présentations PWP (sur intranet), un mentorat, etc.

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

OO1.3 - Être une administration locale qui prend soin de ses collaborateurs

ACTION 1.3.1 : Continuer à organiser des événements de convivialité, de bien-être et de cohésion d'équipe via notamment le comité d'animation interne

Service(s) porteur(s) : Comité d'animation interne

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 1.3.2 : Poursuivre le système d'avantages commerciaux offert au personnel et promouvoir, auprès des agents, les avantages du service social

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 1.3.3 : Mettre en place annuellement des Team Building, des espaces de discussion et des moments de rencontre au sein des différents services, ainsi qu'interservices (brainstorming, présentation de projets, cohésion des équipes) permettant de prendre de la hauteur et d'échanger sur des thématiques transversales

Service(s) porteur(s) : Directions Générales et Services/Départements concernés

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 1.3.4 : Mettre en place des entretiens individuels réguliers afin d'identifier les objectifs, attentes, besoins en formation, évolution de carrière des collaborateurs

Service(s) porteur(s) : GRH et Services/Départements concernés

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

🎯 Objectif stratégique 2 : Être une administration locale qui cultive une culture d'entreprise fondée sur un fort sentiment d'appartenance et de solidarité, propice au développement de collaborations nouvelles et à la transversalité, s'appuyant sur l'expertise de ses collaborateurs pour guider ses projets et prendre ses décisions

OO2.1 - Maximiser les synergies entre la Ville et le CPAS de sorte à créer des économies d'échelle, à éviter les doublons dans la gestion des différents organismes publics, et ainsi renforcer l'efficacité des services publics

ACTION 2.1.1 : Formaliser les synergies existantes entre la Ville et le CPAS

Service(s) porteur(s) : Directions Générales

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 2.1.2 : Formaliser un protocole de coopération précisant les domaines d'actions conjoints, les procédures de coordination (réunions trimestrielles, plateforme numérique partagée), et les indicateurs d'évaluation des synergies. Cela permettra d'optimiser l'efficacité des dispositifs

Service(s) porteur(s) : Directions Générales

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 2.1.3 : Mutualiser les services supports via le partage des ressources matérielles et humaines (locaux, matériel, expertise des agents)

- Synergiser les Services "Marchés publics" de la Ville et du CPAS
- Synergiser les Services "Ressources humaines" de la Ville et du CPAS
- Mutualiser le Service "Affaires Juridiques" de la Ville

- Synergiser les services d'accueil au citoyen de la Ville et du CPAS à l'exception de l'accueil social

Service(s) porteur(s) : Directions Générales

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 2.1.4 : Développer des outils de partage d'information sécurisés et conformes au RGPD entre la ville et le CPAS (plateforme numérique de gestion de projet, bases de données partagées)

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

OO2.2 - Développer les compétences et valoriser l'expertise interne des collaborateurs

ACTION 2.2.1 : Instaurer un programme de tutorat, permettre aux agents expérimentés de guider et de transmettre leurs savoirs aux plus jeunes ou aux nouveaux arrivants, favorisant ainsi la transmission des compétences et le sentiment d'appartenance à l'administration

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 2.2.2 : Créer un espace sur l'intranet – Georges de partage de connaissances interne : bibliothèque de documents, de cours, de formations, guides pratiques, retours d'expériences ("leçons apprises" sur des projets...), recueil de bons plans

Service(s) porteur(s) : Cellule Communication

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 2.2.3 : Mettre en place un plan de développement des compétences personnalisé. Établir, pour chaque agent, un plan de formation continue aligné sur les besoins de l'administration et les aspirations individuelles, incluant des formations sur les nouvelles technologies, la gestion de projet, ou les soft skills

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

OO2.3 - Renforcer la communication interne

ACTION 2.3.1 : Développer la communication interne via Georges en communiquant de façon accrue sur les activités et initiatives des administrations, utiles au bon fonctionnement de celles-ci, en centralisant les infos RH, les projets, les formations, les événements internes...

Service(s) porteur(s) : Directions générales et Cellule communication

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

OO2.4 - Promouvoir la transversalité et la collaboration interservices

ACTION 2.4.1 : Déployer des outils de gestion de projet collaboratifs permettant le suivi partagé des tâches, l'échange de documents et la communication en temps réel sur des projets communs

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 2.4.2 : Mettre en place des comités stratégiques transversaux et/ou communs aux deux administrations pour discuter des projets stratégiques et des défis des administrations

Service(s) porteur(s) : Directions Générales

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

OO2.5 – Renforcer l'exemplarité managériale et le leadership collaboratif

ACTION 2.5.1 : Mettre en place des outils de feedback 360° pour les managers et les former à l'utilisation de ceux-ci

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 2.5.2 : Accompagner les managers dans leur rôle et les outiller via un programme de formation spécifique (leadership, gestion d'équipe, évaluation, feedback)

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

OO2.6 – Se doter d'un centre administratif, lieu unique au service de tous

ACTION 2.6.1 Etudier la faisabilité et la mise en œuvre d'un centre pour rassembler les services d'accueil au public de l'administration

Service porteur Ville : Direction Générale

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

OO2.7 – Développer une stratégie commune, immobilière et foncière (terrains agricoles, patrimoine immobilier...)

ACTION 2.7.1 : Uniformiser le cadastre immobilier et foncier RF, Ville et CPAS en y intégrant des informations clés telles que la superficie, l'usage, la localisation et la propriété de chaque bien

Service(s) porteur(s) CPAS : Département Patrimoine

Service(s) porteur(s) Ville : RF et Département du Cadre de vie

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe et Massimo Falasca

Action 2.7.2 : Optimiser la gestion du patrimoine Ville, RF et CPAS (comprend les volets vente, rénovation et location) selon des orientations communes

Service(s) porteur(s) CPAS : Département Patrimoine

Service(s) porteur(s) Ville : RF et Département du Cadre de vie

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe et Massimo Falasca

ACTION 2.7.3 : Mettre en œuvre, conjointement, la Stratégie immobilière globale à long terme (SIGLT1)

Service(s) porteur(s) CPAS : Département Patrimoine

Service(s) porteur(s) Ville : RF et Département du Cadre de vie

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe et Massimo Falasca

🎯 Objectif stratégique 3 : Être une administration locale inclusive et durable, ancrée dans son époque, consciente des enjeux futurs et ouverte au changement et à la simplification

OO3.1 - Disposer d'une administration moderne et efficace

ACTION 3.1.1 : Mettre en place un programme de gestion du changement face aux nouvelles technologies et méthodes de travail

Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 3.1.2 : Intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans l'administration locale :

- Former les agents à l'utilisation et à la compréhension de l'IA
- Mise en place d'une charte de la donnée
- Mise en place d'un chatbot à destination des citoyens
- Intégration d'outils d'IA au sein de l'administration afin d'optimiser le fonctionnement de l'administration

Service(s) porteur(s) : Directions Générales, Département Informatique, Comité de pilotage IA

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3.1.3 : Optimiser l'outil de gestion des documents afin de réduire le temps de traitement

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3.1.4 : Mettre en place le vote électronique pour les conseillers communaux et de l'action sociale (votes à huis clos) afin de faire évoluer la gestion des collèges et bureaux permanents vers le numérique

Service(s) porteur(s) : Département Informatique et Directions Générales

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3.1.5 : Implémenter la signature électronique

Service(s) porteur(s) : Directions financières, Directions générales et Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Massimo Falasca

ACTION 3.1.6 : Implémenter une solution de téléphonie IP intégrant les technologies et innovations les plus récentes dans le domaine des télécommunications

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3.1.7 : Acquisition d'un nouvel outil de prise de rendez-vous pour tous les services ouverts au public

Service(s) porteur(s) : Direction Générale et Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca, Natacha Vandenberghe Nicolas Martin

OO3.2 - Développer la dématérialisation des démarches administratives afin de faciliter l'accès des citoyens**ACTION 3.2.1 : utiliser l'e-box comme canal de communication**

Service(s) porteur(s) Ville : Service de Gestion Financière

Service(s) porteur(s) CPAS : Direction générale, Département social et Département informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca, Natacha Vandenberghe et Nicolas Martin

ACTION 3.2.2 : Réaliser le cadastre des démarches citoyennes et numériser tous les formulaires (autres que EC-POP) afin de les rendre disponibles en ligne

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3.2.3 : Accroître le nombre de démarches administratives (EC – POP) disponibles en ligne

Service(s) porteur(s) : Service Etat civil – Population et Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas et Massimo Falasca

ACTION 3.2.4 : Offrir des tutoriels et guides pas-à-pas pour les démarches en ligne : Accompagner les citoyens avec des vidéos explicatives, des FAQ détaillées et des infographies pour les aider à utiliser les services dématérialisés

Service(s) porteur(s) : Service Etat civil – Population et Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas et Massimo Falasca

OO3.3 - Concrétiser sa stratégie de digitalisation**ACTION 3.3.1 : Établir une feuille de route numérique pluriannuelle définissant les objectifs, les projets prioritaires, les ressources nécessaires et un calendrier précis pour la digitalisation de chaque service en se basant sur des critères de faisabilité et d'impact sur les citoyens et les agents**

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3.3.2 : renforcer la démarche de "proof of concept" (POC) pour les nouvelles technologies avant un déploiement à grande échelle

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3.3.3 : Renforcer la sécurité des systèmes d'information et des données par la réalisation régulière d'audits cybersécurité

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3.3.4 : Former les agents aux risques numériques (phishing, RGPD, usage responsable des données)

Service(s) porteur(s) : Département Informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

Objectif stratégique 4 : Être une administration locale de proximité, accessible, transparente et éthique

OO4.1 - Disposer d'une administration locale à la hauteur des attentes des citoyens en la rendant plus accessible et moderne en vue de garantir leur satisfaction et leur bien-être

ACTION 4.1.1 : Mettre en place un baromètre de satisfaction citoyenne

Service(s) porteur(s) : Directions Générales

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 4.1.2 : Former l'ensemble du personnel à l'approche "citoyen d'abord" (fondements du service public)

Service Service(s) porteur(s) : GRH

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 4.1.3 : Mettre en place un processus clair pour le dépôt, le traitement et le suivi des réclamations, avec des délais de réponse définis

Service(s) porteur(s) : Directions Générales

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 4.1.4 : Organiser des "Journées Portes Ouvertes" de l'administration, inviter les citoyens à découvrir les différents services, à rencontrer les agents et à comprendre le fonctionnement de l'administration locale

Service(s) porteur(s) : Directions Générales, Comité d'animation interne et Cellule communication

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 4.1.5 : Réaliser un diagnostic d'accessibilité numérique des services (PMR, sites web, guichets sociaux)

Service(s) porteur(s) : Département informatique

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 4.1.6 : Déployer une signalétique claire, multilingue et compréhensible par tous dans les lieux d'accueil afin de s'assurer que nos services soient accessibles pour tous

Service(s) porteur(s) CPAS : Département Patrimoine et Cellule communication

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 4.1.7 : Élaborer et mettre en œuvre un plan d'amélioration de l'accessibilité des bâtiments du CPAS pour les personnes porteuses d'un handicap

Service(s) porteur(s) CPAS : Département Patrimoine

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 4.1.8 : Communiquer sur les décisions du conseil de l'action sociale (quand cela est possible) pour accroître la transparence de l'institution

Service(s) porteur(s) CPAS : Direction Générale et Cellule communication

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 4.1.9 : Développer une stratégie de communication cohérente, moderne et accessible en renforçant la présence du CPAS, entre autres sur les réseaux sociaux, pour valoriser les actions et améliorer la perception externe

Service(s) porteur(s) CPAS : Service Communication

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

ACTION 4.1.10 : Se doter de bornes de démarches administratives numériques dans des lieux stratégiques

Service(s) porteur(s) Ville : Service Etat Civil - Population

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

ACTION 4.1.11 : Réorganiser le service EC-POP

- Offrir la possibilité de disposer au sein de maisons citoyennes, ainsi que des bibliothèques de Jemappes et de Mons d'accès décentralisés à l'e-guichet avec présence d'un accompagnateur

- Mettre en place des agents de médiation numérique (former du personnel pour accompagner les citoyens moins à l'aise avec le numérique, en leur offrant une aide personnalisée pour l'accès aux services en ligne : assistants sociaux du CPAS, agents EPN numériques, collaborateurs des maisons citoyennes...
- Rendre plus lisible la page EC-POP sur le site web
- Etudier l'opportunité de revoir les horaires d'ouverture de l'EC-POP
- Etendre le service à domicile pour les personnes âgées dès 70 ans ou aux personnes à mobilité réduite pour favoriser l'autonomie des plus fragiles

Service(s) porteur(s) Ville : Service Etat civil - Population

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

Objectif stratégique 5 : Être une administration locale qui optimise les ressources publiques et assure une gestion rigoureuse, transparente et responsable des finances locales, tout en maîtrisant les coûts et en garantissant une fiscalité juste

OO5.1 - Améliorer la perception des taxes pour garantir une fiscalité juste, équitable et progressive, adaptée aux capacités de chaque contribuable

ACTION 5.1.1 : Développer des outils numériques pour faciliter le paiement des taxes (plateforme en ligne sécurisée de type e-box)

Service(s) porteur(s) Ville : Service de Gestion Financière et Département informatique

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois et Massimo Falasca

ACTION 5.1.2 : Développer un outil interne de visualisation croisant les données du service population, développement économique, urbanisme, logement et finances afin d'optimiser le système de perception de taxes et la prise de décision

Service(s) porteur(s) : Cellule Gouvernance de la Donnée

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 5.1.3 : Automatiser les contrôles fiscaux via l'interconnexion des logiciels communaux avec les bases de données régionales (cadastre, BCE, registre national, etc.)

Service(s) porteur(s) : Service de Gestion Financière

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

OO5.2 - Ne pas augmenter la charge fiscale sur les ménages, afin de ne pas pénaliser les plus vulnérables (hors indexations imposées)

ACTION 5.2.1 : Identifier des recettes alternatives, telles que la valorisation du patrimoine public, la location d'espaces, ou certaines taxes comportementales (mobilité, déchets...), pour préserver les marges sans hausse d'impôts

Service(s) porteur(s) : Tous les services

Responsable(s) Collège communal : Collège

ACTION 5.2.2 : Intégrer dans les projections financières pluriannuelles un scénario de stabilité des taux avec simulation d'impact sur les équilibres budgétaires

Service porteur Ville : Service de Gestion Financière

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

OO5.3 - Maintenir une gestion rigoureuse des finances publiques en soumettant tous les projets d'investissement à une évaluation minutieuse

ACTION 5.3.1 : Soumettre chaque projet d'investissement à une fiche d'analyse standardisée et à un plan financier sur 10 ans, croisant les notions de besoin, urgence, impact population, effet de levier, coût complet (investissement + fonctionnement) et soutenabilité financière

Service(s) porteur(s) : Directions financières et services concernés

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

ACTION 5.3.2 : Suivre scrupuleusement les recettes attendues, à travers un tableau de bord budgétaire croisé (droits constatés vs montants perçus), mis à jour mensuellement en lien avec les services émetteurs

Service(s) porteur(s) : Directions financières

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

OO5.4 - Chercher des subsides externes pour compléter les financements nécessaires, permettant de réaliser certains investissements sans affecter la stabilité financière de la Ville

ACTION 5.4.1 : Assurer une veille des appels à projets et accroître la recherche et le suivi des opportunités régionales, fédérales, européennes pour développer et financer de nouveaux projets

Service(s) porteur(s) : Directions générales

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

OO5.5 - Favoriser les appels à projets pour garantir une gestion plus souple, réactive et transparente, tout en offrant une sélection rigoureuse des initiatives portées par les différents acteurs (maîtrise des investissements)

ACTION 5.5.1 : Intégrer un principe de crowdfunding dans quelques projets sélectionnés

Service(s) porteur(s) : Pôle muséal, Gestion territoriale...

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer et Maxime Pourtois

OO5.6 - Contrôler les dépenses de transfert vers les entités consolidées, assurer leur transparence et leur justification

ACTION 5.6.1 : Imposer un reporting budgétaire trimestriel standardisé à toutes les entités consolidées, à intégrer dans le compte consolidé de la Ville (Forecast trimestriel de l'exécution budgétaire afin d'alerter le Collège en cas de dérive significative)

Service(s) porteur(s) Ville : Service de Gestion Financière

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

OO5.7 - Suivre scrupuleusement chaque dépense pour éviter toute dérive et garantir que les ressources publiques sont utilisées de manière optimale et au service de l'intérêt général

ACTION 5.7.1 : Poursuivre la mise en œuvre du Plan de Gestion pluriannuel

Service(s) porteur(s) : Directions Financières

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois, Nicolas Martin et Natacha Vandenberghe

VOLET EXTERNE

🎯 Objectif stratégique 1 : Positionner le territoire comme pôle économique régional et destination touristique

OS1-1 Stimuler le développement économique et commercial local, soutenir la création d'emplois et favoriser l'attractivité de la région

OO1-1.1 - Dynamiser l'économie locale en soutenant les initiatives commerciales, d'investissement et en facilitant l'implantation d'entreprises



DESCRIPTIF :

- > Renforcer le rôle du nodule commercial des centres-villes et limiter les développements commerciaux de périphérie**
- > Encourager l'occupation de locaux commerciaux et le développement de nouveaux commerces dans les villages du Grand-Mons et certaines rues du centre-ville, pour revitaliser ces quartiers et renforcer leur attractivité commerciale**
- > Mettre en valeur auprès du grand public le dynamisme des commerces de notre territoire**
- > Mettre en place de nouvelles opportunités permettant le développement de nouveaux commerces**
- > Soutenir la possibilité de créer une régie communale autonome commerciale auprès de la Région wallonne**
- > Soutenir la création et le développement d'associations de commerçants dans le Grand-Mons**
- > Œuvrer au maintien des marchés sur le territoire montois**
- > Favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat local**
- > Garantir la possibilité de retraits liquides à la population via une répartition géographique équitable des distributeurs de billets**

ACTION 1-1.1.1 : démarcher au moins 10 enseignes du retail par an pour les inviter à s'installer en centre-ville pour renforcer sa dynamique commerciale

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.2 : participer annuellement à au moins un salon spécialisé dans les implantations commerciales

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.3 : émettre des avis défavorables dans les demandes de permis d'urbanisme visant à implanter en périphérie des activités commerciales pouvant s'installer dans une centralité (sur base du moratoire validé par le Conseil communal)

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.4 : Développer l'activité du Fonds d'Impulsion, à hauteur de 4 jurys par an, pour permettre l'installation de nouveaux porteurs de projet dans divers locaux commerciaux selon les zones reprises au règlement

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.5 : Poursuivre l'activité du Fonds d'Impulsion artistique, à hauteur d'au moins 1 jury par an, afin de faciliter l'installation de galeries d'art, d'antiquaires et de brocanteurs en centre-ville

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.6 : Poursuivre la dynamique de développement des maternités commerciales en organisant autant d'appels à candidature et de jurys que nécessaire selon la disponibilité de ces cellules

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.7 : Œuvrer à l'installation d'une offre alimentaire à Jemappes et Cuesmes

- Création d'un supermarché pour améliorer l'accès aux services alimentaires, particulièrement dans les quartiers périphériques, tout en générant des emplois locaux
- Création d'un supermarché à Cuesmes et Jemappes

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.8 : lutter contre l'inoccupation des immeubles commerciaux inoccupés et des sites économiques via une taxation appropriée, en dressant chaque année autant de constats que nécessaire

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.9 : Introduire progressivement des commerces de proximité dans le quartier des Grands Près

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.10 : organiser annuellement diverses activités pour mettre en valeur les commerces du territoire

- Nouveaux commerces de qualité
- Prix Mercure
- Activités à caractère commercial (chasse au trésor, etc.)

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.11 : Offrir un cadre propice au développement à l'arrivée d'enseignes et de franchises commerciales sur le territoire

- Organisation d'un salon de la Franchise commerciale
- Démarchage d'enseignes nationales, internationales et indépendants
- Discussion avec les propriétaires de cellules vides pour des mises à disposition éphémères
- Programme INTERREG

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.12 : Développer une jardinerie sur le site des Près Lecomte

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.13 : rédiger un courrier auprès du SPW afin d'ajouter au cadre légal des RCA la possibilité de développer une RCA à vocation commerciale

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.14 : accompagner la création de nouvelles associations de commerçants dans les villages du Grand Mons, en organisant au moins deux réunions d'information annuelles et en proposant un appui réglementaire et logistique pour leurs premiers projets

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.15 : prendre contact avec le SPW afin de déménager de manière définitive le marché du vendredi sur l'esplanade Dolez

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.16 : organiser un déplacement temporaire du marché aux fleurs en hiver auprès des ambulants du Vieux-Marché afin de lui permettre de subsister une fois la belle saison revenue

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.17 : prospecter de manière régulière de nouveaux ambulants pour garantir une offre diversifiée sur les différents marchés du territoire

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) CBE : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.18 : organiser annuellement un salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.19 : intégrer le board Entrepreneurship de l'UMons, participer à ses réunions et y développer des synergies

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.20 : Installer des distributeurs de billets neutres à Flénu et dans la zone Maisières / Obourg / Saint-Denis

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.1.21 : Accompagner BATOPIN pour l'installation d'au moins un nouveau distributeur de billets dans son réseau

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

OO1-1.2 - Favoriser l'attractivité du territoire en renforçant le soutien aux investisseurs, les infrastructures et les équipements, et en affirmant le rôle de Mons en tant que pôle économique majeur



DESCRIPTIF :

> Valoriser un parc d'infrastructures à fort rayonnement régional (capter des entreprises à rayonnement supra-communal)

> Promouvoir un aménagement du territoire favorisant les liens entre le secteur économique et les lieux de formation

> Promouvoir notre potentiel foncier économique en valorisant nos PAE

> Compléter l'offre d'espaces de bureaux (espaces tertiaires) correspondant aux besoins d'entreprendre

ACTION 1-1.2.1 : Renforcement de la cellule accueil des investisseurs en tant que porte d'entrée unique pour les porteurs de projets importants

- Continuer d'accompagner les porteurs de projets importants en les conseillant et en accélérant la mise en œuvre de leurs initiatives

- Valoriser de sites majeurs par le biais de la Cellule Investisseurs (actions de marketing territorial)

> Près Lecomte

> Site des Laminoirs à Jemappes

> Site des tuberries de Nimy

Service(s) porteur(s) : GESTION TERRITORIALE

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

ACTION 1-1.2.2 : Rénovation des zones d'activités économiques et renforcement des PPP

- Rénovation des espaces publics (voiries, signalétique, etc.) de la zone d'activités économiques de Cuesmes
- Commercialisation de la zone Géothermia avec une nouvelle approche basée sur un marché public destiné aux investisseurs du secteur immobilier pour assurer l'équipement anticipatif du site

Service(s) porteur(s) : GT et EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois et Nicolas Martin

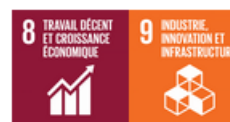
ACTION 1-1.2.3 : Promotion et mise en valeur des zones d'activités économiques de l'IDEA

- Zoning de Cuesmes
- Charte Géothermia

Service(s) porteur(s) : GT et EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois et Nicolas Martin

OO1-1.3 - Renforcer son positionnement comme pôle économique en soutenant les secteurs stratégiques et l'innovation



ACTION 1-1.3.1 : Développement de la stratégie de spécialisation territoriale

- Soutenir les trois axes économiques du territoire en lien avec l'IDEA : les nouveaux matériaux, les Clean-tech, et l'énergie décarbonée (en particulier l'H2)
- Économie circulaire

Service(s) porteur(s) : GT

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

ACTION 1-1.3.2 : Création d'un centre de formation dédié aux nouveaux métiers de la construction :

- Soutenir le projet de Centre de formation en construction à Jemappes pour favoriser l'emploi local et assurer l'implication des acteurs locaux dans son développement

Service(s) porteur(s) : GT

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois et Nicolas Martin

OO1-1.4 – Renforcer les synergies avec les territoires voisins (notamment du Nord de la France) et réinventer la coopération à l'échelle de la région de Mons-Borinage



DESCRIPTIF :

> Capitaliser sur notre position transfrontalière

> Fédérer les forces vives du territoire autour des enjeux du développement économique

ACTION 1-1.4.1 : Refonte de la Communauté Urbaine Mons-Borinage (CUMB) en incluant toutes les communes de l'arrondissement avec pour objectifs :

- La mutualisation
- Les achats groupés

- **L'échange de bonnes pratiques**

Service(s) porteur(s) : CABINET DU BOURGMESTRE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.4.2 : Renforcement de la coopération avec le territoire de Maubeuge-Val de Sambre autour des enjeux transfrontaliers définis dans le diagnostic territorial (mobilité, emploi, formation, santé, tourisme, culture, ...)

Service(s) porteur(s) : DG/CELLULE APPUI ET STRATEGIE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-1.4.3 : Renforcement des liens entre la Ville, l'IDEA, l'UMONS, l'IMBC et le monde de l'entreprise pour soutenir les initiatives entrepreneuriales et favoriser le développement urbain et territorial

Service(s) porteur(s) : CABINET DU BOURGMESTRE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

OO1-1.5 – Soutenir l'agriculture



ACTION 1-1.5.1 : Renforcer les collaborations entre les acteurs communaux et autres (Ville, CPAS, asbl, ..., visite pédagogique, journée à la ferme, formations phyto-licence, ...)

Service(s) porteur(s) : EA – DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 1-1.5.2 : Mise en valeur des produits locaux agricoles via la brochure des produits fermiers à deux pas de chez vous

Service(s) porteur(s) : EA – DEVECO et ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 1-1.5.3 : Accompagner le secteur agricole dans les démarches administratives (autorisations, calamités agricoles, collecte des bâches agricoles...) (poursuite des échanges entre l'administration et le secteur agricole)

Service(s) porteur(s) : EA – DEVECO et ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 1-1.5.4 : Sensibiliser le secteur agricole à la transition écologique par l'organisation d'au moins une formation par an (coulées de boues, formations aux techniques agroécologiques, gestion des plantations, stockage CO2 dans les sols agricoles, bords de route ...)

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 1-1.5.5 : Continuer à mettre en valeur les agriculteurs locaux via l'organisation de journée à la ferme (sur les thématiques agricoles)

Service(s) porteur(s) : EA – DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 1-1.5.6 : sensibiliser le secteur à la diversification de leurs activités et notamment le potentiel en matière de développement touristique.

Service(s) porteur(s) : ASBL TOURISTIQUES

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

OS1-2. Renforcer le rôle de Mons en tant que pôle régional en capitalisant sur son poids économique, son attrait touristique, son statut de ville universitaire et sa position de centre judiciaire

001-2.6 – Positionner Mons sur la carte du développement économique et conforter l'identité territoriale et la visibilité de Mons à l'échelle Belge, voire européenne



DESCRIPTIF :

Conforter l'identité territoriale et la visibilité de Mons à l'échelle Belge, voire européenne
Profiter du renouveau des infrastructures hospitalières et du développement universitaire de la filière de la santé comme vecteur de développement scientifique
Capitaliser sur la présence des aéroports les plus proches et sur la présence de la gare-passerelle de Mons

ACTION 1-2.6.1 : Participation à différents projets INTERREG

- Commerce !
- Destination Terrils

Service(s) porteur(s) : TOUS DÉPARTEMENTS

Responsable(s) Collège communal : Tous

ACTION 1-2.6.2 : Participation à des salons internationaux spécialisés en architecture, urbanisme, aménagement du territoire, développement immobilier, développement touristique (MAPIC, WTM, ...)

Service(s) porteur(s) : GT, EA – DEVECO et TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-2.6.3 : Actions visant à renforcer les liens avec le parc Initialis

Service(s) porteur(s) : EA – DEVECO + ASBL TOURISTIQUES + GT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-2.6.4 : Développement de synergies avec les pôles universitaires présents sur le territoire communal

Service(s) porteur(s) : CABINET DU BOURGMESTRE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-2.6.5 : Marketing territorial

Service(s) porteur(s) : GT+ EA – DEVECO

Responsable(s) CBE : Nicolas Martin

ACTION 1-2.6.7 : Diverses actions de promotion touristique et commerciale réalisées par l'Office du Tourisme et la Ville (salons, site web, emailing, RS, campagnes de promotions ...)

Service(s) porteur(s) : TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-2.6.8 : Maintenir et promouvoir la liaison directe en bus entre BSCA et Mons de même que la liaison ferroviaire avec Paris

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES/MOBILITE

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca et Nicolas Martin

OS1-3 Positionner Mons comme une destination touristique incontournable, en valorisant son patrimoine culturel, historique et naturel, tout en stimulant l'économie locale, la création d'emplois et le dynamisme de la ville

001-3.7 - Préserver, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel, historique et naturel de Mons



DESCRIPTIF :

Préserver et valoriser le patrimoine historique bâti et non bâti, vecteur de rayonnement

Valoriser nos terrils et nos sites naturels

Développer l'offre touristique autour de la voie d'eau et du Grand Large

Valoriser la mémoire locale et les mouvements patriotiques" (peut-être à lier à la transmission)

ACTION 1-3.7.1 : Préservation et valorisation du patrimoine culturel et historique

- Rénovation de sites patrimoniaux emblématiques (Val des écoliers, Attacat, chapelle Sainte-Marguerite, hôtel de ville, Waux-Hall, maison communale de Nimy, église de Jemappes, Nimy, et Havré/Ciply) + travailler sur les abords de ces sites par le pavage des rues historiques du centre-ville, leur végétalisation ainsi que leur éclairage
- Encourager les propriétaires privés à rénover et valoriser leur patrimoine à travers des initiatives ciblées
- Primes à l'embellissement
- Encadrement du développement du logement touristique de type Airbnb
- Mouvements patriotiques (commémorations...)
- Finaliser la mise en tourisme de l'Hotel de Ville
- Promotion des sites UNESCO et développement de produits touristiques (parcours vélo, balades, chasse totemus, ...)

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES, GT, DCT, Pôle muséal

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca, Maxime Pourtois, Nicolas Martin et Charlotte de Jaer

ACTION 1-3.7.2 : Développement de l'écotourisme et du tourisme durable pour une découverte respectueuse de l'environnement

- Actions de préservation du patrimoine naturel
- Valorisation des terrils (en partenariat avec plusieurs communes du Borinage et de France)
- Développement du réseau de mobilité douce (//réseau points-nœuds Vhello en Cœur de Hainaut)
- Promotion du label « bienvenue vélo » développé par Tourisme Wallonie (CGT)

Service(s) porteur(s) : TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Charlotte de Jaer

ACTION 1-3.7.3 : Redéploiement du Grand'Large

- Réactualisation des conventions et concessions d'exploitation et de gestion entre le SPW, la Ville, l'ASBL Port de Plaisance du Grand Large, le Royal Club Nautique Mons Borinage.
- Développement d'activités et d'événements autour et sur le plan d'eau
- Définition des missions via le contrat de gestion du Port de Plaisance
- Développement de nouvelles infrastructures sportives et récréatives

Service(s) porteur(s) : RF, EA-SPORTS&ASSO, GT et SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe, Achile Sakas, Maxime Pourtois et Massimo Falasca

ACTION 1-3.7.4 : Etudier et déposer un projet de reconnaissance officielle de la Cavalcade de Jemappes comme patrimoine exceptionnel de la FWB

Service(s) porteur(s) : EA-EVENT

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

OO1-3.8 – Diversifier les offres et expériences touristiques en s'appuyant sur des partenariats porteurs et sur les dynamiques culturelles, artistiques & événementielles



DESCRIPTIF :

- > **Diversifier l'offre touristique**
- > **Poursuivre la politique de mise en place de grandes expositions et d'événements d'envergure**
- > **Poursuivre la politique de déploiement de l'art urbain**
- > **Consolider et mieux articuler l'offre muséale**
- > **Renforcer la coopération entre les acteurs culturels, touristiques et économiques pour développer un écosystème touristique dynamique**
- > **Renforcer l'identité culturelle du territoire**
- > **Créer de nouveaux produits touristiques et de projets internationaux en lien avec l'art et la culture**
- > **Développer les coopérations et partenariats en vue de promouvoir l'écosystème touristique montois**
- > **Promouvoir l'écotourisme, le tourisme durable pour une découverte respectueuse de l'environnement**

ACTION 1-3.8.1 : Poursuivre annuellement la politique multisectorielle (culture, événements, commerces, tourisme) en termes de diversification stratégique via des secteurs qui s'appuient les uns sur les autres

- Actions événementielles (marché de Noël, Festifood, festival Mons en lumières...)
- Actions commerciales (voir ci-dessus)
- Actions de renforcement de la programmation culturelle (expositions internationales...)
- Consolidation de la ligne de train Mons-Paris pour promouvoir la ville à l'international
- Mise en tourisme du patrimoine matériel et immatériel de la ville à travers des parcours thématiques, des visites interactives, des événements culturels
- Poursuite des projets culturels phares (festival "Mons en Lumières", "L'art habite la ville"...) pour dynamiser les quartiers et promouvoir l'art urbain
- Exploiter la thématique du Vidéo Mapping pour ancrer les retombées du festival dans le territoire
- Augmenter les coproductions avec des partenaires tiers pour l'organisation de grands événements

Service(s) porteur(s) : DCT, EA-DEVECO et EA-EVENT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin, Charlotte De Jaer et Achile Sakas

ACTION 1-3.8.2 : Développement d'offres touristiques innovantes pour groupes et individuels

- Proposer et commercialiser des séjours et excursions packagés, ainsi que des actions en faveur du tourisme d'affaires (MICE)
- Proposer des offres innovantes mêlant tourisme, culture et gastronomie
- Proposer des offres innovantes dans le cadre de la réouverture du Camping du Waux-Hall (Motorhome, Tiny-House, Caravane, Tentes,)

Service(s) porteur(s) : TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

Action 1-3.8.3 : Renforcement de l'accessibilité de la culture et de l'identité culturelle de Mons au travers du patrimoine documentaire

- Continuer le travail d'inventaire des fonds d'archives anciens et existants.
 - Terminer l'encodage du courrier de l'Urbanisme jusque 2010 (accès interne).
 - Inventorier trois fonds d'archives d'avant 1977 (encodage précis).
- Amélioration de l'accès aux inventaires d'archives sur la plateforme OpenData

- Ajouter 3 fonds anciens (avant 1977) supplémentaires
- Ouvrir un guide des fonds et collections reprenant au moins 50% des archives existantes dans nos magasins principaux.
- Etudier la faisabilité pour la mise en ligne des inventaires d'archives privées (donation, dépôt, etc.).
- Etudier la faisabilité pour la mise en ligne de la base de données de la bibliothèque et commencer l'encodage.

Service(s) porteur(s) : ARCHIVES

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

OO1-3.9 - Améliorer l'accueil des visiteurs et touristes et renforcer la promotion de l'offre touristique et culturelle



DESCRIPTIF :

> Compléter l'offre d'hébergements touristique (hôtelière et camping) dans un souci d'accessibilité au tourisme pour le plus grand nombre

> Capitaliser sur la présence des aéroports les plus proches

ACTION 1-3.9.1 : Renforcement de l'accessibilité de la culture et de l'identité culturelle de Mons

- Développement d'outils pédagogiques dans les musées et lieux touristiques, particulièrement pour les familles et les écoles, pour rendre la culture plus accessible
- Amélioration de l'accès aux inventaires d'archives sur la plateforme OpenData (continuer les inventaires des archives des anciennes communes, créer un guide des fonds et collections, étudier la possibilité d'y mettre les inventaires des fonds d'archives privés...)
- Mise en ligne de documents à haute valeur patrimoniale ou/et visuel via Flora ou la plateforme OpenData
- S'appuyer sur le réseau montois de lecture publique et les priorités du nouveau Plan Quinquennal de développement de la lecture (travail d'éducation permanente, de démocratisation de la culture, ... tant auprès du public scolaire que du tout-public)
- Organisation d'un événement spécifique à l'occasion des 50 ans des communes fusionnées qui font le territoire de Mons

Service(s) porteur(s) : EA/EVENT, CT/Pôle muséal et ARCHIVES

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin et Charlotte De Jaer

ACTION 1-3.9.2 : Numérisation de l'offre et des outils de promotion touristique

- Numérisation du patrimoine
- Mise en place d'une promotion en ligne moderne et efficace des attractions touristiques de Mons
- Billetterie en ligne permettant la vente de produits touristiques, de séjours et excursions packagés

Service(s) porteur(s) : TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-3.9.3 : Offre d'hébergements en vue d'une accessibilité au tourisme pour le plus grand nombre

- Augmentation de la capacité d'hébergement pour répondre à la demande croissante (nouveaux hôtels, campings, logements insolites)
- Augmentation de la capacité d'hébergement destinée au tourisme d'affaires prioritairement en centre-ville
- Recenser l'offre d'hébergement et augmenter le nombre d'hébergements reconnus par Wallonie Tourisme (renforcer la qualité et la sécurité des hébergements)

Service(s) porteur(s) : GT et TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois et Nicolas Martin

ACTION 1-3.9.4 : Faire de Mons un centre de congrès majeur en Wallonie

- Collaborer avec le Convention Bureau wallon afin de renforcer l'attractivité de Mons au niveau national et international, en intégrant l'offre montoise dans les démarches de prospection collective
- Mettre en place des partenariats avec l'Horeca du centre-ville pour développer l'accueil en EN/NL, optimiser les retombées, ...
- Renforcer le soutien aux organisateurs de congrès en leur proposant un accompagnement personnalisé en dehors du gestionnaire du WCCM

Service(s) porteur(s) : TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-3.9.5 : Promouvoir Mons comme destination city-trip

- Développer, promouvoir et commercialiser une offre de séjours et excursions packagés
- Collaborer avec d'autres destinations et opérateurs afin de proposer des séjours combinés
- Collaborer avec Pairi Daiza

Service(s) porteur(s) : TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 1-3.9.6 : Publier en open data l'ensemble des sites touristiques

- Numériser l'offre touristique
- Améliorer l'accueil des touristes

Service(s) porteur(s) : TOURISME

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

🎯 Objectif stratégique 2 : Renforcer la richesse culturelle et artistique de Mons, tout en favorisant une culture inclusive et accessible à tous, pour valoriser les institutions culturelles et stimuler les collaborations entre acteurs locaux et nationaux

OO2.1 – Promouvoir l'offre culturelle locale auprès des citoyens et visiteurs et soutenir une politique culturelle inclusive, innovante et accessible à tous en termes de coût, d'accessibilité et de répartition géographique



ACTION 2.1.1: Créer un agenda culturel/événementiel globalisé (outil centralisé permettant aux Montois.es et aux visiteurs d'avoir une vue d'ensemble claire et pratique de l'offre culturelle et événementielle)

Service(s) porteur(s) : EA/SPOC / Associations

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 2.1.2: Mise en place d'une programmation culturelle décentralisée avec Destination Mons pour offrir de la culture dans chaque commune fusionnée (spectacles, bibliobus, cinéma en plein air, concerts, etc.) en collaboration avec MARS

Service(s) porteur(s) : PÔLE MUSEAL, EA/EVENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer, Nicolas Martin

ACTION 2.1.3 : Lancement du festival "L'Art habite la Campagne" (événement inédit valorisant le patrimoine naturel de Mons à travers des œuvres éphémères et permanentes réalisées en pleine nature, offrant une manière innovante de sortir la culture de ses murs traditionnel)

Service(s) porteur(s) : EA/EVENT

Responsable(s) Collège communal : Achille Sakas et Charlotte De Jaer

ACTION 2.1.4 : Lancement d'un festival "l'échappée noire" - Festival itinérant axé autour des arts de la rue mettant l'accent sur la mobilité douce en sillonnant le bassin minier de Mons-Borinage, en collaboration avec les centres culturels du territoire concerné de Mons-Borinage

Service(s) porteur(s) : EA/EVENT

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

ACTION 2.1.5 : Poursuivre la collaboration entre MARS et le service évènements pour la mise en place d'une programmation estivale

Service(s) porteur(s) : EA/EVENT

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas et Charlotte de Jaer

ACTION 2.1.6 : Rendre le festival au Carré essentiellement gratuit et le déplacer dans l'espace public

Service(s) porteur(s) : EA/EVENT

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas et Charlotte De Jaer

ACTION 2.1.7 : Reconditionnement de la Maison Folie en un lieu culturel participatif et multiculturel avec une rénovation énergétique et modernisation des infrastructures existantes

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca et Charlotte de Jaer

ACTION 2.1.8 : Travailler à augmenter l'attractivité de l'offre culturelle auprès du public jeune

Service(s) porteur(s) : EA/EVENT

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas et Charlotte De Jaer

OO2.2 Développer 3 nouveaux partenariats culturels d'ici 2030



ACTION 2.2.1: Partenariats et coopérations autour de projets d'envergure

- Participation aux réseaux scientifiques et touristiques (Liberation Routes Europe et Van Gogh Europe)
- Mise en oeuvre des projets transfrontaliers INTERREG (Creativ'Up, VideoMapping)
- Développer un projet de co-production d'installations artistiques et/ou d'expositions
- Créer un groupe de travail pour développer des projets d'envergure dans le cadre du Bicentenaire de la Belgique

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

OO 2.3 Accroître les synergies entre les opérateurs culturels montois



ACTION 2.3.1 : Rassembler les acteurs culturels autour de thématiques spécifiques (par type d'art ou domaine) pour encourager des collaborations enrichissantes entre la Ville, les opérateurs culturels et les acteurs eux-mêmes

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.3.2 : Mettre en place une plateforme de concertation spécifique des musées du territoire de Mons

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.3.3 : Renforcer le rôle des ambassadeurs culturels et appuyer les projets citoyens

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

OO 2.4 Soutenir le tissu culturel et artistique montois, la création et l'art contemporain



ACTION 2.4.1 : Soutenir et poursuivre la collaboration avec le Comptoir des Ressources Créatives en mettant à disposition des lieux de création, des ateliers et des espaces d'exposition

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.4.2 : Mettre à disposition des lieux de répétition et des box de stockage

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.4.3 : Développer 3 résidences d'artistes dans la perspective d'échanges internationaux (un artiste montois à l'étranger et un artiste étranger à Mons) et exposer le travail réalisé

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.4.4 : poursuivre le partenariat avec Art² en vue de valoriser le travail des étudiants et des jeunes artistes dans les musées

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.4.5 : Poursuivre la politique d'intégration des œuvres dans l'espace public

Service(s) porteur(s) : GT+DCT/PÔLE MUSEAL ET VISIT MONS

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer et Nicolas Martin

OO2.5 Transformer les bibliothèques de Mons en tiers-lieux culturels innovants, inclusifs et connectés, au service de l'apprentissage tout au long de la vie, de la cohésion sociale et de la transition numérique



DESCRIPTIF :

>Améliorer les infrastructures de services existants, notamment Réseau montois de lecture publique (modernisation, meilleure visibilité, réagencement) pour créer les bibliothèques de demain

>Soutenir le réseau montois de lecture publique (bibliothèques, services itinérants, ludothèques, espaces publics numériques)

ACTION 2.5.1 : Rénover l'intérieur de l'aile droite de la Maison communale de Jemappes en voie de délabrement pour la sauver et la réaménager. En profiter pour offrir une entrée digne de ce nom à la bibliothèque de Jemappes (directement sur la Place), créer un nouvel agencement des services au public, y créer de nouveaux espaces notamment pour la Ludothèque et peut-être y accueillir une Maison de l'enfance

Service(s) porteur(s) : DTC/BIBLIO

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

ACTION 2.5.2 : Délocaliser la bibliothèque de Mons vers un espace plus adapté, lumineux et en bon état afin de préserver les collections

Service(s) porteur(s) : DTC/BIBLIO

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

ACTION 2.5.3 : Mettre en place le nouveau Plan Quinquennal de développement de la lecture incluant les priorités de :

- Proximité et développement de l'offre documentaire, des ressources, services et animations.
- Présence de la bibliothèque dans le quotidien des citoyens.
- Rôle culturel de la bibliothèque (porte d'accès et lieu d'approfondissement possible pour toute démarche culturelle).
- Sensibilisation à la lecture des enfants notamment dès le plus jeune âge.
- Valorisation de l'écrit, éducation aux médias et exercice de l'esprit critique.
- Offre ludique (jeux de société, jouets, jeux pédagogiques et de remédiation, jeux géants, ...) dans le cadre d'une ludothèque.
- E-inclusion des citoyens et plus particulièrement de publics spécifiques (seniors, adolescents...).
- Maintien de l'offre en tant que locale encyclopédique.

Service(s) porteur(s) : DTC/BIBLIO

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

OO2.6 Renforcer l'attractivité des musées de Mons en tant que piliers de l'identité culturelle locale et moteurs du tourisme, en diversifiant l'offre, en augmentant la fréquentation et en favorisant l'inclusion



DESCRIPTIF :

Augmenter la fréquentation des musées et rendre la culture plus accessible

Augmenter la participation des publics scolaires et jeunes dans les musées

Maintenir le niveau de qualité technique et d'accueil de tous les sites muséaux (modernisation, évaluation et efficacité énergétique)

Améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les musées et lors des événements dans les musées

ACTION 2.6.1 : Mettre en œuvre le nouveau contrat programme du Pôle muséal incluant les priorités de rayonnement, de publication et diffusion des savoirs, de transformation digitale, de modernisation des infrastructures et de renouveler l'approche de médiation avec le souci de valorisation des collections communales

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.6.2 : Repenser certains événements existants dans les musées afin d'attirer de nouveaux publics et augmenter le nombre d'entrées tout en favorisant le cru local culturel et artistique

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.6.3 : mettre en ligne le portail des collections communales depuis le site musées et expos de la ville de Mons

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.6.4 : Améliorer l'accès aux inventaires d'archives sur la plateforme OpenData à savoir : continuer les inventaires des archives des anciennes communes ; créer un guide des fonds et collections ; étudier la possibilité d'y mettre les inventaires des fonds d'archives privés (Archives)

Service(s) porteur(s) : ARCHIVES

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 2.6.5 : Mettre en ligne de documents à haute valeur patrimoniale ou/et visuel via Flora ou la plateforme OpenData (Archives)

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.6.6 : Développement d'outils pédagogiques dans les musées et lieux touristiques, particulièrement pour les familles et les écoles, pour rendre la culture plus accessible en créant des boîtes à outils pédagogiques accessibles en ligne

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.6.7 : Au départ de la Maison UNESCO, développer le concept d'une classe UNESCO - modèle d'éducation qui vise à former des citoyens du monde engagés, conscients des enjeux globaux et capables de contribuer à un avenir plus juste et durable, en s'appuyant sur les valeurs et les actions de l'UNESCO

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 2.6.8 : Moderniser les infrastructures des musées (installations techniques) pour améliorer l'accueil du public, la conservation des collections

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 2.6.9 : Créer un kit de visite pour les publics spécifiques (PMR, malentendants) guides en FALC, en braille et thermoformages

Service(s) porteur(s) : DCT/PÔLE MUSEAL

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

OO 2.7 - Mettre en œuvre le contrat programme 2025-2029 entre la ville et la Communauté française et négocier le prochain CP



🎯 Objectif stratégique 3 : Améliorer la qualité de vie en agissant sur le logement, la propreté publique, la sécurité

OS 3-1 Assurer une production de logements qualitatifs, accessibles et diversifiés pour répondre à l'augmentation démographique et garantir à tous un logement digne et de qualité

OO 3-1.1 - Garantir l'accès au logement pour tous, améliorer la qualité du parc immobilier et lutter contre les discriminations liées au logement



DESCRIPTIF :

- > **Créer de nouveaux logements adaptés aux différents types de ménages pour répondre à la demande croissante tout en respectant des normes de qualité et d'accessibilité**
- > **Anticiper les perspectives démographiques et proposer une offre de nouveaux logements diversifiés et de qualité**
- > **Activer la fonction résidentielle dans les tissus commerciaux**
- > **Encadrer la production de logements étudiants**
- > **Lutter contre l'insalubrité des logements et des « marchands de sommeil »**
- > **Soigner le parc de logements publics existant**
- > **Renouveler le parc de logements publics dont les typologies des logements doivent prendre en compte les besoins des ménages demandeurs, tout en veillant à anticiper les besoins des ménages à reloger**

> **Renforcer l'offre en logements de transit**
> **Lutter contre l'inoccupation des logements**
> **Faire évoluer le nombre de logements en gestion auprès de l'ASBL MONS LOGEMENT**
> **Lutter contre la précarité énergétique des logements**

ACTION 3-1.1.1 : Création d'une Maison de l'Habitat et accompagnement citoyen :

- création d'un **guichet unique** regroupant tous les services liés au logement en vue de simplifier les démarches citoyennes, d'accompagner les citoyens dans leurs projets de rénovation énergétique et d'accompagner les citoyens dans leurs projets résidentiels, notamment en offrant des conseils et informations sur les aides et subventions disponibles

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT) + SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne et Massimo Falasca

ACTION 3-1.1.2 : Mise en place d'une plateforme dédiée avec des conseils, informations sur les primes, et des initiatives de groupements d'achats pour des équipements économes en énergie

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT)

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne et Charlotte De Jaer

ACTION 3-1.1.3 : Rénovation et création de logements publics

- Rénovation de logements existants et soutien à la réhabilitation de logements inoccupés

Service(s) porteur(s) : RF

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 3-1.2.4 : Lutte contre les logements insalubres et les marchands de sommeil (KOTS)

- Renforcement des actions contre les pratiques abusives des marchands de sommeil en collaboration avec le Parquet
- Mise à disposition de logements d'urgence pour les locataires concernés

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT)

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne

ACTION 3-1.1.5 : Lutte contre l'inoccupation des logements > Réduction de l'inoccupation des logements

- Mise en place de mesures incitatives pour encourager la réhabilitation et la remise sur le marché des logements inoccupés
- Lutte contre la spéculation immobilière
- Poursuite des actions de cessation d'inoccupation entamées en 2025 par la Cellule Logement

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT)

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne

ACTION 3-1.1.6 : Optimisation de l'espace urbain en faveur du logement

- Actions visant à encourager la reconversion des étages inoccupés des immeubles commerciaux en logements afin de favoriser la mixité des quartiers urbains
- Développement de logements au-dessus des cellules commerciales, dans une logique de mixité fonctionnelle et de redynamisation du centre-ville (Régie foncière)

Service(s) porteur(s) : GT et RF

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois et Natacha Vandenberghe

ACTION 3-1.1.7 : Reconversion et réhabilitation de sites industriels en faveur du logement

- Soutien à la reconversion et réhabilitation d'anciens sites industriels (ex : établissements Semaille, tuberies de Nimy, site Lebrun à Nimy, anciens laminoirs de Jemappes)

Service(s) porteur(s) : GT

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

ACTION 3-1.1.8 : Soutien du travail de la société de logement social (AIS) et de l'ASBL Toit & Moi

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT)

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne

ACTION 3-1.1.9 : Requalification de l'îlot Grand-Place (centre administratif, logements, parking mutualisé, food market...)

Service(s) porteur(s) : RF, SERVICES TECHNIQUES, GT et EA-DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois, Natacha Vandenberghe et Nicolas Martin

ACTION 3-1.1.10 : Développement d'une application de recensement des logements étudiants

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT) et DEPARTEMENT IT

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyn et Massimo Falasca

ACTION 3-1.1.11 : Développement d'un outil de monitoring cartographique sur la gestion des logements

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT) et DEPARTEMENT IT

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyn et Massimo Falasca

OO3-1.2 Soutenir les projets de logement mis en œuvre par d'autres opérateurs du territoire montois



ACTION 3-1.2.1 : Soutien aux projets de rénovation et de création de logements sociaux portés par TOIT ET MOI

- Rénovation de 1 050 logements (19 lots) avec un plan de rénovation énergétique (démarrage : janvier 2025)
- Création de nouveaux logements : achat de 17 appartements à Jemappes et 15 à Ghlin d'ici avril 2025
- Développement de 400 logements mixtes à Ghlin, dont 60 à 90 dans le patrimoine de Toit & Moi
- Création de 100 logements à la Cité du Coq
- Autres projets de nouveaux logements : Epinlieu, Ghlin et Jemappes

Service(s) porteur(s) : GT et CABINET DU BOURGMESTRE

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne, Maxime pourtois et Nicolas Martin

ACTION 3-1.2.2 : Renforcement des collaborations avec la SWL afin de construire de nouveaux logements

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT)

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne

ACTION 3-1.2.3 : Renforcement du rôle de l'AIS (Agence Immobilière Sociale)

(Modèle de gestion innovant permettant de maintenir une charge urbanistique équilibrée pour les promoteurs tout en augmentant le nombre de logements. Depuis 2018, ajout de 171 logements au portefeuille de l'AIS, portant le total à 497 logements)

- Modification des règles de gestion pour encourager la construction de 400 logements supplémentaires, notamment pour les petites promotions
- Modification de la règle imposée aux promoteurs à 10 % de logements

Service(s) porteur(s) : GT (LOGEMENT) et CELLULE INVESTISSEURS

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne et Nicolas Martin

OS 3-2 Assurer une propreté publique optimale et améliorer la gestion des déchets pour un cadre de vie plus agréable et sécurisé

OO 3-2.1 – Améliorer la gestion des déchets et la propreté publique, tout en maîtrisant le coût de la taxe sur les immondices



ACTION 3-2.1.1 : Renforcer les collaborations entres les acteurs communaux et autres (Hygea, associations, Police...) pour optimiser le travail sur le terrain, la sensibilisation et la répression des actes inciviques

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT, CELLULE INCIVILITES et FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 3-2.1.2 : Mise en place d'une collecte hebdomadaire des sacs moka

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) CBE : Catherine Houdart

ACTION 3-2.1.3 : Etudier la faisabilité de mise en œuvre d'une collecte spécifique pour le secteur Horeca du centre-Ville

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 3-2.1.4 : Renforcement de la lutte contre les incivilités :

- Revoir la stratégie globale de la cellule incivilité
- Par la formation des nouveaux agents constateurs (environnementale et spécifique à la loi SAC)
- Assermentation d'agents, pour accroître la présence sur le terrain
- Renforcement de la vidéosurveillance (type "de chasse") pour mieux contrôler et prévenir les comportements nuisibles à la propreté publique
- Collaboration avec la Police (qui dispose de nombreuses caméras)

Service(s) porteur(s) : COMITE DE PILOTAGE INCIVILITES

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 3-2.1.5 : Aménagement de nouvelles infrastructures (toilettes publiques, poubelles, cendriers) pour améliorer la propreté dans les espaces publics et augmentation de la fréquence de vidange des poubelles publiques par l'intermédiaire d'Hygea

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES et ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca et Catherine Houdart

ACTION 3-2.1.6 : Gestion et tri des déchets dans les quartiers à fortes densités : installation de points d'apports volontaires de déchets, création de mini-recyparcs ou tout autre système adéquat pour le site

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 3-2.1.7 : Organiser 10 animations de sensibilisation à la gestion des déchets par an

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

Action 3-2.1.8 : Formaliser une collaboration avec Hyg a qui permettra   la Ville de Mons de s'appuyer sur les nouveaux m tiers et les comp tences qu'ils d veloppent pour am liorer la propret  des espaces publics.

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Coll ge communal : Massimo Falasca

Action 3-2.1.9 : Collaborer avec l'Agence de d veloppement centre-ville (ADCV) pour optimiser la propret  publique le week-end et jours f ri s

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Coll ge communal : Massimo Falasca

OS3-3 Renforcer la s curit  et le bien- tre des citoyens, avec une approche proactive et inclusive, en prenant en compte les besoins sociaux et locaux

DESCRIPTIF :

Renforcer le volet prévention en matière de lutte contre l'insécurité

Renforcer les brigades PUMA et poursuivre le déploiement des TFS « tank force sécurisation » (maître-chien, cycliste)

Lutter contre les comportements discriminants

Continuer à développer notre expertise en matière de gestion d'événements

Garantir des espaces de vie sûrs et inclusifs

ACTION 3-3.1.1 : Création d'une brigade mixte (Policiers et travailleurs sociaux) afin d'agir de manière préventive, réduire les tensions dans certains quartiers et répondre efficacement aux besoins des populations vulnérables

Service(s) porteur(s) : POLICE, CPAS/ESCALE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martine t Natacha Vandenberghe

ACTION 3-3.1.2 : Création d'une cellule mixte (gardiens de la paix du service de prévention et police locale) visant une prise en charge plus efficace des situations problématiques sur l'espace public impliquant des personnes en situation de marginalité.

Service(s) porteur(s) : PREV/PSSP

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 3-3.1.3 : Mettre en œuvre le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention

Service(s) porteur(s) : PREV/PSSP

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 3-3.1.4 : Opérations coup de poing dans les quartiers - associer les différents acteurs Ville (propreté, agents assermentés, police, logement, urbanisme, recenseurs...) dans le cadre des actions et opérations coups de poing dans les quartiers afin d'avoir une action globale coordonnée dans les différents quartiers

Service(s) porteur(s) : COMITE DE PILOTAGE INCIVILITES

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 3-3.1.5 : Amélioration de l'accessibilité des services de police :

- Réorganisation des commissariats de proximité
- Augmentation du nombre de policiers
- Introduction de consultations sans rendez-vous pour renforcer la proximité et faciliter le signalement des problèmes

Service(s) porteur(s) : CABINET DU BOURGMESTRE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 3-3.1.6 : Poursuivre le déploiement de caméras sur le territoire

Service(s) porteur(s) : POLICE + SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 3-3.1.7 : Revendiquer le retour des installations la protection civile à Mons

Service(s) porteur(s) : CABINET DU BOURGMESTRE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 3-3.1.8 : Création d'un espace d'accueil d'urgence lors d'événements festifs ("point mauve") pour les victimes de violences sexistes et sexuelles, en partenariat avec des associations (fournir un soutien immédiat et une prise en charge adéquate). Diffusion de campagnes de sensibilisation et mise en place d'outils préventifs. Formation d'agents de l'administration et des partenaires.

Ce dispositif serait mobilisable lors de la Ducasse de Mons ainsi que lors des événements festifs organisés ou soutenus par la ville.

Service(s) porteur(s) : PREV/PSSP

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe et Céline De Bruyn

ACTION 3-3.1.9 : Plan d'amélioration de l'éclairage public (renforcement de l'éclairage dans les espaces publics pour augmenter la sécurité, dissuader la criminalité et sécuriser les déplacements nocturnes)

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3-3.1.10 : Mesures pour la sécurité routière :

- Placement de radars supplémentaires (préventifs et répressifs)
- Instauration de zones 30 dans les quartiers résidentiels pour limiter les vitesses et améliorer la sécurité des piétons

Service(s) porteur(s) : REGPOL

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 3-3.1.11 : Interdiction de la vente d'alcool dans les night shops après 21h : Réduction des nuisances liées à l'alcool, notamment les troubles de l'ordre public pendant la nuit, pour créer une atmosphère plus calme et respectueuse

Service(s) porteur(s) : EA/DEVECO

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 3-3.1.12 : Création de Team Pro A (groupes d'intervention spécifiques) avec du personnel dédié

Service(s) porteur(s) : CABINET DU BOURGMESTRE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 3-3.1.13 : Mettre en place des actions spécifiques sur les comportements dérangeants

Service(s) porteur(s) : COMITE DE PILOTAGE INCIVILITÉS

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart et Nicolas Martin

ACTION 3-3.1.14 : Mettre en place des feux intelligents pour casser la vitesse

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES/MOBILITE

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3-3.1.15 : Installer des dispositifs de ralentisseurs de vitesse de différents types

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES/MOBILITE

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 3-3.1.16 : Renforcer le nombre de radars préventifs et répressifs

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES/MOBILITE

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

🎯 Objectif stratégique 4 : Construire une ville participative, inclusive, équitable et solidaire où chacun.e peut s'épanouir

OS 4-1 Renforcer l'implication des citoyens dans la gestion de leur cadre de vie, favoriser l'émergence de projets collectifs et faciliter l'engagement associatif, tout en offrant un cadre plus structuré et adapté aux besoins des Montois.es

OO4-1.1 - Renforcer la participation citoyenne et le rôle des acteurs locaux dans la vie de la cité



DESCRIPTIF :

Développer une culture de la participation citoyenne au sein de l'administration communale

Amplifier la participation des citoyens aux projets de leurs lieux de vie

Favoriser les synergies locales

Favoriser la cohésion sociale au sein des lieux de vie

Développer et diversifier les formes de participation citoyenne pour renforcer l'intérêt et l'engagement de tous envers l'intérêt général

Assurer une gouvernance collaborative et transparente

ACTION 4-1.1.1 : Faire évoluer les méthodes de participation citoyenne

- Adapter les projets aux besoins réels des habitants en réorganisant les processus de participation citoyenne
- Mise en place d'appels à projets thématiques ou par catégorie (ex : pour les jeunes, par village avec des projets phares, ...) orientés sur les besoins des citoyens > (extension des budgets participatifs vers les quartiers et villages, en consultant les habitants pour définir leurs priorités)
- Favoriser la communication et le lien entre les différents porteurs de projet des éditions précédentes du budget participatif, faire rayonner les projets et trouver des ambassadeurs
- Soutenir et améliorer la maîtrise d'usage dans les différents projets pour amplifier la participation citoyenne
- Élaborer une charte de la participation citoyenne en collaboration avec les habitants

Service(s) porteur(s) : CELLULE PARTICIPATION CITOYENNE

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 4-1.1.2 : Création et soutien des comités de quartier

- Etablir une campagne de communication annuelle, ciblée en fonction de l'âge, pour informer les citoyens de la possibilité d'être soutenu par les Maisons Citoyennes dans la création de comités composés d'habitants et d'acteurs locaux.
- Initier, encourager et soutenir toutes demandes de création de projets collectifs visant la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie et l'épanouissement de chacun (jeunes, adultes, seniors) en proposant des activités qui leur sont propres
- Ouverture de la maison citoyenne de Ghlin
- Financement de projets locaux, via des budgets participatifs, permettant aux habitants de renforcer les liens et dynamiser leurs quartiers
- Sensibiliser au zéro déchet lors des festivités encadrées par les Maisons Citoyennes

Service(s) porteur(s) : PREV/PCS, PREV/PSSP, Associations, Participation citoyenne

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe et Charlotte De Jaer

ACTION 4-1.1.3 : Mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale selon les modalités légales en vigueur

Service(s) porteur(s) : PREV/PCS

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 4-1.1.4 : Soutien aux conseils consultatifs citoyens

- Organiser 4 réunions plénières par an et par conseil consultatif
- Etablir pour fin 2026 une feuille de route claire avec des objectifs définis pour chaque conseil consultatif (CC) afin de renforcer leur efficacité
- Produire annuellement un rapport d'activités à l'attention du conseil communal
- Organiser une rencontre annuelle inter conseils consultatifs afin de faciliter les échanges et les synergies entre eux
- Mise en place d'un nouveau comité de pilotage Pollec avec une plénière - conseils consultatifs à raison de maximum 3 réunions tous les 2 ans

Service(s) porteur(s) : PREV/PCS, Mobilité/Environnement

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe, Céline De Bruyn et Massimo Falasca

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 4-1.1.5 : Développement et systématisation du principe de maîtrise d'usage pour tous les projets significatifs de réaménagement ou rénovation de l'espace public ou d'aménagement du territoire

Service(s) porteur(s) : Services techniques, GT et Participation Citoyenne

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca, Maxime Pourtois et Charlotte De Jaer

ACTION 4-1.1.6 : Lancer un processus participatif de refonte du modèle de participation (diagnostics participatifs, analyse de la communication, niveau de participation souhaité...)

- Enquête sur l'ensemble du territoire pour sonder la population sur ses connaissances en matière de participation citoyenne et ses attentes en la matière
- Atelier de co-construction pour construire la participation citoyenne avec les citoyens
- Dans la finalité création éventuelle d'une charte ou de recommandations

Service(s) porteur(s) : CELLULE PARTICIPATION CITOYENNE

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 4-1.1.7 : Publier en Open data le listing des projets citoyens

Service(s) porteur(s) : CELLULE GOUVERNANCE DE LA DONNÉE

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

OO4-1.2 Faciliter l'accès aux ressources et renforcer l'accompagnement des associations locales



DESCRIPTIF :

>Mettre en place un système de prêt de matériel prioritaire aux associations avec un soutien logistique

>Mettre à disposition des associations des lieux de rencontre

>Accompagner les associations dans les différentes démarches administratives (subsides, statuts, etc.)

>Mettre à disposition des associations des outils d'information

ACTION 4-1.2.1 : Simplification des démarches administratives pour les associations

- Facilitation des démarches administratives pour les demandes citoyennes (révision des formulaires administratifs pour faciliter les démarches des associations + révision des délais d'autorisation pour les événements associatifs (SPOC))
- Centralisation de la gestion des salles communales via un guichet unique
- Organisation de séances d'informations sur diverses thématiques à destination des associations

Service(s) porteur(s) : EA/ASSOCIATIONS et RF

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer et Natacha Vandenberghe

ACTION 4-1.2.2 Transformation de la Maison des Associations

- Améliorer le fonctionnement de la Maison des associations = guichet unique avec rôle central dans la dynamique locale (faire de la Maison des Associations un véritable guichet unique, pour offrir toutes les informations et ressources nécessaires aux associations locales)
- Renforcement des échanges et des collaborations entre les acteurs associatifs, culturels et sportifs de la région

Service(s) porteur(s) : EA/ASSOCIATIONS

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 4-1.2.3 : Révision de la charte associative

- Evaluation, révision et amélioration de la charte associative + clarification de l'octroi de subsides aux associations

- Faciliter et rendre prioritaire l'accès aux diverses ressources de la Ville (matériel, logistique, communication) pour les associations du territoire signataires de la Charte

Service(s) porteur(s) : EA/ASSOCIATIONS

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 4-1.2.4 : Gestion optimisée des calvas

Service(s) porteur(s) : RF

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 4-1.2.5 : Publication en ligne (open data) d'un listing exhaustif, fonctionnel et à jour des associations existantes sur le territoire

Service(s) porteur(s) : EA/ASSOCIATIONS

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 4-1.2.5 : Mise à disposition d'outils d'information à destination des associations facilitant le réseautage, la mise en valeur et la promotion de leurs organisations, etc.

Service(s) porteur(s) : EA/ASSOCIATIONS

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

OS 4-2 Promouvoir une Ecole qui met en œuvre une politique éducative de qualité en collaboration avec tous les acteurs, en proposant une offre pédagogique et un accueil extra-scolaire attractifs sur notre territoire et au bénéfice de tous les élèves

OO 4-2.1 – Tenir compte du bien-être des élèves au sein de l'Ecole en améliorant les infrastructures scolaires et en proposant des offres de qualité



ACTION 4-2.1.1 : Poursuivre l'amélioration de la qualité des infrastructures scolaires en

- Rénovant sur le plan énergétique les écoles qui le nécessitent
- Mettant à niveau les sanitaires pour garantir un cadre de vie de qualité
- Végétalisant les cours de récréation
- Aménageant les espaces extérieurs pour offrir un environnement scolaire accueillant

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 4-2.1.2 : Développer des projets d'envergure dans les infrastructures scolaires tels que

- **Le Pôle scolaire des Grands Prés, comprenant le financement d'une nouvelle école fondamentale ainsi qu'une école secondaire provinciale (Ecole du futur), un hall omnisports et une crèche**
- **L'école Barigand – Limauge : construction d'une nouvelle école comprenant une salle de sport**

Service(s) porteur(s) : EDUCATION + SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin + Massimo Falasca

ACTION 4-2.1.3 : Offrir l'accès à une alimentation saine et locale dans nos écoles via une politique de collations saines

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

OO 4-2.2 – Soutenir les directions et les équipes pédagogiques et développer les collaborations avec les familles



ACTION 4-2.2.1 : Renforcer les collaborations parents-écoles à travers la :

- Mise en place de conseils de participation

- Création de comités ou associations de parents afin d'impliquer davantage les familles dans la vie scolaire
- Instauration d'une charte de partenariat entre les parents et l'équipe éducative

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

ACTION 4-2.2.2 : Mettre en place une commission consultative de l'enseignement (multi-réseaux et multi-niveaux d'enseignement) afin de favoriser le dialogue, partager les bonnes pratiques et pérenniser les collaborations

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

ACTION 4-2.2.3 : Mettre en place un programme de formation des équipes éducatives à la santé mentale et au harcèlement scolaire

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

ACTION 4-2.2.4 : Renforcer l'intégration des élèves à besoins spécifiques avec le soutien des pôles territoriaux

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

OO 4-2.3 - Accompagner nos pratiques pédagogiques pour répondre aux exigences du Pacte pour un Enseignement d'excellence et aux attendus de la réforme



ACTION 4-2.3.1 : Développer les spécificités des établissements scolaires en

- révisant les projets d'écoles pour mieux valoriser les spécificités de chaque groupement scolaire en traduisant de façon concrète le Projet pédagogique et éducatif de la Ville de Mons, avec comme acteurs les équipes éducatives
- révisant les groupements scolaires

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

ACTION 4-2.3.2 : Accompagner les enseignants à se former à des méthodes pédagogiques innovantes telles que :

- L'apprentissage par projet/défis/problèmes
- L'apprentissage croisé
- L'enseignement explicite
- Le co-enseignement

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin (GRH) - Argyro Gyparakis

ACTION 4-2.3.3 : Créer des ressources pédagogiques communes

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

ACTION 4-2.3.4 : Mettre en place des outils d'évolution (en maternelle) et d'évaluations (en primaire) pour mesurer l'amélioration des résultats (épreuves diagnostique de rentrée)

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Argyro Gyparakis

OO 4-2.4 – Développer et diversifier l'offre extra-scolaire



ACTION 4-2.4.1 : Renforcement de l'offre extra-scolaire par la mise en place d'un programme d'accueil extrascolaire de qualité (6h30-18h30), avec un déploiement progressif

selon la taille des écoles et l'équilibre géographique, intégrant diverses activités en partenariat avec des opérateurs communaux ou externes

- Réaliser l'évaluation des 4 ans du programme de coordination locale de l'Enfance (PCLE) 2021-26, approuvée par la commission communale de l'accueil et la transmettre au plus tard le 1er septembre 2025 à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Evaluation réalisée selon le canevas de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunes – OEJAJ
- Réaliser un état des lieux et une analyse des besoins, approuvés par la commission communale de l'accueil, et les transmettre au plus tard le 31 janvier 2026 à l'OEJAJ, en mobilisant (via questionnaires en ligne et papier – focus groupe – entretiens – visites de terrain) les enfants, parents, directions d'écoles, partenaires, services communaux ainsi que les opérateurs extrascolaires, culturels et sportifs, afin de co-construire un nouveau programme CLE quinquennal
- Elaborer et solliciter l'agrément du programme CLE 2026-31 auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), approuvé au plus tard le 30 avril 2026 par la commission Communale de l'Accueil (CCA), au plus tard en mai 2026 par le conseil communal. Transmission à l'ONE au plus tard le 30 juin 2026
- Définir un calendrier de mise en place d'un accueil extrascolaire de qualité par école et/ou zone géographique, basé sur les besoins recensés ainsi que sur les moyens et partenaires disponibles.

Service(s) porteur(s) : EXTRASCOLAIRE

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin (GRH) - Argyro Gyparakis

ACTION 4-2.4.2 : Renforcer l'inclusion des enfants à besoins spécifiques au sein des Plaines de vacances

- D'ici l'été 2026, continuer à déployer un dispositif inclusif dans les 3 plaines ordinaires et maintenir la plaine adaptée, en collaboration avec les équipes de coordination et d'animation ainsi qu'avec les services spécialisés (Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme – SUSAs, Service provincial d'Accompagnement pour Jeunes Enfants – SAJE, Service provincial d'Inclusion Mobile en Milieu d'Accueil – SIMMA et le Centre Provincial d'Enseignement Spécial de Mons – CPESM de la Province du Hainaut). Produire et mettre en œuvre au moins un nouvel outil ou protocole d'encadrement adapté aux besoins spécifiques à chaque nouvelle édition des projets
- D'ici l'été 2026, à chaque nouvelle édition des projets, organiser au minimum une animation de sensibilisation pour les enfants et une formation pour le personnel des plaines de vacances, en partenariat avec les services d'accompagnement (SUSAs – SAJE), d'inclusion (SIMMA) et d'autres partenaires spécialisés

Service(s) porteur(s) : EDUCATION

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin (GRH) - Argyro Gyparakis

OS 4-3 - Renforcer l'offre sportive à Mons, soutenir les clubs locaux et encourager la pratique sportive sous toutes ses formes, tout en garantissant l'accessibilité et l'inclusion pour tous les habitants

OO 4-3.1 – Créer de nouveaux complexes sportifs, tout en entretenant et modernisant les infrastructures existantes pour favoriser l'activité physique et le bien-être des Montois. [ses](#)



ACTION 4-3.1.1 : Création/construction de nouveaux complexes sportifs

- Hémérocallis > Espace polyvalent dédié au sport et à la détente
- Nouveau complexe sportif de Cuesmes (avec parcours vita)
- Salle de sport du Pôle scolaire des Grands Près
- Rénovation Hall sportif d'Havré

- Rénovation des salles de sport de l'ICET à Cuesmes

Service(s) porteur(s) : EA – SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

ACTION 4-3.1.2 : Modernisation des infrastructures du club de football de Flénu, Jemappes, Hyon, Mons Nord

- Nouveaux vestiaires
- Nouvelle buvette
- Terrains supplémentaires

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 4-3.1.3 : Modernisation des infrastructures de boxe et recherche d'un troisième lieu à Mons pour répondre à la forte demande

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES, EA – SPORTS & ASSO et RF

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca, Achile Sakas et Natacha Vandenberghe

ACTION 4-3.1.4 : Rénovation des vestiaires et de la buvette de l'école des jeunes du RAEC :

- Soutien à l'accompagnement des jeunes talents sportifs, avec un environnement propice à leur formation

Service(s) porteur(s) : RCA

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 4-3.1.5 : Réfection des parkings et modernisation de l'éclairage des infrastructures sportives existantes pour sécuriser les sites et garantir leur accessibilité, notamment en soirée

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

OO 4-3.2 – Développer et rénover des équipements sportifs extérieurs pour encourager la pratique physique en pleine nature et améliorer la qualité de vie des habitants



ACTION 4-3.2.1 : Rénovation et développement de parcours santé sur le territoire communal

- Jemappes
- Ghlin
- Cuesmes

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 4-3.2.2 : Promotion des bienfaits de la nature sur la santé physique et mentale

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 4-3.2.3 : Création d'espaces de street-workout accessibles gratuitement et ouverts à tous

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 4-3.2.4 : dépôt d'une candidature ISQ afin d'aménager un parc sportif et paysager à Cuesmes

Service(s) porteur(s) : EA- SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

OO4-3.3 – Soutenir les clubs sportifs locaux en modernisant les infrastructures et en développant de nouveaux sports émergents



ACTION 4-3.3.1 : Soutien aux nouveaux sports émergents (football américain, soft-ball...) via la rénovation et la mise à disposition d'infrastructures adaptées à ces disciplines

- Site de Nimy
- Site de Maisières
- Site de Cuesmes (derrière le cimetière)

Service(s) porteur(s) : EA- SPORTS & ASSO, SERVICES TECHNIQUES et RF

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas + Massimo Falasca + Natacha Vandenberghe

ACTION 4-3.3.2 : Soutenir et Favoriser la montée du RAEC Mons en division pro

Service(s) porteur(s) : RCA et CABINET DU BOURGMESTRE

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe et Nicolas Martin

OO4-3.4 – Proposer des initiatives de soutien à la pratique d'une activité physique



ACTION 4-3.4.1 : Maintien du système des chèques sport pour les jeunes, afin d'encourager les jeunes à pratiquer une activité physique

Service(s) porteur(s) : EA – SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

ACTION 4-3.4.2 : Organisation d'activités spécifiques à destination des plus jeunes, des seniors et des personnes à besoins spécifiques

- Challenge inter-écoles
- Actiseniors
- Salon du handisport

Service(s) porteur(s) : EA – SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

OO4-3.5 – Promouvoir le sport au niveau communal



ACTION 4-3.5.1 : organiser et accueillir chaque année des événements sportifs d'envergure à portée nationale et internationale sur le territoire communal

- Perche en ville
- Courses cyclistes
- Basket 3x3
- Grand-Prix de la Ville de Mons (bateaux de course)

Service(s) porteur(s) : EA – SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

ACTION 4-3.5.2 : Publication d'un listing exhaustif et à jour des associations sportives sur le territoire montois (open data)

Service(s) porteur(s) : EA – SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

OO4-3.6 – Rationaliser et mutualiser les infrastructures sportives et éducatives communales en matière de disponibilité et d'occupation

ACTION 4-3.6.1 : mutualisation des infrastructures du football de Ghlin par l'utilisation de divers clubs via la signature de nouvelles conventions afin de répondre aux besoins des clubs demandeurs

Service(s) porteur(s) : EA – SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

ACTION 4-3.6.2 : Revoir le calcul des subsides pour les sports de ballons sur une base plus objective liée au nombre de terrain et de jeunes inscrits

Service(s) porteur(s) : EA – SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Achile Sakas

OS 4-4 – Améliorer le vivre ensemble, renforcer l'inclusion et la participation des jeunes à la vie de la Cité

OO 4-4.1 – Valoriser le potentiel des jeunes de Mons en créant un environnement propice à leur épanouissement, en facilitant leur participation et en leur offrant des espaces adaptés à leurs besoins



ACTION 4-4.1.1 : Encourager la participation des jeunes

- Favoriser l'accès aux infrastructures de la ville (salles **CALVA**...) pour les organisations, associations et mouvements de jeunesse
- Budget participatif : appels à projet visant les jeunes
- S'appuyer sur les conseils communaux enfants et jeunes : projets réalisés au bénéfice de la jeunesse montoise en l'incluant dès que possible
- Recensement auprès de la jeunesse montoise afin de déterminer les centres d'intérêts et les volontés pour la Ville

Service(s) porteur(s) : DIRECTION GENERALE/CONSEIL DES JEUNES ET DES ENFANTS, PARTICIPATION CITOYENNE et EA – SPORTS & ASSO

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne, Argyro Gyparakis et Charlotte De Jaer

ACTION 4-4.1.2 : Création d'un Centre de la Culture Urbaine et de la Jeunesse

- Création d'un Centre de la Culture Urbaine et de la Jeunesse (CCUJ) aux anciens Ets Gobert (Grand Large). Ce lieu comprendra des espaces intérieurs et extérieurs aménagés, ainsi qu'un matériel adapté mis à disposition des associations et partenaires pour développer des activités variées en lien avec la culture urbaine et la jeunesse

Service(s) porteur(s) : PREV/PSSP,

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 4-4.1.3 : Création d'un lieu dédié à la vie étudiante à proximité du centre-ville (en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur)

Service(s) porteur(s) : GT, RF

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois, Natacha Vandenberghe

ACTION 4-4.1.4 : Accroître les synergies entre les conseils des jeunes/des enfants avec les services de la Ville et les partenaires « jeunesse » externes

Service(s) porteur(s) : DIRECTION GENERALE/CONSEIL DES JEUNES ET DES ENFANTS

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyne et Argyro Gyparakis

ACTION 4-4.1.5 : Aménagement de zones de rencontres pour tous dans les quartiers (aires de jeux, sport pour jeunes, seniors, PMR...)

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 4-4.1.6 : Renforcer les synergies entre les maisons citoyennes, le centre de la culture urbaine et de la jeunesse et les maisons de jeunes

Service(s) porteur(s) : PREV/PSSP,

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

OO 4-4.2 - Développer des initiatives et des activités au profit des personnes âgées afin de réduire l'isolement des seniors, d'améliorer leur qualité de vie au sein de la communauté et leur bien-être



ACTION 4-4.2.1 : Politique des seniors (actions d'accompagnement psycho-social, de lutte contre l'isolement, développement de nouvelles activités visant à renforcer l'inclusion sociale, maintenir les liens sociaux et offrir des opportunités de loisirs)

- Mettre en place la démarche Ville Amie des Aînés en collaboration avec le conseil consultatif des aînés
- Assurer la gestion et la promotion du dispositif de veille à destination des seniors et personnes isolées tout au long de la mandature
- Activer les appels aux personnes inscrites dans le dispositif de veille en cas de périodes de grands froids, canicule et/ou situation de crise
- Etudier la possibilité de développer le projet d'une boîte d'informations à destination de tous les habitants montois de plus de 65 ans
- Organiser au minimum trois moments de rencontre et de convivialité par an (bal, thé dansant, brunch, ...)
- Organiser au minimum trois voyages par an (sorties culturelles et/ou de loisirs)
- Organiser des séminaires et formations.
- Proposer dans chaque maison citoyenne un programme annuel d'activités spécifiques répondant aux besoins et attentes des seniors

Service(s) porteur(s) : PREV/PCS

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

OS 4-5 – Renforcer le soutien aux populations vulnérables, améliorer l'accès aux services essentiels, et promouvoir une société plus inclusive et solidaire à Mons

OO 4-5.1 – Lutter contre la précarité menstruelle et garantir l'égalité d'accès à l'hygiène intime



ACTION 4-5.1.1 : Distribution de produits menstruels dans les toilettes publiques et autres lieux prioritaires

- Pérenniser le projet Womenstruel en vue d'augmenter de 5% par an le nombre de femmes bénéficiant de cette action via la mise en place d'une campagne de communication spécifique annuelle

Service(s) porteur(s) : PREV/PCS

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyn/Natacha Vandenberghe

OO 4-5.2 – Garantir l'accessibilité des femmes au folklore local

ACTION 4-5.2.2 : Mise en place par le conseil consultatif de l'égalité femme/homme, un groupe de travail composé de membres de ce conseil, de la société civile et du folklore pour explorer les pistes d'évolution et garantir une plus grande inclusion des femmes dans les événements et grandes manifestations liés au folklore local

- Réflexion sur l'accès des femmes au folklore local, notamment lors de grandes manifestations comme le Doudou

Service(s) porteur(s) : PREV/PCS

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyn/Natacha Vandenberghe

OO 4-5.3 – Renforcer l'offre de crèches en soutien des familles afin d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

ACTION 4-5.3.3 : Création de nouvelles crèches, dans une logique de développement durable et pour soutenir les familles en renforçant les services publics locaux

Service(s) porteur(s) : GT et CPAS

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois / Natacha Vandenberghe

OO 4-5.4 – Soutien et inclusion des personnes en situation de handicaps (moteurs, sensoriels, mentaux, cognitifs, psychiques)



ACTION 4-5.4.4 : Mise en œuvre et suivi de la charte pour l'inclusion des personnes en situation de handicap "HANDYCITY"

- Validation de la méthodologie de mise en œuvre et de suivi par le collège communal en 2025
- Organisation de minimum deux réunions interservices de suivi par an à partir de 2026

Service(s) porteur(s) : PREV/PCS

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyn/ Massimo Falasca

OO 4-5.5 – Soutenir les initiatives visant à faire de la Ville de Mons une ville solidaire et inclusive



ACTION 4-5.5.5 : Mise en œuvre de la charte pour l'égalité des chances

- Mettre sur pied un plan diversité au sein de l'administration communale afin de lutter contre toute forme de discrimination en interne.
- Proposer au départ des maisons citoyennes un programme d'activités annuel favorisant l'inclusion et la lutte contre les discriminations

Mettre en place au moins une action par an issue des thématiques de chacun des conseils consultatifs coordonnés par le service de cohésion sociale

Service(s) porteur(s) : PREV/PCS

Responsable(s) Collège communal : Céline De Bruyn/Natacha Vandenberghe

OS4-5 – Renforcer le soutien aux populations vulnérables, améliorer l'accès aux services essentiels, et promouvoir une société plus inclusive et solidaire à Mons

OO 4-5.6 - Renforcer l'accompagnement social et l'accès aux services essentiels pour les populations vulnérables



ACTION 4-5.6.1 : Mise en place d'une infrastructure pour les personnes sans domicile fixe, avec une localisation stratégique prenant en compte l'accessibilité et la tranquillité pour les usagers

Service(s) porteur(s) : CPAS, PREVENTION/PCS, GT

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe et Maxime Pourtois

ACTION 4-5.6.2 : Elargissement du service de taxi social en étendant les horaires, en incluant un public plus large (personnes isolées, personnes à mobilité réduite - PMR), en acquérant un deuxième véhicule adapté aux PMR, afin d'offrir plus de flexibilité et répondre à la demande croissante

Service(s) porteur(s) : CPAS

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 4-5.6.3 : Augmentation du budget alloué à l'aide alimentaire, en collaboration avec les associations locales (ASBL), pour soutenir les populations vulnérables

Service(s) porteur(s) : CPAS

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

ACTION 4-5.6.4 : Réaménagement des cités sociales (y compris un volet propreté, sécurité et accompagnement social renforcé), et ce en collaboration avec Toit et moi

Service(s) porteur(s) : GT, PREVENTION/PCS

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois, Natacha Vandenberghe

ACTION 4-5.6.5 : Octroi d'une aide pour les soins à apporter aux animaux domestiques ou uniquement pour mise en conformité des obligations légales (stérilisation, identification)

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

OS 4-6 – Améliorer la qualité de vie des animaux

OO 4-6.1 – Renforcer le bien-être animal



ACTION 4-6.1.1 : Améliorer les collaborations entre les professionnels/ administrations/ Police/SRI/ associations

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 4-6.1.2 : Renforcer le soutien aux refuges pour animaux domestiques, sauvages et errants

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 4-6.1.3 : Aide aux soins vétérinaires et/ou identification de son animal pour un public fragilisé

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

OO 4-6.2 – Sensibiliser au bien-être animal



ACTION 4-6.2.1 : Poursuivre la sensibilisation liée à la maltraitance et aux abandons par la publication d'un article par mois via les différents canaux de communication

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 4-6.2.2 : Organisation de 2 séances par an d'informations relatives au bien-être et aux besoins d'un animal

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 4-6.2.3 : Rappel récurrent des obligations en matière de détention d'un animal de compagnie

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Nicolas Martin

ACTION 4-6.2.4 : Création d'un cimetière pour animaux de compagnie dans le respect des normes environnementales et sanitaires

Service(s) porteur(s) : CDV/ ESPACES VERTS ET FUNÉRAIRES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

🎯 Objectif stratégique 5 : développer un cadre de vie durable, résilient et inclusif en repensant et réorganisant la mobilité, en prônant un urbanisme et un aménagement du territoire responsables et viables

OS 5-1 – Promouvoir une mobilité plus durable en réorganisant le stationnement et en encourageant une meilleure cohabitation entre les différents modes de transport

OO 5-1.1 - Optimiser la gestion du stationnement et des parkings pour une meilleure accessibilité et fluidité du trafic urbain



ACTION 5-1.1.1 : Réorganisation de la gestion du stationnement en vue d'un stationnement plus accessible et équitable

- Mise en place du stationnement gratuit 2h en centre-ville
- Attribution d'une carte riverain gratuite et accès gratuit aux box vélos pour chaque ménage
- Mise en place de l'application Handi Park (stationnement PMR)

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5-1.1.2 : Création de nouveaux parkings publics et déploiement de parkings de persuasion

- Construction d'un **parking public de 250 à 300 places** au centre-ville
- Aménagement de **parkings de persuasion** sur des sites stratégiques (Brico, Jean d'Avesnes) avec une **navette** reliant ces parkings au centre-ville pendant les heures de pointe

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ + GT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5-1.1.3 : Mise en place d'un outil numérique et de capteurs permettant de visualiser l'occupation de bornes électriques de recharge

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5-1.1.4 : Mise en œuvre d'une signalétique dynamique

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ + GT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5-1.1.5 : Attribuer une carte riverain gratuite et un accès gratuit à une box vélo pour chaque ménage

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

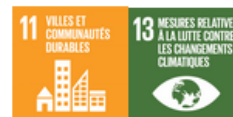
Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5-1.1.6 : Développement des parkings 30 minutes dans certains commerces

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

OO 5.2 - Développer une politique de déplacement qui favorise la mobilité douce et collective, le co-voiturage et équiper le territoire pour la mobilité de demain



ACTION 5.2.1 : Application systématique du principe STOP (Piétons, Cyclistes, Transports en commun, Voiture partagée et taxis, Voiture) **pour la distribution de l'espace entre les différents modes de transport lors des rénovations ou réaménagements de voiries et assurer une meilleure cohabitation entre les différents modes de déplacement** (envisager toute la dimension de la mobilité douce (vélo, piéton) lors de la rénovation/réaménagement de voiries)

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5.2.2 : Valorisation des sentiers et de la mobilité piétonne intra- et inter-villages

- Développer les collaborations avec l'asbl **Tous à Pieds**--> La mission d'étude de Tous à Pieds est bientôt terminée

- Réalisation et installation d'un **balisage uniforme**
- Création de boucles thématiques pour mettre en valeur les richesses naturelles et patrimoniales de la région

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5.2.3 : Déploiement et amélioration du réseau cyclable de la Ville en conformité avec le PCM

- Développer des corridors cyclables
- Collaboration avec le SPW pour la réalisation des projets sur les voiries régionales

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5.2.4 : Extension du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur tout le territoire montois

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ + GT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5.2.5 : Solliciter le TEC afin de renforcer l'offre de transports en commun en dehors de la Ville, rues non desservies → solliciter des extensions au TEC

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5.2.6 : Création des mobipôles de Jemappes et Nimy afin de renforcer l'intermodalité

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ + GT

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5.2.7 : Mise en œuvre des plans PIMACY et FRIC (St Denis, Obourg, Rue des Juifs, Sœurs Noires, des Chartriers, Avenue du Tir)

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES et MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca et Catherine Houdart

OO 5.3 - Embellir la ville en créant des espaces publics de qualité, accessibles et adaptés à tous



ACTION 5.3.1 : Réaménagement des abords de la Trouille

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES + GT

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 5.3.2 : Etablir un plan de végétalisation de la Ville

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES + GT

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca et Charlotte De Jaer

ACTION 5.3.3 : Créer de nouveaux parcs communaux et revaloriser des parcs existants (Cuesmes, Jemappes, Mons)

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES + GT

Responsable(s) Valorisation communal : Massimo Falasca et Charlotte De Jaer

ACTION 5.3.4 : Revitalisation de Places et d'espaces publics

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES + GT

Responsable(s) Valorisation communal : Massimo Falasca et Charlotte De Jaer

OO 5.4 - Améliorer l'aménagement du territoire en intégrant la durabilité, l'inclusivité, la sécurité et l'entretien des infrastructures



ACTION 5.4.1 : Embellir les entrées de ville via la redynamisation des axes stratégiques en créant des aménagements qualitatifs (verdurisation et éclairage

public) et adapter à tous les modes de déplacements pour améliorer l'image de Mons

- > Rue Grande à Maisières
- > Chaussée de Binche, etc.
- > Axe de Jemappes
- > Quartier Masquelier

Service(s) porteur(s) : GT et SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois et Massimo Falasca

ACTION 5.4.2 : Améliorer de l'accessibilité aux PMR

- Désignation d'un référent au sein du Collège pour coordonner les projets liés à l'accessibilité
 - o Budget annuel pour travaux d'infrastructures > Amélioration progressive de l'accès aux espaces publics et bâtiments par des travaux de mise à niveau
 - o Augmentation du nombre de places de stationnement dédiées aux PMR
- Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES, MOBILITÉ + GT
- Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca, Catherine Houdart

ACTION 5.4.3 : Améliorer l'axe Cuesmes-Flénu :

Réalisation d'un diagnostic complet pour identifier les travaux nécessaires afin de sécuriser et améliorer cette artère importante en termes de circulation et de sécurité cyclo-piétonne et stationnement

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES, MOBILITÉ + GT

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca, Catherine Houdart

ACTION 5.4.4 : Elaborer un plan pluriannuel de rénovation et d'entretien des voiries, trottoirs et égouts sur l'ensemble du territoire du Grand Mons + priorisation des interventions par quartier

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 5.4.5 : Mettre en œuvre d'une plateforme numérique (application mobile) de signalement en temps réel des problèmes d'infrastructure (manque d'éclairage, signalisation inadaptée, etc.), pour faciliter les interventions et améliorer le cadre de vie de Mons

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

ACTION 5.4.6 : Piétoniser certaines zones du centre-ville

- Étude de la piétonnisation de la rue des Fripiers pour renforcer l'attractivité de ces espaces en offrant un cadre plus agréable et sécurisé pour les piétons
- Extension saisonnière des zones piétonnes pour soutenir le commerce local (rue d'Havré, rue de Nimy, des Fripiers, Grand'Place)

Service(s) porteur(s) : MOBILITÉ

Responsable(s) Collège communal : Catherine Houdart

ACTION 5.4.7 : Redéfinir des Zones d'Aménagement Communales Concertées (ZACC) selon le Schéma de Développement du Territoire (SDT), en favorisant la densification durable dans les zones déjà urbanisées et en préservant des espaces non utilisés comme zones de préservation ou de renaturation

Projets ZACC en cours :

- > **ZACC 41 (Fontaine St-Rémy/Delaunois)** : urbanisation, création d'un espace vert (parc ou jardins partagés) et un espace inondable pour lutter contre les inondations et les îlots de chaleur
- > **ZACC 48 (Flénu)** : projet réduit, création de jardins partagés en tenant compte des risques liés aux puits De mine
- > **ZACC 36 (Pichepot)** : urbanisation limitée, extension de la réserve naturelle et création d'un corridor écologique

>**ZACC (Prés Lecomte)** : projet réduit à 15 hectares, avec des espaces verts et jardins partagés en concertation avec les riverains + Jardinerie

>Réorientation de **ZACC de Nimy et Hyon** vers des projets non résidentiels, favorisant des **espaces verts ou réserves naturelles**

Service(s) porteur(s) : GT

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

ACTION 5.4.8 : Réalisation d'une étude de requalification des Boulevards - ring de Mons (végétalisation, mise en lumière...)

Service(s) porteur(s) : GT + MOBILITE

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois

Objectif stratégique 6 : Lutter contre la pollution, protéger l'environnement, et garantir un cadre de vie sain pour les citoyens de Mons, tout en renforçant la résilience face aux défis climatiques

OS 6-1 Promouvoir la transition écologique et la gestion durable des ressources par le biais de la rénovation énergétique et le déploiement d'énergies durables

OO 6-1.1 – Poursuivre le plan POLLEC et le PAEDC



Action 6-1.1.1 : Poursuivre le plan Pollec (plan triennal) en réduisant les émissions de CO2

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

Action 6-1.1.2 : Intensifier le déploiement des énergies renouvelables et accessibles sur le territoire à travers diverses initiatives locales

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

Action 6-1.1.3 : Accompagner les industries locales dans leur processus de transition énergétique par l'organisation d'un évènement

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

Action 6-1.1.4 : Soutien à la rénovation énergétique de biens privés

- Soutien à la rénovation des bâtiments privés avec des aides spécifiques (80 accompagnements/an)

Pérennisation d'une plateforme dédiée avec des conseils, informations sur les primes, et des initiatives de groupements d'achats pour des équipements économes en énergie

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 6-1.1.5 : Instauration de pratiques exemplaires dans l'administration (Ecoteam, Georges, open data)

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 6-1.1.6 : Organisation d'animation de sensibilisation au sein de 4 écoles par an (promotion de la sobriété)

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 6-1.1.7 : Poursuivre l'équipement des bâtiments communaux, écoles, halls sportifs,...de compteurs communicants

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES
Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca

OS 6-2. : Favoriser la transition écologique et l'utilisation durable des ressources, tout en protégeant, préservant et valorisant nos écosystèmes et notre patrimoine naturel

OO 6-2.1 – Accroître la présence de la nature et renforcer les trames vertes et bleues



Action 6-2.1.1 : Mener à bien le déploiement du plan Canopée

- **création d'îlots de fraîcheur** (exemple : cours d'écoles, places, rues, parcs, abords de crèches, ...)
- Favoriser les revêtements clairs ou végétalisés
- Plantation de 500 arbres/an jusqu'à 2050 (objectif : 12.500 arbres)
- Zones ciblées : centre-ville, quartiers, zonings, espaces privés et écoles
- 30.000 plantations sur le domaine public d'ici 2050 soit 1200/an

Service(s) porteur(s) : GT- ESPACES VERTS – SERVICES TECHNIQUES

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

Action 6-2.1.2 : Insérer une végétation durable et des supports d'accueil de la biodiversité dans les projets de construction et/ou de rénovation (plantations, toitures vertes, façades végétales)

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT ET URBANISME

Responsable(s) Collège communal : Maxime Pourtois et Charlotte De Jaer

Action 6-2.1.3 : Déploiement d'îlots de biodiversité

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

OO 6-2.2 – Protéger, gérer et valoriser la nature présente sur l'ensemble du territoire communal



Action 6-2.2.1 : Adopter un plan de gestion différencié des espaces verts publics

Service(s) porteur(s) : ESPACES VERTS et ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca et Charlotte De Jaer

Action 6-2.2.2 : Renforcer les aménagements (type : noues, jardin de pluie, bassins de rétention, désimperméabilisation des sols en vue (d'améliorer la trame bleue et) la gestion des eaux pluviales

Service(s) porteur(s) : SERVICES TECHNIQUES + GT

Responsable(s) Collège communal : Massimo Falasca et Charlotte De Jaer

Action 6-2.2.3 : Elaborer des plans de gestion communaux pour les SGIB, N2000, RN, ...

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT

Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

OO 6-2.3 – Sensibiliser aux principes du développement durable et de l'urbanisme écologique pour préserver l'environnement



Action 6-2.3.1 : sensibiliser et former à la biodiversité (activités grand public, ...)

- citoyens, scolaires,
- collaboration avec les universités,
- les acteurs de la construction public et privé
- Plan de formation en interne (élagage, abattage, reconnaissance de la flore, ...)

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT + GT
Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

OO 6-2.4 Permettre l'accessibilité à une alimentation saine et locale par le biais de l'école



Action 6-2.4.1 : Soutenir un réseau de jardins partagés et la création d'un verger communautaire (projet cœur du Hainaut)

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT
Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

Action 6-2.4.2 : Sensibiliser la population autour de l'alimentation durable (en lien avec l'agriculture)

- Soutenir les producteurs locaux, circuits courts et potagers collectifs
 - Organiser des animations
 - Participer au conseil de politique alimentaire

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT
Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

ACTION 6-2.4.3 : Agir via les écoles communales

- Intégrer des produits bio, locaux et de saison dans les repas scolaires
- Veiller à la qualité nutritionnelle et à l'origine des produits

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT
Responsable(s) CBE : Charlotte De Jaer

ACTION 6-2.4.5 : Mettre en valeur les actions exemplaires en matière de réduction des déchets (au sein des écoles, des clubs sportifs, des entreprises, etc.) et lutter contre le gaspillage alimentaire

- Labellisation ou reconnaissance des bonnes pratiques
- Diffusion sur les canaux communaux (réseaux sociaux, site, événements)

Service(s) porteur(s) : ENVIRONNEMENT
Responsable(s) Collège communal : Charlotte De Jaer

🎯 Objectif stratégique 7 : Être un CPAS proactif qui prévient et lutte contre la précarité en favorisant la cohésion sociale et l'émancipation de ses bénéficiaires pour leur permettre de vivre une vie conforme à la dignité humaine

OS7-1 : Être un CPAS qui contribue à la prévention de la précarité

Objectif opérationnel 7-1.1 : Renforcer la sensibilisation des publics aux risques de précarité (énergétique, financière, sociale)



Action 7-1.1.1 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la précarité énergétique

Service(s) porteur(s) : Département social (Cellule énergie)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.1.2 : Lancer un programme d'ateliers de gestion budgétaire pour les jeunes et les familles

Service(s) porteur(s) : Département social (Guidance budgétaire)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.1.3 : Renforcer la collaboration avec les écoles pour identifier et accompagner les enfants en situation de vulnérabilité

Service(s) porteur(s) : Département jeunesse (AMO)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-1.2 : Développer des dispositifs de prévention accessibles à tous, y compris aux non-bénéficiaires du CPAS



Action 7-1.2.1 : Créer des outils d'information et accroître le soutien aux familles monoparentales

Service(s) porteur(s) : Département social
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.2.2 : Intensifier le parrainage et le bénévolat éducatif pour les enfants isolés

Service(s) porteur(s) : Département Jeunesse
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.2.3 : Créer un guide pratique à destination des jeunes de 18 à 24 ans pour faciliter leur entrée dans la vie active

Service(s) porteur(s) : Département social (Cellule 18-24 ans)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-1.3 : Renforcer l'action du CPAS auprès des jeunes qui risquent de basculer dans la précarité



Action 7-1.3.1 : Organiser des séances d'information « Vie active : mode d'emploi »

Service(s) porteur(s) : Département social (Cellule 18-24 ans)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.3.2 : Renforcer le soutien scolaire et éducatif à la Cité de l'Enfance via des ateliers collectifs et une école de devoirs structurée

Service(s) porteur(s) : Département jeunesse (Cité de l'Enfance)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.3.3 : Développer des activités socio-éducatives pour les jeunes de la Cité de l'enfance

Service(s) porteur(s) : Département jeunesse (Cité de l'Enfance)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.3.4 : Réduire le déterminisme et les disparités sociales en mettant en place un programme d'accompagnement pour les enfants et adolescents défavorisés parmi les bénéficiaires du CPAS

Service(s) porteur(s) : Département social (aide générale)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.3.5 : Soutenir la parentalité des jeunes parents accompagnés par le CPAS

Service(s) porteur(s) : Département jeunesse (AMO)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.3.6 : Accroître l'accompagnement pédagogique pour les jeunes de 18 à 24 ans, qu'ils soient étudiants ou demandeurs d'emploi en reprise d'études

Service(s) porteur(s) : Département social (Cellule 18-24 ans)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-1.4 : Contribuer activement à la prévention du sans-abrisme



Action 7-1.4.1 : Identifier et intervenir en amont pour les ménages et familles en risque d'expulsion

Service(s) porteur(s) : Département social (Service logement)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.4.2 : Organiser des ateliers d'éducation au logement pour les publics fragiles

Service(s) porteur(s) : Atelier Recherche Logement

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-1.5 : Agir contre le non-recours en assurant la visibilité des aides et des actions proposées par le CPAS et l'accès à celles-ci



Action 7-1.5.1 : Développer une stratégie de communication ciblée sur les services et aides du CPAS

Service(s) porteur(s) : Service communication

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-1.5.2 : Faciliter l'accès aux aides sociales

Service(s) porteur(s) : Département social

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

OS7-2 : Être un CPAS qui soutient activement les publics en situation de précarité pour leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine

Objectif opérationnel 7-2.1 : Assurer un accompagnement global et individualisé pour les publics les plus fragiles



Action 7-2.1.1 : Améliorer la prise en compte des spécificités des bénéficiaires lors de la rédaction de leur PIIS et en faire un outil d'accompagnement personnalisé et contractuel

Service(s) porteur(s) : Département social (Aide générale)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.1.2 : Systématiser une approche globalisée dans l'accompagnement social

Service(s) porteur(s) : Département social (Aide générale)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-2.2 : Renforcer l'offre de soutien alimentaire et de première nécessité



Action 7-2.2.1 : Repenser l'épicerie mobile pour les personnes les plus isolées

Service(s) porteur(s) : CISP

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberg

Action 7-2.2.2 : Soutenir la mise en place de repas solidaires en partenariat avec les associations locales

Service(s) porteur(s) : Département social

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.2.3 : Développer des ateliers culinaires accessibles "Bien manger avec un petit budget", basés sur des recettes simples, locales et équilibrées

Service(s) porteur(s) : Département social (SIS)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-2.3 : Offrir un hébergement temporaire ou d'urgence adapté



Action 7-2.3.1 : Augmenter le nombre de logements de transit et d'insertion

Service(s) porteur(s) : Département social (Service logement)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.3.2 : Création de logements de mise en autonomie

Service(s) porteur(s) : Département jeunesse

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.3.3 : Relocaliser les abris de jour et de nuit sur un site plus adapté et fonctionnel

Service(s) porteur(s) : Département patrimoine

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.3.4 : Rénovation énergétique du parc de logement du CPAS de Mons

Service(s) porteur(s) : Département patrimoine

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-2.4 : Renforcer les dispositifs à destination des sans-abris et sortir les sans-abris de la rue**Action 7-2.4.1 : Renforcer les activités de réinsertion proposées aux bénéficiaires de l'abri de jour**

Service(s) porteur(s) : Département social

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.4.2 : Maintenir et développer l'unité mobile pluridisciplinaire d'intervention sociale

Service(s) porteur(s) : Département social (DUS, Escale et Abri nuit)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.4.3 : Maintenir et renforcer le Plan Grand Froid (PGF) et pérenniser le dispositif du « Chauffoir »

Service(s) porteur(s) : Département social (Escalier et Abri de nuit)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.4.4 : Maintenir et structurer durablement le Dispositif d'urgence sociale (DUS)

Service(s) porteur(s) : Département social (DUS)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.4.5 : Continuer à développer des hébergements à destination des personnes « Sans-abris » (Projet Territoire Zéro Sans-Abri (Aristote) et Housing first)

Service(s) porteur(s) : Département social

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-2.4.6 : Poursuivre le programme spécifique de suivi du sans-abrisme chez les jeunes adultes (18-25 ans)

Service(s) porteur(s) : Département social (Abri de nuit et DUS)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-2.5 : Renforcer l'accompagnement des publics en situation de grande vulnérabilité psychique ou d'assuétude**Action 7-2.5.1 : Mettre en place un dispositif intégré d'accompagnement en santé mentale et assuétude**

Service(s) porteur(s) : Département social (Aide générale, Escalier et Abri de nuit)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

OS7-3 : Être un CPAS qui promeut l'émancipation sociale de ses bénéficiaires

Objectif opérationnel 7-3.1 : Offrir un accompagnement global et individualisé pour favoriser l'autonomie



Action 7-3.1.1 : Révision annuelle des équités octroyées selon critères transparents fixés par le CSSS

Service(s) porteur(s) : Département social (Aide générale)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-3.1.2 : Renforcer l'accompagnement à la recherche de logement pour les bénéficiaires en insertion

Service(s) porteur(s) : Département social (Service logement)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-3.2 : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle par des dispositifs adaptés



Action 7-3.2.1 : Mettre en place un parcours renforcé pour les bénéficiaires « NEETS » du RIS

Service(s) porteur(s) : Département social (Cellule 18-24 ans et Service insertion) et

Département jeunesse (MADO)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-3.2.2 : Adapter les formations et chercher des emplois en correspondance avec les spécificités des familles monoparentales

Service(s) porteur(s) : Département social (SIP)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-3.2.3 : Proposer un parcours éducatif, linguistique et professionnel adapté aux personnes d'origine étrangère

Service(s) porteur(s) : Département social (Service étrangers et ILA)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-3.3 : Renforcer l'accompagnement de publics spécifiques dans un parcours d'émancipation vers l'emploi



Action 7-3.3.1 : Création d'un pôle d'insertion professionnelle et d'économie sociale

Service(s) porteur(s) : Département social (CISP – SIP)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-3.3.2 : Créer des modules de valorisation des compétences post-formation (type art. 61 §7/61)

Service(s) porteur(s) : Département social (CISP – SIP)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-3.3.3 : Accompagner et réinsérer les demandeurs d'emploi de longue durée vers un projet professionnel personnalisé et durable (Projet TerritoiR'ES - Territoires de Réparation par l'Économie Sociale)

Service(s) porteur(s) : Département social (SIP)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-3.3.4 : Création d'un restaurant social à Jemappes

Service(s) porteur(s) : Département social (CISP)

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-3.3.5 : Pérenniser les IDESS existants et en créer de nouveaux

Service(s) porteur(s) : Département social (IDESS)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-3.3.6 : Etendre la recyclerie en y intégrant une matériauthèque

Service(s) porteur(s) : Département social (CISP) /Hygea
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

OS7-4 : Être un CPAS qui contribue à la cohésion sociale

Objectif opérationnel 7-4.1 : Renforcer la prévention, la protection et l'accompagnement des personnes victimes de violence liée au genre et/ou à l'orientation sexuelle



Action 7-4.1.1 : Assurer un accompagnement psycho-social continu des victimes de VIF

Service(s) porteur(s) : Département social (VIF)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-4.1.2 : Etendre et pérenniser le centre VIF (passage à 20 places) et garantir son accessibilité

Service(s) porteur(s) : Département patrimoine
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-4.1.3 : Création de logements à destination des bénéficiaires du VIF

Service(s) porteur(s) : Département social (VIF)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-4.1.4 : Créer une structure de post-hébergement pour les victimes de violences intra-familiales afin de favoriser un relogement pérenne

Service(s) porteur(s) : Département social (VIF)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-4.2 : Réduire l'isolement des aînés et des publics vulnérables par la mobilité, le lien social et l'accès au numérique



Action 7-4.2.1 : Promouvoir les taxis sociaux auprès des aînés isolés et des PMR

Service(s) porteur(s) : Département social (IDESS)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-4.2.2 : Développer un projet d'accompagnement numérique solidaire

Service(s) porteur(s) : Département social (Digistart)
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-4.3 : Renforcer la cohésion sociale via la participation citoyenne et associative



Action 7-4.3.1 : Développer des appels à projets sociaux, éducatifs, sportifs et culturels pour les enfants précarisés

Service(s) porteur(s) : Département jeunesse
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-4.3.2 : Mettre en place une plateforme consultative des affaires sociales

Service(s) porteur(s) : Département social
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Action 7-4.3.4 : Organiser une collecte et distribution de matériel scolaire à destination des publics en situation de pauvreté

Service(s) porteur(s) : Pôle d'accueil
Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe

Objectif opérationnel 7-4.4 : Offrir un espace récréatif et pédagogique aux enfants au sein du Domaine des Épioux



Action 7-4.4.1 : Créer un centre de vacances et de classes vertes dans le domaine des Épioux, à destination des enfants précarisés

Service(s) porteur(s) : Département patrimoine

Responsable(s) Collège communal : Natacha Vandenberghe